

Manuel pour les diacres

Préparé par

Paulin Bédard

www.ressourceschretiennes.com



Novembre 2021. Utilisé avec permission. Ce document est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Table des matières

| | | |
|-----|--|-----|
| 1. | Suggestion d'un plan de cours pour la formation de diacres | 4 |
| 2. | Suggestion d'un examen de candidats au ministère de diacre | 7 |
| 3. | Notre responsabilité mutuelle de diriger | 10 |
| 4. | La direction | 13 |
| 5. | Le travail de berger | 16 |
| 6. | Pourquoi et comment servir comme bergers? | 18 |
| 7. | Les diacres et le diaconat selon la Bible | 21 |
| 8. | Les diacres, la miséricorde et la communion des saints selon les confessions de foi réformées | 25 |
| 9. | Le ministère des diacres selon des ordres ecclésiastiques | 29 |
| 10. | Nous avons besoin de diacres possédant les qualités requises | 33 |
| 11. | Les qualités requises pour être diacre | 37 |
| 12. | Les qualités requises de l'épouse d'un ancien, d'un diacre ou d'un pasteur | 42 |
| 13. | L'appel à devenir pasteur, ancien ou diacre | 44 |
| 14. | Exemple de règles pour l'élection des diacres et des anciens | 49 |
| 15. | Liturgie d'ordination au ministère de diacre | 50 |
| 16. | Le ministère des diacres – Principes bibliques | 54 |
| 17. | Le ministère des diacres | 57 |
| 18. | Exemple de guide et procédures pour les diacres | 59 |
| 19. | L'auto-évaluation des diacres, des anciens et des pasteurs | 64 |
| 20. | Développer la confiance mutuelle | 67 |
| 21. | Résumé sur les dons spirituels | 70 |
| 22. | Pourquoi donner à l'Église et par l'Église Le rôle des diacres | 72 |
| 23. | La gestion des biens que Dieu nous confie | 75 |
| 24. | La gestion de l'argent | 78 |
| 25. | Les offrandes | 80 |
| 26. | Les offrandes et les dîmes selon l'Ancien Testament | 83 |
| 27. | Les dons et les offrandes selon le Nouveau Testament | 86 |
| 28. | Les buts pastoraux des visites diaconales | 88 |
| 29. | Besoins à considérer par les diacres | 91 |
| 30. | La confidentialité | 94 |
| 31. | Textes bibliques utiles aux diacres | 98 |
| 32. | Diakonos et diakonia dans le Nouveau Testament | 100 |
| 33. | Les femmes peuvent-elles être diacres ou non? | 106 |
| 34. | Le service des femmes dans l'Église | 109 |
| | Thèmes pour visites diaconales : | |
| 35. | Questions générales | 114 |
| 36. | Consacrés à servir dans un même corps | 115 |
| 37. | Nos dons spirituels au service du corps | 117 |
| 38. | Vivre l'unité dans la diversité | 118 |
| 39. | La communion des saints | 120 |
| 40. | La Cène et la communion fraternelle | 122 |
| 41. | Les finances et le service d'entraide | 123 |
| 42. | La gestion de notre temps | 125 |

Prédications au sujet des diacres :

- | | | |
|-----|---|-----|
| 43. | Une vie chrétienne réussie est une vie de service – Matthieu 20.20-28 | 129 |
| 44. | Jésus donne des diacres à son Église – Actes 6.1-7 | 135 |
| 45. | Ce que Dieu veut au sujet des diacres – 1 Timothée 3.8-13 | 141 |
| 46. | Prenons soin de ceux dans le besoin afin de nous réjouir tous ensemble devant l'Éternel – Deutéronome 15; 16; 24; 26 | 147 |

Suggestion d'un plan de cours pour la formation de diacres

Ce cours de formation au ministère diaconal est offert à ceux qui se préparent à devenir diacres dans l'Église. Le cours se donne en cinq sessions de deux heures chacune (ou davantage si jugé nécessaire) par un pasteur ou un enseignant compétent. Il s'accompagne de lectures d'articles pendant les sessions et en dehors des sessions. Les titres de ces articles sont indiqués dans le plan de cours suivant et sont disponibles dans ce manuel et sur le site de [Ressources chrétiennes](http://www.ressourceschretiennes.com).

1^{er} cours

1. Une description des différentes responsabilités des diacres

Lire ensemble l'article [Le ministère des diacres selon des ordres ecclésiastiques](#).

Discuter de la description des tâches des diacres, de leur élection par l'Église, de leur lien avec le conseil local et de leur collaboration avec les anciens.

2. Les offrandes diaconales

Lire ensemble le paragraphe n° 3 « Recueillir et distribuer les dons » de l'article de Peter Feenstra intitulé [Exemple de guide et procédures pour les diacres](#).

Discuter la signification, l'importance, la gestion et l'utilisation des offrandes diaconales.

Devoir à la maison :

- a. Lisez l'article de Gerard Berghoef et Lester De Coster intitulé [Pourquoi donner à l'Église et par l'Église? Le rôle des diacres](#).
- b. Réfléchissez à la question suivante : Comment les offrandes diaconales pourraient-elles être mieux organisées dans votre Église?

2^e cours

1. Une description plus détaillée des responsabilités des diacres

Lire ensemble et discuter l'explication du ministère diaconal qui se trouve dans l'article intitulé [Liturgie d'ordination au ministère de diacre](#).

2. Les visites diaconales

Lire ensemble et discuter le paragraphe n° 9 « Les visites à tous les membres de l'Église » de l'article de Peter Feenstra intitulé [Exemple de guide et procédures pour les diacres](#).

Lire ensemble et discuter l'article de W. Huizinga [Les buts pastoraux des visites diaconales](#).

Incorporer une brève discussion du devoir qui a été fait à la maison.

Devoir à la maison :

- a. Lisez l'article intitulé Résumé sur les dons spirituels qui propose huit concepts clés et donne une liste de quinze dons spirituels avec leur définition.
- b. Commencez à faire une liste de quelques dons spirituels des membres de votre Église.

3^e cours

1. Les personnes dans le besoin

Lire ensemble et discuter les paragraphes n° 5 à 8 (différentes catégories de personnes dans le besoin : veuves, personnes seules, personnes âgées, personnes handicapées, etc.) de l'article de Peter Feenstra Exemple de guide et procédures pour les diacres.

Lire ensemble et discuter l'article intitulé Besoins à considérer par les diacres.

Devoir à la maison :

- a. Lisez 1 Timothée 3.8-13 et discutez avec votre épouse de vos forces et faiblesses à la lumière des qualités requises aux diacres et aux épouses des diacres.
- b. Identifiez quelques besoins principaux dans votre Église. Comment un meilleur usage des dons spirituels des membres de votre Église pourrait-il aider à combler ces besoins?

4^e cours

1. Les qualités requises pour être diacre

Lire ensemble et discuter l'article de Archibald Allison intitulé Les qualités requises pour être diacre. Voir aussi l'article de Peter Feenstra Nous avons besoin de diacres possédant les qualités requises.

2. Les qualités requises de l'épouse d'un diacre

Lire ensemble et discuter l'article de Archibald Allison intitulé Les qualités requises de l'épouse d'un ancien ou d'un diacre ou encore celui de Peter Feenstra intitulé Nous avons besoin de diacres possédant les qualités requises.

3. Retour sur le devoir à la maison concernant les dons et les besoins de votre Église

Devoir à la maison :

- a. Lisez l'article de Cornelis Van Dam intitulé Le ministère des diacres — Principes bibliques.
- b. Réfléchissez à la question suivante : Comment voyez-vous votre rôle par rapport aux visiteurs ou aux gens qui fréquentent notre Église sans être membres?

5^e cours

1. La confidentialité

Lire ensemble et discuter l'article de Peter Feenstra intitulé La confidentialité.

2. Les vœux d'ordination

Lire ensemble et discuter les vœux d'ordination (questions posées au candidat) dans l'article intitulé Liturgie d'ordination au ministère de diacre.

Devoir à la maison :

Réviser vos notes et préparez-vous à votre examen. Les questions porteront sur :

- a. Votre vie chrétienne et vos qualités spirituelles (voir 1 Tm 3.8-13 et Ac 6.3).
- b. Votre appel au ministère diaconal (voir les vœux d'ordination).
- c. Le diaconat dans la Bible (voir l'explication dans la liturgie d'ordination).
- d. L'exercice du ministère diaconal (voir les principaux textes lus durant le cours).

Voir l'article Examen des candidats au ministère de diacre.

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Suggestion d'un examen de candidats au ministère de diacre

1. La vie chrétienne et les qualités spirituelles (voir 1 Tm 3.8-13 et Ac 6.3)
2. L'appel au ministère diaconal (voir les vœux d'ordination)
3. Le diaconat dans la Bible (voir une liturgie d'ordination)
4. L'exercice du ministère diaconal (voir les textes vus durant le cours)

Les candidats au ministère diaconal doivent répondre de façon satisfaisante devant le conseil des anciens aux questions touchant leur vie chrétienne et leurs qualités spirituelles, leur appel à ce ministère, leurs connaissances bibliques sur le diaconat et la miséricorde ainsi que l'exercice du ministère diaconal.

1. La vie chrétienne et les qualités spirituelles (voir 1 Tm 3.8-13 et Ac 6.3)

1. Quel témoignage vos proches et vos frères et sœurs dans l'Église rendent-ils de vous?
2. Donnez des exemples qui montrent que l'on peut faire confiance en votre parole.
3. Quel usage faites-vous de l'alcool? Êtes-vous libre par rapport à l'alcool ou à d'autres substances qui pourraient nuire à votre jugement?
4. Quelle place l'argent occupe-t-il dans votre vie?
5. Désirez-vous améliorer votre situation financière? Si oui, de quelle façon?
6. Comment le Seigneur vous a-t-il fait grandir dans la foi au cours des dernières années?
7. Que faites-vous pour progresser dans la foi et la connaissance de sa Parole?
8. Quels sont les principaux dons que le Seigneur vous a confiés pouvant être utiles à l'Église?
9. Quels genres de services avez-vous déjà rendus de manière utile et fructueuse dans l'Église?
10. Quelle est votre principale faiblesse de caractère? Quel genre de reproche peut-on vous faire?
11. Quels sont vos points forts et vos points faibles en tant que mari chrétien?
12. Quels sont vos points forts et vos points faibles en tant que père de famille?

2. L'appel au ministère diaconal (voir les vœux d'ordination)

13. Avez-vous la conviction dans votre cœur que Dieu vous a appelé à ce ministère?
14. Expliquez-nous brièvement comment vous avez reçu cet appel.
15. Qu'est-ce qui vous motive à accepter ce ministère dans l'Église?

16. Quelle place la Parole de Dieu occupe-t-elle dans votre vie?
17. Acceptez-vous avec joie les doctrines réformées? Êtes-vous en désaccord avec certaines d'entre elles?
18. Pourquoi devrait-on s'attendre à ce que votre ministère soit béni par Dieu?
19. Qu'est-ce que votre épouse pense de cet appel?
20. Comment voyez-vous qu'elle peut vous aider dans ce ministère?
21. Parmi les vœux d'ordination, y en a-t-il que vous ne comprenez pas bien ou que vous ne semblez pas en mesure de prononcer?
22. Lequel de ces vœux vous donne le plus d'élan à entreprendre ce nouveau ministère?
23. Lequel de ces vœux représente un plus grand défi pour vous?

3. Le diaconat dans la Bible (voir une liturgie d'ordination)

24. Que signifie le mot diacre? Comment ce mot est-il utilisé dans le Nouveau Testament?
25. Indiquez quelques textes bibliques (AT et NT) en lien avec le ministère des diacres.
26. Pourquoi Dieu a-t-il donné des lois en faveur des pauvres, des veuves, des orphelins et des Lévites?
27. Donnez des exemples de service de miséricorde accomplis par Jésus qui vous motivent à servir.
28. Comment l'Église de Jérusalem exerçait-elle l'entraide après la Pentecôte?
29. De quelle manière le ministère des diacres a-t-il été institué dans le Nouveau Testament?
30. Quels furent les effets de la nomination des premiers diacres?
31. Prouvez par la Bible que Jésus a donné des diacres à son Église de manière permanente.
32. Expliquez pourquoi le ministère de miséricorde provient de l'amour de notre Sauveur.
33. Mentionnez quelques services de miséricorde que le Seigneur nous demande d'accomplir.
34. Quel rapport y a-t-il entre la célébration de la sainte Cène et le diaconat?

4. L'exercice du ministère diaconal (voir les textes vus durant le cours)

35. Quelle place la prière devrait-elle occuper dans l'exercice de votre ministère?
36. Énumérez les principales responsabilités des diacres dans l'Église.
37. Pourquoi devrions-nous recueillir des offrandes diaconales?
38. À quoi ces offrandes devraient-elles servir et comment devrait-on les gérer?

39. Quels sont les avantages de l'aide diaconale par rapport aux programmes sociaux de l'État?
40. Quels sont les principaux buts des visites diaconales?
41. De quelle manière une visite diaconale devrait-elle être menée?
42. Comment feriez-vous lors d'une visite pour montrer que vous venez au nom du Christ?
43. Quels sont les besoins auxquels les diacres doivent être particulièrement attentifs?
44. Quelles sont les responsabilités des diacres à l'égard de ces personnes dans le besoin?
45. Devrait-on faire connaître aux autres membres les besoins existants dans l'Église?
46. Si un membre dans le besoin est réticent à demander ou à accepter de l'aide, comment feriez-vous pour l'encourager à recevoir cette aide?
47. Pourquoi devriez-vous encourager tout membre de l'Église à mettre ses dons au service des autres?
48. Que diriez-vous à un membre de l'Église qui ne pense pas avoir des dons à mettre au service des autres ou qui prétend ne pas pouvoir les exercer?
49. Comment pourriez-vous motiver les membres de l'Église à donner généreusement leur offrande?
50. Comment les diacres devraient-ils aider les membres de l'Église à bien gérer leurs affaires?
51. Que diriez-vous à un frère qui vous dirait que la gestion de ses biens ne vous concerne pas?
52. Quelle place le conseil des anciens devrait-il occuper dans l'exercice de votre ministère?
53. De quelle manière vos décisions devraient-elles se prendre en lien avec le conseil des anciens?
54. Quelles informations devraient être communiquées à l'Église sur le progrès de votre travail?
55. Quelles informations devraient être gardées confidentielles?
56. Quelles promesses le Seigneur a-t-il faites à ceux qui exercent bien le diaconat?

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Notre responsabilité mutuelle de diriger

1. À qui le Seigneur a-t-il confié la direction de son Église?
2. Le témoignage des confessions de foi de la Réforme
3. Diriger selon la Parole
4. Les diacres, les anciens et les pasteurs ensemble
5. La dignité et le rôle de notre office
6. Sous la direction du Christ et de sa Parole
7. Demeurons attentifs aux plus petits

Les pasteurs, les anciens et les diacres ont la responsabilité d'exercer entre eux la discipline chrétienne, de s'exhorter les uns les autres avec bonté et de s'entraider d'une façon positive à bien exercer leurs offices respectifs. Voilà ce que nous rechercherons avec l'aide de Dieu, nous efforçant de faire sa volonté dans l'exercice du ministère qu'il nous a confié.

1. À qui le Seigneur a-t-il confié la direction de son Église?

Les diacres, les anciens et les ministres de la Parole doivent diriger l'Église du Seigneur. Chaque officier est appelé par le Seigneur à exercer son ministère particulier et doit garder à l'esprit les responsabilités spécifiques se rattachant à l'office qui lui est confié.

2. Le témoignage des confessions de foi de la Réforme

À propos du gouvernement de l'Église, l'article 29 de la Confession de La Rochelle dit ceci :

« Quant à l'Église véritable, nous croyons qu'elle doit être gouvernée selon l'ordre établi par notre Seigneur Jésus-Christ : à savoir qu'il y ait des pasteurs, des surveillants et des diacres, afin que la pureté de la doctrine y soit maintenue, que les vices y soient corrigés et réprimés, que les pauvres et tous les affligés soient secourus dans leurs besoins, que les assemblées se tiennent au nom de Dieu et que les adultes y soient édifiés, de même que les enfants. »

L'article 30 de la Confession des Pays-Bas va dans le même sens :

« Nous croyons que cette vraie Église doit être gouvernée selon le mode spirituel d'organisation que notre Seigneur nous a enseigné dans sa Parole. Il doit y avoir des ministres ou pasteurs pour prêcher la Parole de Dieu et pour administrer les sacrements. Il doit aussi y avoir des anciens et des diacres qui, avec les pasteurs, forment le conseil de l'Église. Par ce moyen, ils préservent la vraie religion, ils veillent à ce que la vraie doctrine soit gardée, à ce que les hommes qui vivent dans le péché soient corrigés spirituellement et tenus en bride et à ce que les pauvres et les affligés soient secourus et consolés selon leurs besoins. Par ce moyen, toutes choses seront bien faites et le bon ordre régnera dans l'Église lorsque de tels hommes fidèles seront élus, selon la règle que l'apôtre Paul donne à Timothée (1 Tm 3.1-13; Tt 1.5-9). »

3. Diriger selon la Parole

La façon dont l'Église est dirigée est donc un aspect de notre foi. Nous devons suivre l'ordre que le Saint-Esprit nous a donné dans sa Parole concernant le gouvernement de l'Église du Christ. Il n'est pas permis d'ajouter des inventions, des opinions ou des lois humaines qui lient la conscience de quelque façon que ce soit.

4. Les diacres, les anciens et les pasteurs ensemble

La direction de l'Église est confiée aux diacres, aux anciens et aux ministres de la Parole. Il est donc important que ces trois offices travaillent ensemble et que chacun connaisse le travail des autres. Les diacres n'exercent pas une fonction inférieure, mais sont égaux aux anciens et aux pasteurs. Le conseil local doit être aussi transparent que possible et doit entretenir de bonnes relations avec l'Église, afin d'être à son service et de contribuer à son bien-être. En même temps, ceux qui font rapport de leur travail devraient faire attention de ne pas divulguer des informations qui n'ont pas besoin d'être connues de tous les officiers.

Voilà une raison suffisante pour que les diacres soient présents aux réunions du conseil où des rapports de visites sont présentés. Eux aussi devraient faire rapport des visites qu'ils font. Tous ceux qui font rapport devraient toutefois faire attention de ne pas divulguer plus d'information que nécessaire.

Chaque officier vivra ses propres expériences (joies, peines, tensions, encouragements). Il est important de travailler ensemble et de nous entraider dans l'exercice des responsabilités que le Seigneur nous a confiées. Nous devrions régulièrement nous rappeler mutuellement quel est le but premier de nos réunions et de nos visites.

5. La dignité et le rôle de notre office

Les officiers sont appelés à diriger au nom de Jésus-Christ et sous son autorité. Ils ne le font pas avec leur propre sagesse ou leurs opinions personnelles, mais en utilisant la Bible comme guide. Ils ne doivent pas diriger avec arrogance, en cherchant à dominer, à contrôler ou à manipuler, mais en vue de préparer les saints pour le service (Ép 4.11-13). Les offices particuliers ont tous pour but de permettre à l'Église locale de servir le Seigneur par l'office de tous les croyants.

Nous devons nous assurer que l'office qui nous est confié soit respecté. Cela ne peut se faire que lorsque nous parlons, enseignons, avertissons, réconfortons, encourageons, exhortons, disciplinons, etc., d'une manière biblique.

En tant qu'officiers, nous sommes responsables devant le Seigneur de la façon dont nous dirigeons son Église. Cela peut parfois signifier que nous devons sortir de notre zone de confort. Il peut nous arriver de craindre de faire une visite chez quelqu'un qui n'a pas été amical ou qui a dit des choses méchantes. Toutefois, aller parler à cette personne est l'une des meilleures façons d'éviter que la situation se dégrade; cela pourra permettre de diminuer la tension et même de procurer la guérison.

6. Sous la direction du Christ et de sa Parole

En Luc 10.38-42, le Seigneur Jésus a fait savoir à Marthe ce qui est réellement nécessaire. Cette parole vaut également pour nous qui sommes officiers. Il peut nous arriver d'être très occupés à faire beaucoup de bonnes choses dans l'Église, mais nous avons besoin de nous asseoir aux pieds du Seigneur Jésus pour notre propre croissance. Pour bien diriger, nous devons nous-mêmes être dirigés par la Parole et par l'Esprit du Christ. Diriger l'Église du Christ ne se fait pas en employant les meilleures stratégies de gestion possible, mais en ayant un amour profond pour les brebis. C'est en suivant la direction du bon Berger que nous aurons à cœur le troupeau du Christ et que nous ne nous placerons pas au-dessus d'eux, mais que nous vivrons avec eux et pour eux.

7. Demeurons attentifs aux plus petits

L'Église devrait sentir que nous avons à cœur leurs intérêts. Les technologies modernes nous permettent de communiquer de bien d'autres façons qu'en effectuant des visites. Souvenons-nous de porter attention aux petits enfants et à ceux qui ont des besoins particuliers. Ils peuvent être pour nous une grande source d'encouragement si nous nous intéressons à leurs vies et à leurs activités.

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de « The Government of the Church », *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

La direction

1. Le besoin de direction
2. Des modèles du troupeau
3. La crainte de Dieu et le bien de l'Église
4. À l'écoute de la Parole de Dieu
5. Des caractéristiques d'un dirigeant sage selon Dieu
 - a. Il suit les bonnes règles
 - b. Il est digne de confiance
 - c. Il est serviteur
 - d. Il dirige avec autorité
 - e. Il ne fait pas de compromis
 - f. Il guide avec enthousiasme
6. Pour notre réflexion

1. Le besoin de direction

La direction est un élément essentiel à la vie de l'Église. Plusieurs problèmes surgissent et se développent lorsqu'il n'y a pas de direction ou lorsqu'une mauvaise direction est donnée à l'Église. Sans une direction adéquate, le corps du Christ perd sa coordination.

2. Des modèles du troupeau

Les officiers de l'Église doivent être des exemples pour le troupeau. C'est pourquoi les anciens, les diacres et le pasteur doivent bien peser chaque décision, autant dans leur vie personnelle que pour les affaires de l'Église. Ils doivent se demander : « Est-ce que je donne une direction bonne et efficace en prenant telle décision? Même si je suis convaincu que cela ne me causera pas de tort, quel effet cela aura-t-il sur ceux qui sont confiés à mes soins? » Un dirigeant ne doit pas exiger que tout soit fait comme il veut; il travaille en équipe avec ses confrères dans le conseil local.

3. La crainte de Dieu et le bien de l'Église

Nous devons diriger l'Église en ayant la crainte de Dieu et non en ayant la crainte des hommes. Dans toute Église, il peut y avoir des individus qui ont des tempéraments forts et qui essaieront de nous intimider, de nous menacer ou de nous manipuler pour que nous fassions ce qu'ils veulent, mais nous devons leur résister. Certains peuvent essayer de nous gagner à leur cause en nous accordant des faveurs. Nous devons établir clairement que l'Église est gouvernée par Jésus-Christ et par sa Parole, et non par des individus qui ont une forte volonté ou qui ont tendance à trop se mettre en avant. Un dirigeant qui craint le Seigneur doit guider le peuple qu'il sert. Une direction sage cherchera à honorer Dieu en travaillant à promouvoir le bien-être de l'Église.

4. À l'écoute de la Parole de Dieu

Les officiers doivent diriger par l'exemple, en ayant le désir de vivre selon la Parole de Dieu. L'Église devrait nous connaître comme étant des hommes consacrés à l'étude de la Parole de Dieu. Étudier la Parole de Dieu avec d'autres membres de l'Église nous donne l'occasion de mieux les connaître.

5. Des caractéristiques d'un dirigeant sage selon Dieu

a. Il suit les bonnes règles

Un dirigeant chrétien n'établit pas ses propres buts et ses propres règles. Il ne dirige pas selon son intuition ou sa sagesse, mais il suit de bons principes, c'est-à-dire les normes de la Parole de Dieu. Il recherchera la justice et l'équité. Il conduira ceux qui lui sont confiés vers Jésus-Christ et vers la grâce de Dieu qui est en Jésus.

b. Il est digne de confiance

Un bon dirigeant fait tout pour assurer le bien-être des brebis du Seigneur et pour ne pas trahir leur confiance. Il fera tout pour amener les membres de l'Église du Christ à faire confiance de tout cœur à leur Seigneur, afin qu'ils ne se fient pas à leur propre sagesse et qu'ils ne mettent pas leur confiance dans leurs dirigeants, aussi sages puissent-ils être.

c. Il est serviteur

L'épître aux Hébreux dit que les bons dirigeants chrétiens veillent au bien des âmes (Hé 13.17). Cela n'est possible que lorsque les dirigeants deviennent serviteurs. Le désir de Paul concernant les prédicateurs et les bergers du troupeau est exprimé ainsi : « *Qu'on nous regarde comme des serviteurs du Christ et des administrateurs des mystères de Dieu* » (1 Co 4.1). La meilleure façon de démontrer un véritable amour pour ceux qui nous sont confiés, c'est de nous sacrifier nous-mêmes dans le but de répondre à leurs besoins.

d. Il dirige avec autorité

Un dirigeant spirituel ne pense pas, ne parle pas et n'agit pas comme s'il avait toutes les réponses. Il oriente l'Église selon la volonté du Seigneur. Un homme démontrant de l'autorité n'est pas effronté, mais annonce la Parole de Dieu avec hardiesse. Il est convaincu de la vérité de la Parole et il en parle avec son cœur. Il arrive souvent que des dirigeants échouent parce qu'ils ne sont pas eux-mêmes convaincus de ce qu'ils disent ou de ce qu'ils font.

e. Il ne fait pas de compromis

Quand nous donnons une direction, nous ne devons jamais faire de compromis avec la vérité des Écritures. L'Église doit demeurer sur la route indiquée par le Seigneur. Nous subissons toujours la tentation de nous éloigner de ce que la Bible enseigne dans le but d'être populaires ou de garder la paix.

f. Il guide avec enthousiasme

Le mot « enthousiasme » vient de « en Dieu ». Des dirigeants qui craignent le Seigneur sont remplis de l'Esprit du Seigneur et cela se reflète dans leur zèle pour le peuple de Dieu. S'ils guident l'Église avec enthousiasme, ceux qu'ils servent voudront avoir ce même enthousiasme. Nous dirigeons par l'exemple. Paul dit : « *Ce que vous avez vu en moi, pratiquez-le!* » (Ph 4.9). Pierre dit aux anciens : « *Devenez les modèles du troupeau* » (1 Pi 5.3). L'auteur de l'épître aux Hébreux dit : « *Souvenez-vous de vos conducteurs [...] et imitez leur foi* » (Hé 13.7).

6. Pour notre réflexion

Y a-t-il des domaines où nous devrions donner une meilleure direction et où nous avons besoin d'être de meilleurs exemples?

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de « Leadership », *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Le travail de berger

Une responsabilité partagée entre le pasteur, les anciens et les diacres

1. L'image du berger
2. Protéger et garder la doctrine de l'Église
3. Être capable d'enseigner
4. Exercer la discipline

1. L'image du berger

La Bible emploie l'image du berger pour décrire le travail des dirigeants dans l'Église. Les anciens doivent nourrir et paître le troupeau, en prendre soin pour qu'aucune des brebis ne s'éloigne. Les diacres doivent servir les brebis en leur démontrant la miséricorde de Jésus-Christ. Ils doivent s'assurer que personne dans l'Église locale ne souffre de maladie, de solitude ou de pauvreté sans être réconforté. Le ministre de la Parole n'est donc pas le seul pasteur de l'Église. Les anciens, les diacres et les ministres de la Parole sont tous pasteurs sous leur Chef et grand Berger Jésus-Christ.

Paul encourage les anciens d'Éphèse :

« Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau au sein duquel le Saint-Esprit vous a établis évêques pour faire paître l'Église de Dieu qu'il s'est acquise par son propre sang » (Ac 20.28).

Et Pierre écrit :

« J'exhorte donc les anciens qui sont parmi vous, moi, ancien comme eux, témoin des souffrances du Christ et participant à la gloire qui doit être révélée : Faites paître le troupeau de Dieu qui est avec vous, non par contrainte, mais volontairement selon Dieu; ni pour un gain sordide, mais de bon cœur; non en tyrannisant ceux qui vous sont confiés, mais en devenant les modèles du troupeau » (1 Pi 5.1-3).

Quand il n'y a pas de direction, les brebis se dispersent, deviennent désorientées et chacune suit sa propre voie. Les brebis ont besoin de la direction des bergers du troupeau.

2. Protéger et garder la doctrine de l'Église

Être dans une position de direction signifie protéger le troupeau contre les loups à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église. Paul dit aux anciens d'Éphèse : « Je sais que parmi vous, après mon départ, s'introduiront des loups redoutables qui n'épargneront pas le troupeau, et que du milieu de vous se lèveront des hommes qui prononceront des paroles perverses, pour entraîner les disciples après eux » (Ac 20.29-30).

Un ancien doit être « attaché à la parole authentique telle qu'elle a été enseignée, afin d'être capable d'exhorter selon la saine doctrine et de convaincre les contradicteurs » (Tt 1.9). Cela demande d'être solidement fondé

sur les Écritures et de bien connaître nos confessions de foi. Pour pouvoir réfuter le faux christianisme et les fausses doctrines qui sont en circulation, il nous faut très bien connaître la saine doctrine. Les officiers doivent savoir ce qui est vrai et ce qui est bon pour pouvoir nourrir le troupeau du Seigneur avec les richesses que nous avons en Jésus-Christ.

Les anciens et les diacres doivent prendre soin de tout le troupeau. Ils devront savoir ce que les jeunes pensent, ce qui est étudié dans les différents groupes d'étude, quel genre d'éducation les enfants reçoivent. Le conseil local doit donner une direction aux jeunes, doit aider et encourager les parents et doit soutenir ceux qui vivent des difficultés ou qui ont des besoins particuliers.

3. Être capable d'enseigner

D'après le Nouveau Testament, tous les anciens doivent être capables d'enseigner la doctrine des Écritures. Ceux-ci doivent connaître la Parole de Dieu et doivent se former pour être capables d'exercer les responsabilités que le Seigneur leur confie. L'approche proactive de l'enseignement permet d'éviter les aspects « négatifs » et les problèmes. Sinon, le ministère de l'Église locale risque de devenir comme l'urgence d'un hôpital : nous sommes toujours en train de mettre des bandages et de résoudre des problèmes. Beaucoup de besoins pastoraux sont comblés lorsque les anciens enseignent le peuple de Dieu avec la Parole et lorsque le pasteur a l'occasion de nourrir le troupeau avec la nourriture solide de la Parole de Dieu.

4. Exercer la discipline

Protéger le troupeau signifie aussi discipliner ceux qui pèchent, exhorter ceux qui ont de mauvaises attitudes et de mauvais comportements, aller à la recherche de ceux qui sont perdus. Un troupeau de brebis en santé et en croissance ne vient pas à l'existence juste comme ça; c'est le résultat d'un travail soigneux du berger auprès des brebis et d'une bonne gestion des ressources. Il connaît ses brebis et il est habile à prendre soin d'elles. Un bon berger, qu'il soit pasteur, ancien ou diacre, connaît les brebis qui lui ont été confiées. Il est sensible à leurs besoins, à leurs difficultés, à leurs faiblesses et à leurs péchés. Il est important de trouver des façons de bien servir le troupeau du Seigneur et d'en prendre soin convenablement (1 Pi 4.10).

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de « Leaders as Shepherds », *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Pourquoi et comment servir comme bergers?

1. Pourquoi le Seigneur a-t-il donné des officiers à son Église?
2. Comment atteindre ce but?

Pourquoi le Seigneur Jésus a-t-il donné des officiers à son Église? Selon Éphésiens 4.11, après son ascension, le Seigneur a accordé des dons particuliers à son Église. Ces dons ont été présentés sous la forme particulière de personnes ayant des fonctions officielles dans l'Église : des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs, des enseignants. Nous pourrions aussi ajouter les anciens et les diacres. Voyons pourquoi ils ont été donnés et quelles sont certaines de leurs responsabilités.

1. Pourquoi le Seigneur a-t-il donné des officiers à son Église?

« Pour le perfectionnement des saints, cela en vue de l'œuvre du service et de l'édification du corps du Christ » (Ép 4.12).

a. Le perfectionnement

Ce mot signifie réparer des os fracturés ou replacer une jointure dans son emboîture; il est aussi employé pour désigner la réparation des filets. L'idée ici est de remettre une personne en bonne condition, de l'aider à fonctionner correctement et à employer son plein potentiel.

b. Le service

Les croyants doivent être formés et perfectionnés par les officiers de l'Église de manière à savoir comment servir, comment être actifs et utiles dans l'Église et le Royaume, comment utiliser leurs talents pour la gloire de Dieu et pour le bien des autres.

c. L'édification

Les officiers ont été donnés à l'Église pour favoriser la construction du corps, non sa destruction. Ils sont là pour contribuer à la guérison des membres de l'Église, et non pour nuire au développement du corps. Ils sont appelés à favoriser l'épanouissement du corps, et non son dessèchement.

d. L'unité

L'apôtre Paul ajoute à tout cela des buts précis, celui d'abord de contribuer à l'unité du corps : « ... jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi... »

e. La connaissance

Il ajoute aussi le but de grandir dans la connaissance de notre Sauveur : « ... et de la connaissance du Fils de Dieu... »

f. La maturité

Tout cela afin de parvenir « ... à l'état d'homme fait... »

g. La plénitude

« ... à la mesure de la stature parfaite du Christ... »

h. La stabilité

« ... Ainsi nous ne serons plus des enfants, flottants et entraînés à tout vent de doctrine, joués par les hommes avec leur fourberie et leurs manœuvres séductrices. »

i. Pour devenir à l'image de Jésus-Christ

Le Seigneur a donné à son Église des officiers pour que chacun dans l'Église devienne semblable à Jésus-Christ et soit un reflet éclatant de notre Seigneur et Sauveur. Voilà le but ultime! Quelle tâche et quel but!

2. Comment atteindre ce but?

Comment les officiers de l'Église pourront-ils poursuivre cet objectif si glorieux? Ils devront le faire en devenant ce que Jésus-Christ les appelle à être, par sa grâce et avec sa force.

a. En étant des serviteurs

Les officiers de l'Église sont des serviteurs. Nous ne sommes pas appelés à dominer sur le troupeau, mais à servir. Nous avons cependant de la difficulté à mettre en pratique notre appel à servir. Nous avons plutôt tendance à être des patrons dominants. Il est bon de se rappeler les paroles du Seigneur à ce sujet (Mt 20.25-28).

b. En étant des modèles

Les officiers de l'Église doivent également être des modèles du troupeau. Le proverbe « Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais » doit être loin de nos bouches et de nos pensées. Nous devons agir comme modèles au milieu du peuple de Dieu, des modèles en parole, en conduite, en amour, en foi, en patience, en persévérance, etc. (1 Tm 4.11-12; 2 Tm 3.10-11). C'est difficile, mais le Seigneur qui nous a appelés nous promet de nous accorder ce dont nous avons besoin pour le servir si nous le lui demandons.

c. En étant des enseignants

Tous les officiers dans l'Église doivent reconnaître qu'ils ont un rôle d'enseignant à jouer; les pasteurs sont bien sûr des enseignants, mais les anciens et les diacres le sont également. Tt 2.1-10 nous rappelle avec force ce rôle d'enseignant qui nous est confié.

d. En étant des veilleurs

« Épiscopos » est l'un des mots qui désignent les anciens. Il contient l'idée de superviser, de surveiller, de « veiller sur ». « Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau au sein duquel le Saint-Esprit vous a établis évêques [veilleurs], pour faire paître l'Église de Dieu qu'il s'est acquise par son propre sang » (Ac 20.28). Il ne s'agit pas de surveiller dans un sens autoritaire, mais plutôt de veiller en étant sensibles aux besoins de l'Église. Car nous avons à prendre soin d'un bien très précieux aux yeux du Seigneur. C'est par son propre sang que Jésus a racheté son Église pour qu'elle lui appartienne. Selon 1 Thessaloniens 5.12-14, la dignité et l'honneur de l'office s'accompagnent de responsabilités importantes : avertir, consoler, aider, être patient. Il s'agit d'un travail qui consiste à aider, à soutenir et à conseiller les membres du peuple de Dieu.

Ainsi, en tant que serviteurs, nous nous mettons à la disposition des besoins de l'Église. En tant que modèles, nous faisons la promotion de la crédibilité de la foi chrétienne au sein de l'Église. En tant qu'enseignants, nous soulignons l'importance de la connaissance et de la compréhension de la vérité révélée à l'Église. En tant que veilleurs, nous veillons sur les membres du peuple de Dieu, nous prenons soin d'eux, nous les soulageons et les encourageons au milieu de leurs luttes, de leurs péchés, de leurs souffrances et de leurs faiblesses, en vue de les aider à résoudre leurs difficultés et à croître dans la grâce, l'amour et la connaissance du Seigneur Jésus-Christ.

James Visscher, pasteur

Traduit et adapté de « Effective Biblical Counselling in the Church », *Diakonia*, vol. 1, n° 2, décembre 1987, p. 7-8. L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Les diacres et le diaconat selon la Bible

1. L'exercice de la miséricorde envers les gens dans le besoin en Israël
2. L'exemple de Jésus, serviteur compatissant
3. L'entraide et le partage dans l'Église ancienne
4. L'hospitalité, la générosité et la miséricorde
5. Le ministère des diacres
6. Grandir dans l'amour les uns pour les autres et pour tous les hommes

1. L'exercice de la miséricorde envers les gens dans le besoin en Israël

- a. Deutéronome 14.28-29 : « Au bout de trois ans, tu sortiras toute la dîme de tes produits pendant cette troisième année et tu la déposeras là où tu résideras. Alors viendront le Lévite, qui n'a ni part ni héritage avec toi, l'immigrant, l'orphelin et la veuve, qui résideront avec toi; ils mangeront et se rassasieront, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans toute l'œuvre que tu entreprendras de tes mains. »
- b. Deutéronome 15.7-8 : « S'il y a chez toi quelque pauvre parmi tes frères, qui réside avec toi, dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'endurciras pas ton cœur et tu ne fermeras pas ta main devant ton frère pauvre, mais tu lui ouvriras ta main et tu lui prêteras sur gage de quoi pourvoir à ses besoins. »
- c. Deutéronome 16.11 : « Tu te réjouiras devant l'Éternel, ton Dieu, dans le lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira pour y faire demeurer son nom, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite qui résidera avec toi, ainsi que l'immigrant, l'orphelin et la veuve qui seront au milieu de toi. »
- d. Deutéronome 24.19-21 : « Quand tu feras la moisson de ton champ et que tu auras oublié une gerbe dans le champ, tu ne retourneras pas la prendre : elle sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans toute l'œuvre de tes mains. Quand tu secoueras tes oliviers, tu ne cueilleras pas ensuite ce qui reste; ce sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve. Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grappilleras pas ensuite ce qui reste; ce sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve. Tu te souviendras que tu as été esclave dans le pays d'Égypte; c'est pourquoi je te donne cet ordre à mettre en pratique. »
- e. Deutéronome 26.12-13 : « Lorsque tu auras achevé de lever toute la dîme de tes revenus, la troisième année, l'année de la dîme, tu la donneras au Lévite, à l'immigrant, à l'orphelin et à la veuve; et ils mangeront et se rassasieront là où tu résides. Tu diras devant l'Éternel, ton Dieu : J'ai ôté de ma maison ce qui est consacré et je l'ai donné au Lévite, à l'immigrant, à l'orphelin et à la veuve, selon tous les commandements que tu m'as prescrits. »
- f. Proverbes 14.21 : « Celui qui méprise son prochain est un pécheur, mais heureux celui qui prend pitié des malheureux. »

2. L'exemple de Jésus, serviteur compatissant

- a. Matthieu 4.23-24 : « Jésus parcourait toute la Galilée, il enseignait dans les synagogues, prêchait la bonne nouvelle du royaume et guérissait toute maladie et toute infirmité parmi le peuple. Sa renommée se répandit dans toute la Syrie. On lui amenait tous ceux qui souffraient de maladies et de douleurs diverses, des démoniaques, des lunatiques, des paralytiques, et il les guérit. »
- b. Matthieu 20.26-28 : « Quiconque veut être grand parmi vous sera votre serviteur et quiconque veut être le premier parmi vous sera votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour beaucoup. »
- c. Jean 13.15 : « Car je vous ai donné un exemple, afin que, vous aussi, vous fassiez comme moi je vous ai fait. »

3. L'entraide et le partage dans l'Église ancienne

- a. Actes 2.45 : « Ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun. »
- b. Actes 4.32-35 : « La multitude de ceux qui avaient cru n'était qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais tout était commun entre eux. Avec une grande puissance les apôtres rendaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus. Et une grande grâce reposait sur eux tous. Car il n'y avait parmi eux aucun indigent; tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu et le déposaient aux pieds des apôtres; et l'on distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin. »

4. L'hospitalité, la générosité et la miséricorde

- a. Matthieu 25.34-40 : « Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; recevez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger et vous m'avez recueilli; nu et vous m'avez vêtu; j'étais malade et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous êtes venus vers moi. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger; ou avoir soif, et t'avons-nous donné à boire? Quand t'avons-nous vu étranger, et t'avons-nous recueilli; ou nu, et t'avons-nous vêtu? Quand t'avons-nous vu malade, ou en prison, et sommes-nous allés vers toi? Et le roi leur répondra : En vérité, je vous le dis, dans la mesure où vous avez fait cela à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »
- b. Romains 12.4-13 : « En effet, comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps en Christ et nous sommes tous membres les uns des autres. Mais nous

avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été accordée : [...] si c'est le diaconat, que ce soit dans un esprit de service; que celui qui enseigne s'attache à l'enseignement; celui qui exhorte, à l'exhortation; que celui qui donne le fasse avec simplicité; [...] celui qui exerce la miséricorde, avec joie. Que l'amour soit sans hypocrisie. Ayez le mal en horreur; attachez-vous fortement au bien. Par amour fraternel, ayez de l'affection les uns pour les autres; par honneur, usez de prévenances réciproques. Ayez de l'empressement et non de la paresse. Soyez fervents d'esprit. Servez le Seigneur. Réjouissez-vous en espérance. Soyez patients dans la tribulation. Persévérez dans la prière. Subvenez aux besoins des saints. Tâchez d'exercer l'hospitalité. Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas. Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent; pleurez avec ceux qui pleurent. Ayez les mêmes sentiments les uns envers les autres. »

- c. Hébreux 13.2,16 : « Persévérez dans l'amour fraternel. N'oubliez pas l'hospitalité; car en l'exerçant, quelques-uns, à leur insu, ont logé des anges. [...] N'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir. »
- d. 1 Pierre 4.8-11 : « Avant tout, ayez les uns pour les autres un amour constant, car l'amour couvre une multitude de péchés. Exercez l'hospitalité les uns envers les autres, sans murmurer. Puisque chacun a reçu un don, mettez-le au service des autres en bons intendants de la grâce si diverse de Dieu. Si quelqu'un parle, que ce soit selon les oracles de Dieu; si quelqu'un sert, que ce soit par la force que Dieu lui accorde, afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, à qui appartiennent la gloire et la puissance aux siècles des siècles. Amen. »

5. Le ministère des diacres

- a. Actes 6.1-7 : « En ces jours-là, comme les disciples se multipliaient, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans le service quotidien. Les douze convoquèrent alors la multitude des disciples et dirent : Il ne convient pas que nous délaissions la parole de Dieu pour servir aux tables. C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, remplis de l'Esprit et de sagesse, et nous les chargerons de cet emploi. Pour nous, nous persévérons dans la prière et dans le service de la parole. Ce discours plut à toute la multitude. Ils élurent Étienne, homme plein de foi et d'Esprit Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche. Ils les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains. La parole de Dieu se répandait, le nombre des disciples se multipliait beaucoup à Jérusalem, et une grande foule de sacrificeurs obéissait à la foi. »
- b. Philippiens 1.1 : « Paul et Timothée, serviteurs du Christ-Jésus, à tous les saints en Christ-Jésus qui sont à Philippiques, aux évêques et aux diacres... »
- c. 1 Timothée 3.8-13 : « Les diacres pareillement doivent être respectables, éloignés de la duplicité, des excès de vin et des gains honteux; qu'ils conservent le mystère de la foi dans une

conscience pure. Qu'on les mette d'abord à l'épreuve, et qu'ils exercent ensuite le diaconat, s'ils sont sans reproche. Que les femmes de même soient respectables, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses. Les diacres doivent être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons. Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Christ-Jésus. »

6. Grandir dans l'amour les uns pour les autres et pour tous les hommes

- a. Galates 6.10 : « Ainsi donc, pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi. »
- b. 1 Th 3.12 : « Que le Seigneur fasse abonder et déborder votre amour les uns pour les autres et envers tous les hommes, à l'exemple de celui que nous avons pour vous. »
- c. 1 Jean 3.16-18 : « À ceci, nous avons connu l'amour : c'est qu'il a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour les frères. Si quelqu'un possède les biens du monde, qu'il voit son frère dans le besoin et qu'il lui ferme son cœur, comment l'amour de Dieu demeurera-t-il en lui? Petits enfants, n'aimons pas en parole et avec la langue, mais en action et en vérité. »

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Les diacres, la miséricorde et la communion des saints selon les confessions de foi réformées

1. Confession de foi de La Rochelle (Jean Calvin, 1559)
2. Confession de foi des Pays-Bas (Guy de Brès, 1561)
3. Seconde confession helvétique (Henri Bullinger, 1561)
4. Catéchisme de Heidelberg (Gaspard Olevianus et Zacharie Ursinus, 1563)
5. Confession de foi de Westminster (Assemblée de théologiens, 1643-1649)

1. Confession de foi de La Rochelle (Jean Calvin, 1559)

29. **Les ministères** : Quant à l'Église véritable, nous croyons qu'elle doit être gouvernée selon l'ordre établi par notre Seigneur Jésus-Christ¹ : à savoir qu'il y ait des pasteurs, des surveillants et des diacres, afin que la pureté de la doctrine y soit maintenue², que les vices y soient corrigés et réprimés³, que les pauvres et tous les affligés soient secourus dans leurs besoins, que les assemblées se tiennent au nom de Dieu et que les adultes y soient édifiés, de même que les enfants.

1. Ac 6.3-4; 14.23; 1 Co 12.28; Ép 4.11; 1 Tm 3.1,8; 2 Tm 4.1-5; Tt 1.5,9.
2. Ga 1.6-9.
3. Mt 18.15-18; 1 Co 5.4-5,11-12 : 2 Th 3.14-15.

31. **Les vocations** : Nous croyons que nul ne peut prétendre, de sa propre autorité, à une charge ecclésiastique, mais que cela doit se faire par élection¹, autant qu'il est possible et que Dieu le permet. Nous ajoutons cette restriction, en particulier parce qu'il a été parfois nécessaire — et même de notre temps où il n'existait plus d'Église véritable — que Dieu suscitât des hommes d'une façon extraordinaire pour dresser de nouveau l'Église qui était dans la ruine et la désolation.

La vocation intérieure : Mais, quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il faut toujours se conformer à cette règle : que tous, pasteurs, surveillants et diacres, soient assurés d'être appelés par Dieu à leur charge².

1. Ac 1.21-22; 6.3-6; Rm 10.15; 1 Tm 3.7; Tt 1.5; Hé 5.4.
2. Jr 23.21; Mt 28.18-19; Mc 16.15; Jn 15.16; Ac 13.2; Ga 1.15.

2. Confession de foi des Pays-Bas (Guy de Brès, 1561)

30. Nous croyons que cette vraie Église doit être gouvernée selon le mode spirituel d'organisation que notre Seigneur nous a enseigné dans sa Parole¹. Il doit y avoir des ministres ou pasteurs pour prêcher la Parole de Dieu² et pour administrer les sacrements³. Il doit aussi y avoir des anciens⁴ et des diacres⁵ qui, avec les pasteurs, forment le conseil de l'Église⁶. Par ce moyen, ils préservent la vraie religion, ils veillent à ce que la vraie doctrine soit gardée⁷, à ce que les hommes qui vivent dans le péché soient corrigés spirituellement et tenus en bride⁸, et à ce que les pauvres et les affligés soient

secourus et consolés selon leurs besoins⁹. Par ce moyen, toutes choses seront bien faites et le bon ordre régnera dans l'Église lorsque de tels hommes fidèles seront élus¹⁰, selon la règle que l'apôtre Paul donne à Timothée (1 Tm 3.1-13; Tt 1.5-9).

1. Ac 6.1-6; Ac 20.28; Ép 4.11-12; 1 Tm 3.5,10,13,15; Hé 13.17,20-21; 1 Pi 5.1-4.
2. Lc 10.16; Jn 20.23; Ac 6.2,4; Ac 13.2; Ac 26.17-18; Rm 10.14-15; 1 Co 4.1-2; 1 Co 12.28; 2 Co 5.19-20; Ép 4.11; 1 Tm 4.13-16; 1 Tm 5.17-18,22; 2 Tm 2.1-2,15; 2 Tm 4.2.
3. Mt 28.19-20; Mc 16.15-16; 1 Co 11.23-26.
4. Ac 14.23; 1 Tm 3.1; Tt 1.5.
5. Ac 6.2-6; 1 Tm 3.8-10,13.
6. Ph 1.1; 1 Tm 4.14.
7. Ac 15.2,4,6,22-23; Ac 20.28,32; Ga 1.6-9; Tt 1.9.
8. Mt 18.15-18; 1 Co 5.4-5,11-12; 1 Th 5.14; 2 Th 3.14-15; 1 Tm 5.1,20; 2 Tm 4.2; Tt 2.15.
9. Ac 6.1-4; Rm 15.25-28; 1 Co 16.1-3; Tt 1.7-9.
10. 1 Co 4.2.

31. Les pasteurs, les anciens et les diacres : Nous croyons que les ministres de la Parole de Dieu, les anciens et les diacres doivent être élus en leurs fonctions par une élection légitime de l'Église, en invoquant le nom de Dieu et avec bon ordre, comme la Parole de Dieu l'enseigne¹. Chacun doit donc se garder de s'imposer par des moyens illégitimes². Il doit attendre le temps où il sera ainsi appelé par Dieu, afin qu'il ait le témoignage de sa vocation et qu'il soit certain et assuré qu'elle lui vient du Seigneur³. Quant aux ministres de la Parole, ils ont tous un même pouvoir et une même autorité, où qu'ils se trouvent, puisqu'ils sont tous ministres de Jésus-Christ⁴, seul Évêque universel et seul Chef de l'Église⁵. De plus, afin que la sainte ordonnance de Dieu ne puisse être violée ou méprisée, nous disons que chacun doit tenir en haute estime les ministres de la Parole, les anciens et les diacres de l'Église, pour l'œuvre qu'ils accomplissent⁶, et être en paix avec eux, sans murmure ni dispute, autant que possible.

1. Ac 1.21-24; Ac 6.2-6; Ac 13.2-3; Ac 14.23; Rm 10.15; 1 Co 14.40; 1 Tm 4.13-14; 1 Tm 5.22; 2 Tm 1.6; Tt 1.5.
2. Jr 23.21; Ac 8.18-24; 2 Co 11.13; 3 Jn 1.9-11.
3. Jn 15.16; Ac 1.23; Ac 13.2; Ac 20.28; 1 Co 12.28; Ép 4.11; 2 Tm 1.6-7; Hé 5.4-5.
4. Mt 20.25-28; Mt 23.8-11; Mc 9.35; Lc 22.24-27; Ac 26.16-17; Rm 1.1; 1 Co 3.9; 1 Co 4.1-4; 2 Co 4.5; 2 Co 5.19-20; 1 Tm 4.12; 1 Pi 5.1-4.
5. És 61.1; Mt 23.8-10; Ép 1.22; Ép 5.23; Col 1.18; Hé 13.20; 1 Pi 2.25; 1 Pi 5.4.
6. 1 Co 3.8; 1 Co 9.3-14; Ga 6.6; Ph 2.29-30; 1 Th 5.12-13; 1 Tm 3.13; 1 Tm 5.17-19; Hé 13.7,17; 1 Pi 5.5.

3. Seconde confession helvétique (Henri Bullinger, 1561)

28. Des biens de l'Église :

1. L'Église du Christ a des richesses qu'elle tient de la générosité des princes et de la libéralité des fidèles qui lui ont fait don de leurs biens. L'Église a besoin de tels biens et elle en a possédés dès le commencement, afin de subvenir à diverses nécessités. Or le véritable usage des biens de l'Église a été autrefois, et reste encore maintenant, de conserver la doctrine dans les facultés et dans les cultes. Disposer de ces richesses signifie : garder intacts le devoir du chrétien ainsi que les cérémonies et bâtiments sacrés, soutenir les docteurs, les disciples et les ministres; et subvenir à d'autres nécessités,

en particulier le secours et le soulagement des pauvres. Que soient donc choisis des hommes qui craignent Dieu, qui se distinguent par leur clairvoyance et leur bonne gestion, afin qu'ils dispensent légitimement les biens de l'Église.

2. Mais si par les vicissitudes du temps, l'audace, l'ignorance ou la convoitise de certains, les biens de l'Église viennent à être employés de façon abusive, qu'ils soient restitués à un usage légitime par des hommes fidèles et sages. Tolérer un tel abus constituerait, en effet, un sacrilège des plus énormes. Aussi enseignons-nous l'importance de réformer les écoles et facultés corrompues dans leur doctrine, leur devoir envers Dieu ou leurs mœurs. Et que l'on prenne les dispositions requises pour subvenir avec intégrité, sagesse et une bonne conscience aux besoins des indigents.

4. Catéchisme de Heidelberg (Gaspard Olevianus et Zacharie Ursinus, 1563)

55. Qu'entends-tu par la communion des saints? D'abord, que tous les fidèles en général et chacun en particulier, comme membres du Christ Seigneur¹, ont part à toutes ses richesses et à tous ses dons²; ensuite, que chacun doit savoir qu'il est tenu d'employer, de bon cœur et avec joie³, les dons qu'il a reçus⁴, au bénéfice et au salut des autres membres⁵.

1. 1 Co 1.9; 1 Co 6.15,17; Hé 3.14; 1 Jn 1.3.
2. Rm 8.32; 1 Co 12.4-7,12-13.
3. 1 Co 13.1-7; Ph 2.4-8.
4. Rm 12.4-8; 1 Co 12.7-13; 1 Pi 4.10-11.
5. 1 Co 12.7,20-27.

5. Confession de foi de Westminster (Assemblée de théologiens, 1643-1649)

26. La communion des saints :

1. Tous les saints qui sont unis à Jésus-Christ, leur chef, par son Esprit et par la foi, ont communion avec lui en sa grâce, ses souffrances, sa mort, sa résurrection et sa gloire¹, et, étant unis les uns aux autres dans l'amour, ils se communiquent leurs dons et grâces², et ils sont dans l'obligation d'accomplir ces devoirs publics et privés qui contribuent à leur bien mutuel, tant dans l'homme intérieur que dans l'homme extérieur³.

1. 1 Jn 1.3; Ép 3.16-19; Jn 1.16; Ép 2.5-6; Ph 3.10; Rm 6.5-6; 2 Tm 2.12.
2. Ép 4.15-16; 1 Co 12.7; 3.21-23; Col 2.19.
3. 1 Th 5.11,14; Rm 1.11,12,14; 1 Jn 3.16-18; Ga 6.10.

2. Les saints sont tenus, par profession, de maintenir entre eux une sainte communauté et communion dans le culte rendu à Dieu, et d'accomplir tout autre service spirituel pouvant contribuer à l'édification mutuelle⁴, et à s'entraider dans les choses extérieures selon les capacités et les besoins divers de chacun. Cette communion, pour autant que Dieu en donne occasion, doit s'étendre à tous ceux qui, en tout lieu, en appellent au Nom du Seigneur Jésus⁵.

4. Hé 10.24-25; Ac 2.42,46; És 2.3; 1 Co 11.20.
5. Ac 2.44-45; 1 Jn 3.17; 2 Co 8.9; Ac 11.29-30.

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Le ministère des diacres selon des ordres ecclésiastiques

1. Église réformée du Québec (ÉRQ)
2. Églises canadiennes réformées (CanRC)
3. Églises réformées unies en Amérique du Nord (URCNA)
4. Église presbytérienne orthodoxe (OPC)
5. Église presbytérienne en Amérique (PCA)

1. Église réformée du Québec (ÉRQ)

2.4.1. La fonction principale des diacres est de servir l'Église et le monde au nom du Seigneur selon l'Écriture (Ac 6.2-3; Rm 12.7; 16.1,2). À cet effet, le conseil des diacres doit exercer les ministères de l'aide aux membres dans le besoin, de la distribution des dons en argent ou en nature, et de la formation des membres en ce qui concerne les biens matériels. Par l'exercice de leur ministère, l'amour du Christ devient visible et réel, en particulier aux nécessiteux et à ceux qui souffrent matériellement, physiquement, émotionnellement et spirituellement. Les diacres servent l'Église par leur engagement et par leur exemple. Ils sont un modèle qui stimule chaque membre à s'engager avec fidélité dans son service particulier. Ils doivent faire preuve de sagesse, de dévouement et de discrétion.

2.4.2. L'élection des diacres précède leur ordination et s'effectue dans la paroisse qui les appelle (Ac 6.1-6; 1 Tm 3.10). C'est au moment de leur première nomination dans une paroisse, après examen et approbation du conseil local, qu'on procède à leur ordination en présence de deux délégués du synode.

2.4.3. La paroisse peut appeler à la fonction de diacre tout membre professant qui fait preuve de sa compétence selon les critères bibliques tels que mentionnés dans Ac 6.3; Rm 16.1-2 et 1 Tm 3.8-13.

2.4.4. Les diacres sont responsables devant le conseil local de leur comportement, de leur doctrine et de leur ministère. Tout différend doit se régler au niveau du conseil local, mais si un désaccord persiste, les parties en cause peuvent faire appel au synode pour trancher la question. Si le ministère même du diacre est remis en question, le problème doit être soumis directement au synode (Rm 12.3-5; 1 Co 12.12; Ép 5.21; Ph 2.3; 1 Pi 5.5).

2.4.5. Le conseil des diacres sera composé d'après les besoins de la paroisse (Ac 6.1-5).

2.4.6. Les diacres, selon leur appel et leur disponibilité, peuvent participer aux travaux des comités du synode.

2. Églises canadiennes réformées (CanRC)

23. **L'office de diacre** : Les responsabilités particulières de l'office de diacre sont de veiller au bon progrès du service de charité dans l'Église locale; de prendre connaissance des besoins et difficultés

existants et d'exhorter les membres du corps du Christ à faire preuve de miséricorde; de recueillir et gérer les offrandes et de les distribuer au nom du Christ selon les besoins. Ils encourageront et réconforteront avec la Parole de Dieu ceux qui reçoivent les dons de l'amour du Christ, et ils encourageront en parole et en action l'unité et la communion du Saint-Esprit à laquelle l'Église a part à la table du Seigneur.

39. **Le conseil des anciens et les diacres** : Là où le nombre d'anciens est minime, l'on pourra inclure les diacres dans le conseil local selon une disposition locale; cela se fera invariablement là où le nombre d'anciens ou le nombre de diacres est moins de trois.

42. **Les réunions des diacres** : Lorsque les diacres se réunissent séparément, règle générale une fois par mois, pour traiter des affaires concernant leur office, ils le feront en invoquant le nom de Dieu. Ils rendront compte de leurs travaux au conseil local.

Les pasteurs prendront connaissance du travail du ministère de miséricorde et, si nécessaire, ils pourront assister à ces réunions.

3. Églises réformées unies en Amérique du Nord (URCNA)

15. Les responsabilités rattachées à l'office de diacre consistent à persévérer dans la prière et à superviser les œuvres de miséricorde chrétienne dans l'Église locale; à prendre connaissance des besoins dans l'Église locale; à exhorter les membres de l'Église à faire preuve de miséricorde; à recueillir et gérer les offrandes du peuple de Dieu au nom du Christ et à distribuer ces offrandes selon les besoins; et à encourager et réconforter avec la Parole de Dieu ceux qui reçoivent les dons de la miséricorde du Christ. Les besoins des personnes en dehors de l'Église locale, en particulier des autres croyants, devraient également être pris en considération dans la mesure où les ressources le permettent. Les diacres se réuniront habituellement chaque mois pour traiter des affaires se rapportant à leur office et ils rendront compte de leur travail au conseil des anciens.

23. Lorsque les diacres se réunissent avec le conseil des anciens, le groupe s'appelle le conseil élargi. Le conseil élargi exercera les responsabilités qui sont décrites dans l'ordre ecclésiastique ou qui lui sont déléguées par le conseil des anciens. Il agira sous l'autorité du conseil des anciens.

4. Église presbytérienne orthodoxe (OPC)

9-1. Les Écritures présentent l'office de diacre comme étant un office distinct et perpétuel dans l'Église. Les diacres sont appelés à manifester la compassion du Christ par un ministère de miséricorde varié envers les saints et les étrangers au nom de l'Église. À cette fin, ils exercent dans la communion de l'Église une intendance reconnue de bons soins et de dons prodigués à ceux dans le besoin ou dans la détresse. Ce service est distinct de celui du gouvernement dans l'Église.

9-2. Ceux qui sont choisis à cet office doivent faire preuve de grande foi, de vie exemplaire, de réputation honnête, d'amour fraternel, de sympathie chaleureuse et de bon jugement.

9-3. Afin de faciliter l'exécution des responsabilités de leur office, les diacres de chaque Église particulière formeront un comité des diacres. Le comité choisira ses officiers parmi ses membres.

9-4. Le comité supervisera le ministère de miséricorde dans l'Église et recueillera et distribuera l'argent destiné à venir en aide à ceux dans le besoin. D'autres formes de service pour l'Église peuvent également être confiées aux diacres.

9-5. Les diacres exerceront leurs fonctions sous la supervision et l'autorité du conseil des anciens. En conséquence, le comité tiendra le procès-verbal de ses réunions et de tous les fonds reçus et distribués, et soumettra ses procès-verbaux au conseil des anciens tous les trois mois et à d'autres moments à la demande du conseil des anciens. Si cela semble être dans l'intérêt de l'Église, le conseil des anciens peut demander au comité des diacres de reconsidérer toute action ou peut en infirmer la décision si nécessaire.

9-6. Il est souhaitable que le conseil des anciens et le comité des diacres se rencontrent ensemble à intervalles réguliers afin de s'entretenir de sujets portant sur des responsabilités communes.

9-7. Dans une Église qui n'a pas de diacres, les responsabilités de l'office incombent aux anciens.

5. Église presbytérienne en Amérique (PCA)

9-1. L'office de diacre est présenté dans les Écritures comme étant ordinaire et perpétuel dans l'Église. Il s'agit d'un ministère de sympathie et de service, à l'exemple du Seigneur Jésus; il manifeste également la communion des saints, surtout lorsque ceux-ci s'entraident les uns les autres quand ils sont dans le besoin.

9-2. Les diacres ont la responsabilité de servir ceux qui sont dans le besoin, les malades, les personnes seules et tous ceux qui peuvent être dans l'affliction. Ils ont également la responsabilité de développer la grâce de la libéralité chez les membres de l'Église, de concevoir des méthodes efficaces de recueillir les dons des membres et de distribuer ces dons parmi ceux qui en ont besoin. Ils s'occuperont de la propriété de l'Église, aussi bien réelle que personnelle, et ils s'occuperont d'entretenir le bâtiment de l'Église et d'autres immeubles appartenant à l'Église. Pour des questions touchant de façon importante la propriété de l'Église, ils ne peuvent pas prendre d'ultime décision sans l'approbation du conseil des anciens et le consentement de l'Église.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les diacres sont sous la supervision et l'autorité du conseil des anciens. Lorsqu'il est impossible pour une Église d'avoir des diacres, les responsabilités de leur office incombent aux anciens.

9-3. Pour exercer l'office de diacre qui est de nature spirituelle, on choisira des hommes spirituels, de réputation honnête, menant une vie exemplaire, faisant preuve d'esprit fraternel, de compassion et de bon jugement.

9-4. Les diacres d'une Église locale formeront un comité où le pasteur agira à titre de membre consultatif. Le comité élira un président et un secrétaire ainsi qu'un trésorier à qui seront confiés les fonds pour les dépenses courantes de l'Église. Ils se réuniront au moins une fois par trimestre et

lorsque demandé par le conseil des anciens. Le comité de chaque Église déterminera le nombre requis pour le quorum. Le comité tiendra le procès-verbal de ses réunions et de tous les fonds distribués et soumettra ses procès-verbaux au conseil des anciens de façon régulière et à la demande du conseil. Il est souhaitable que le conseil des anciens et le comité des diacres se réunissent une fois par trimestre pour s'entretenir de sujets d'intérêts communs.

9-5. Les diacres peuvent à juste titre être nommés par des synodes afin de servir sur des comités, en particulier en tant que trésoriers. Il convient également qu'ils soient nommés administrateurs de fonds gérés par ces synodes. Il peut également être utile que les synodes de l'Église invitent à leurs réunions des diacres sages et consacrés lorsqu'ils établissent des plans pour les finances de l'Église.

9-6. Il peut être très utile que les diacres tiennent des conférences de temps à autre pour discuter des sujets se rapportant au travail qui leur est confié. De telles conférences peuvent attirer la participation des représentants d'Églises venant de régions plus ou moins étendues. Toute action prise par ces conférences ne sera que de nature consultative.

9-7. Il est souvent indiqué que le conseil des anciens choisisse et nomme des hommes et des femmes de foi de l'Église pour aider les diacres à prendre soin des malades, des veuves, des orphelins, des prisonniers et d'autres qui peuvent être dans l'affliction ou dans le besoin.

Paulin Bédard, pasteur

Les articles cités proviennent des ordres ecclésiastiques respectifs des Églises indiquées, selon la version en vigueur en 2015 (traduction libre pour les CanRC, URCNA, OPC et PCA).

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Nous avons besoin de diacres possédant les qualités requises

« Les diacres pareillement doivent être respectables, éloignés de la duplicité, des excès de vin et des gains honteux; qu'ils conservent le mystère de la foi dans une conscience pure. Qu'on les mette d'abord à l'épreuve, et qu'ils exercent ensuite le diaconat, s'ils sont sans reproche. Que les femmes de même soient respectables, non médisantes, sobres, fidèles en toute chose. Les diacres doivent être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons. Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Christ-Jésus. »

1 Timothée 3.8-13

1. La nature du ministère diaconal
2. Les diacres sont des serviteurs
3. Les diacres participent à la direction de l'Église
4. Les diacres doivent bien diriger leur foyer
5. Les qualités requises pour être diacre
6. Un temps de mise à l'épreuve
7. Les qualités de la femme du diacre
8. Recherchons les bons dirigeants

1. La nature du ministère diaconal

Le ministère des diacres n'est pas toujours apprécié ou compris à sa juste valeur. Plusieurs s'imaginent que les diacres ne font que recueillir l'argent le dimanche et le distribuer à ceux qui en ont besoin. Cependant, d'après la liturgie d'ordination, le travail des diacres est beaucoup plus vaste et profond que cela.

« Les diacres ont la responsabilité de veiller au bon progrès de ce service de charité dans l'Église locale. Ils doivent prendre connaissance des besoins et des soucis existants et doivent exhorter les membres du corps du Christ à faire preuve de miséricorde. Ils doivent recueillir et gérer les offrandes diaconales et les distribuer au nom du Christ selon les besoins. Ils sont appelés à encourager et à reconforter avec la Parole de Dieu ceux qui reçoivent les dons de l'amour du Christ. Ils doivent encourager en parole et en action l'unité du corps du Christ et la communion du Saint-Esprit à laquelle l'Église prend part à la table du Seigneur. »

Les diacres ont la responsabilité d'activer l'Église pour que personne dans l'Église du Christ ne souffre de maladie, de solitude ou de pauvreté sans être reconforté. Recueillir et distribuer les offrandes diaconales n'est même pas leur responsabilité première. Leur responsabilité première est de

promouvoir en parole et en action l'unité du corps du Christ et la communion du Saint-Esprit à laquelle l'Église prend part à la table du Seigneur. Les diacres doivent veiller à ce que l'Église s'efforce de rechercher l'excellence spirituelle en vivant ensemble dans la foi, l'amour et l'unité.

2. Les diacres sont des serviteurs

En grec, le mot diacre signifie « serviteur » ou « ministre » et il est souvent utilisé dans un sens général. En 1 Timothée 4.6, par exemple, Paul dit que si Timothée enseigne la saine doctrine, il sera un bon ministre (diacre) du Christ. Tous les membres de l'Église qui sont de fidèles serviteurs du Christ dans l'office confié à tous les croyants sont des diacres dans ce sens général. Certains hommes sont toutefois choisis par Dieu à l'office particulier de diacre ordonné. Ces diacres servent le Christ en encourageant et en développant la communion des saints.

3. Les diacres participent à la direction de l'Église

Pour distinguer le ministère de diacre du ministère d'ancien, on dit parfois que les diacres servent, tandis que les anciens dirigent. En réalité, les anciens et les diacres doivent tous servir le peuple de Dieu selon les besoins de chacun. Les anciens le font en veillant sur le troupeau et les diacres le font par le ministère de miséricorde. Même si le ministère des diacres souligne la dimension du service, ils doivent diriger et conduire l'Église du Christ en collaboration avec les anciens. Voici ce que dit à ce sujet l'article 30 de la Confession des Pays-Bas :

« Nous croyons que cette vraie Église doit être gouvernée selon le mode spirituel d'organisation que notre Seigneur nous a enseigné dans sa Parole. Il doit y avoir des ministres ou pasteurs pour prêcher la Parole de Dieu et pour administrer les sacrements. Il doit aussi y avoir des anciens et des diacres qui, avec les pasteurs, forment le conseil de l'Église. »

4. Les diacres doivent bien diriger leur foyer

Les anciens, les diacres et les pasteurs ont leurs fonctions et leurs responsabilités respectives, mais ils doivent travailler ensemble à gouverner, diriger, conduire et prendre soin de l'Église. C'est la raison pour laquelle l'apôtre Paul dit à propos des diacres aussi bien qu'à propos des anciens que l'une des qualités requises pour exercer ces ministères est de bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons (versets 5 et 12). Tous les officiers de l'Église doivent exercer une bonne direction dans leurs foyers afin d'être capables de bien guider l'Église. Un diacre démontre qu'il a la capacité de diriger l'Église par la manière dont il s'occupe de sa situation familiale et par la façon dont il résout ses problèmes à la maison, mais aussi par sa façon de mener son entreprise ou de traiter ses employés.

5. Les qualités requises pour être diacre

En 1 Timothée 3, la liste des qualités requises pour exercer le ministère de diacre suit immédiatement la liste de celles requises pour être ancien ou évêque. Elles sont rattachées ensemble par le mot « pareillement » ou « de même » (verset 8), car ce que Paul dit au sujet des anciens s'applique aussi aux

diacres. Les exigences pour être diacre, tout comme les qualités requises pour être ancien, sont bien plus qu'une série de suggestion. Elles sont nécessaires et obligatoires.

a. En 1 Timothée 3.8-10, l'apôtre mentionne certaines qualités qu'un diacre doit posséder. D'abord, un diacre doit être digne de respect et d'honneur. Il doit être un homme de foi, rempli du Saint-Esprit et de sagesse. Il n'est pas insouciant, désinvolte ou superficiel. Toutes ses actions sont sous la direction du Saint-Esprit. Sa vie est remplie du fruit de l'Esprit que sont « *l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bienveillance, la fidélité, la douceur, la maîtrise de soi* » (Ga 5.22-23). Un diacre qui est digne de respect sait que celui qui veut réellement servir Dieu doit y consacrer beaucoup de temps et d'énergie, et que ce ne sera pas toujours facile.

b. De plus, un diacre doit être sincère. Sa parole doit être digne de confiance. Une personne qui n'est pas sincère est susceptible de dire une chose à l'un et une autre chose à un autre, pour pouvoir parvenir à ses propres buts et se faire bien paraître. Puisque les diacres sont au courant de certains sujets confidentiels et de questions spirituelles, ils doivent savoir comment parler avec intégrité aux moments appropriés.

c. La troisième qualité indiquée dans la liste sur les diacres est de ne pas faire excès de vin. Paul précise qu'il s'agit là d'une exigence pour les anciens comme pour les diacres. Les anciens et les diacres doivent être des exemples et montrer que nous n'avons pas besoin de servir du vin à chaque fête ou à chaque rencontre sociale. Conscient de toute la misère causée par la consommation d'alcool, un officier doit faire preuve de prudence dans sa propre consommation de vin et d'alcool et dans les consommations qu'il offre aux autres. L'Église doit être un témoin également à cet égard dans un monde qui ne connaît pas de retenue.

d. La quatrième qualité exigée des diacres consiste à ne pas rechercher de gains malhonnêtes. Ceux qui sont avides de gain veulent exercer le contrôle et le pouvoir, ils recherchent les éloges et sont souvent motivés par un désir de prestige, de flatteries et de compliments. Ces gens s'intéressent aux autres seulement pour en retirer un profit financier. Les disciples du Christ, au contraire, servent à travers tout ce qu'ils font en pensant au gain que les autres en recevront. Ils se souviennent qu'il y a plus de bonheur à donner de ce qu'ils ont au service du Seigneur qu'à recevoir l'honneur et la reconnaissance pour toutes les belles choses qu'ils font. Un diacre ne doit pas s'élever, mais doit avoir un ardent désir de servir Jésus-Christ et son peuple. Il doit aider les anciens et le pasteur dans leur travail et doit aider l'Église dans ses besoins.

e. Les diacres doivent avant tout garder les grandes vérités de la foi dans une conscience pure. Un diacre doit comprendre et connaître la vérité révélée par le Seigneur, afin de pouvoir reconforter et relever ceux qui sont abattus au moyen des Écritures. Un diacre conserve le mystère de la foi dans une conscience pure, car il obéit à la vérité et il vit selon ses convictions bibliques. Il n'exige pas des autres des choses qu'il ne fait pas lui-même. Avoir une conscience pure signifie être lavé de la culpabilité de ses propres péchés par le sang du Christ et être renouvelé par le Saint-Esprit afin de vivre selon la Parole de Dieu.

6. Un temps de mise à l'épreuve

Il faut du temps pour qu'une Église sache si un homme a les qualités pour pouvoir servir comme diacre. C'est la raison pour laquelle Paul ajoute : « *Qu'on les mette d'abord à l'épreuve, et qu'ils exercent ensuite le diaconat, s'ils sont sans reproche.* » Cela ne veut pas dire qu'un homme doit d'abord être soumis à une période d'essai et que si les gens aiment ce qu'ils voient, il peut alors servir comme diacre. L'idée est plutôt que chaque homme dans l'Église devrait être capable d'être évalué de près par toute l'Église. Tout homme doit consacrer sa vie au Seigneur avant de pouvoir être jugé digne de diriger l'Église du Christ. C'est de cette façon que les sept premiers diacres ont été choisis. Ils avaient la réputation dans l'Église d'être des hommes « *de qui l'on rend un bon témoignage, remplis de l'Esprit et de sagesse* » (Ac 6.3).

7. Les qualités de la femme du diacre

Un diacre, tout comme un ancien, doit être mari d'une seule femme. Il doit être fidèle et loyal envers sa femme en actes et en attitude. Il est également important que l'épouse d'un diacre ne s'ingère pas dans le ministère de son mari ni qu'elle rende son travail impossible par sa conduite.

Au verset 11, Paul énumère plusieurs qualités requises aux femmes des diacres. « *Que les femmes de même soient respectables, non médisantes, sobres, fidèles en toute chose.* » Pour qu'un homme puisse servir comme diacre de manière utile et fructueuse, sa femme doit être une femme de Dieu. La femme d'un diacre doit être « sobre » et faire preuve de modération dans son comportement. Lorsque Paul dit qu'elles doivent être « non médisantes », il utilise un mot qui désigne l'œuvre du diable. Si une femme fait du commérage, elle empêchera son mari de bien accomplir son travail. Il est souhaitable qu'un diacre fasse part de son travail à sa femme, à l'exception de sujets confidentiels. Elle peut lui apporter une aide importante de bien des façons. Une telle aide exige qu'elle soit digne de respect et non médisante, qu'elle mette un cadenas à sa bouche. Elle et son mari doivent être fidèles en toute chose.

8. Recherchons les bons dirigeants

Nous avons examiné les qualités que les diacres et leurs épouses doivent posséder selon l'apôtre Paul. Il nous encourage à établir dans ce ministère des hommes qui sont réellement qualifiés pour diriger et gouverner l'Église du Christ. Il ne faut pas seulement qu'un officier soit un homme. Il doit avoir la réputation d'être un homme qui s'efforce de vivre selon la volonté de Dieu en toutes choses. C'est là le genre d'officiers que nous devrions rechercher pour assurer la direction de l'Église. Lorsque nous recherchons le bon type de dirigeants, faisons attention de ne pas établir nos propres normes qui peuvent aller au-delà de ce que le Seigneur demande. Tous les frères de l'Église doivent s'efforcer d'avoir les qualités énumérées en 1 Timothée 3. Même s'ils ne sont jamais appelés à servir comme diacres, en s'efforçant de vivre de cette façon, ils seront mieux en mesure de glorifier le Seigneur.

Peter Feenstra, pasteur

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Les qualités requises pour être diacre

« Les diacres pareillement doivent être respectables, éloignés de la duplicité, des excès de vin et des gains honteux; qu'ils conservent le mystère de la foi dans une conscience pure. Qu'on les mette d'abord à l'épreuve, et qu'ils exercent ensuite le diaconat, s'ils sont sans reproche. [...] Les diacres doivent être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons. Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Christ-Jésus. »

1 Timothée 3.8-10,12-13

1. Respectable

- a. Chaque diacre doit être un homme droit et intègre devant Dieu et devant les hommes, de sorte qu'il soit digne de respect, d'honneur, d'admiration, d'amour et d'affection parmi le peuple de Dieu. C'était l'une des qualités requises aux sept hommes choisis pour aider les apôtres en Actes 6.3.
- b. Tout homme dont les manières, la conduite, les pensées ou l'attitude ne sont pas honorables, dignes de respect et d'admiration ne possède pas cette qualité requise et ne devrait pas être diacre.
- c. Un homme qui exerce l'office de diacre et dont la vie et la réputation sont entachées par le péché devrait être relevé de son office.
- d. L'Église devrait respecter et honorer les diacres qui servent parmi eux.

2. Éloigné de la duplicité

- a. Chaque diacre doit dire la vérité de façon conséquente et doit tenir parole. Le même commandement de Dieu exige de tout chrétien qu'il dise la vérité avec sincérité.
- b. La duplicité et la parole délibérément trompeuse disqualifient un homme de l'office de diacre dans l'Église.
- c. Il est très important que la parole d'un diacre soit digne de confiance, vraie et sans tromperie, car il s'occupe de l'argent et des biens de l'Église. Un diacre qui n'a pas cette aptitude peut facilement voler l'Église.
- d. Un diacre ne devrait pas parler de façon aimable aux pauvres et nécessiteux, puis dire du mal d'eux aux autres.

3. Pas adonné au vin

- a. Le vin est une bonne chose donnée par Dieu, mais doit être utilisé correctement pour la gloire de Dieu.

- b. Un diacre ne doit pas être adonné au vin. Il ne doit pas consommer de vin de façon immodérée, ni en être esclave, ni consommer quelque aliment ou boisson qui nuise à son jugement. La dépendance au vin disqualifie un homme de cet office. Un homme qui s'enivre ne peut pas non plus exercer l'office de diacre dans l'Église.
- c. Non seulement l'excès d'alcool ne convient pas à un officier de l'Église, en plus ces excès mènent souvent à des conséquences pires, comme des querelles, des attitudes stupides, l'impureté, etc. Selon Éphésiens 5.18, aucun croyant, encore moins un diacre, ne devrait s'enivrer. Le peuple de Dieu devrait plutôt être rempli de l'Esprit Saint, d'autant plus les diacres (Ac 6.3).

4. Pas avide de gains honteux

- a. Posséder et gagner de l'argent est une bénédiction de l'alliance venant du Seigneur. Ce n'est pas mauvais en soi. Ce n'est pas quelque chose que les croyants devraient éviter, comme la théologie catholique romaine et l'ascétisme le prétendent.
- b. Cette qualité interdit au diacre d'acquérir de l'argent ou des biens matériels dans un mauvais but ou de façon malhonnête. Un homme ne devrait pas devenir diacre dans le but d'obtenir de l'argent ou pour quelque autre avantage matériel.
- c. Un homme qui recherche d'abord le pouvoir, le contrôle, l'autorité, l'honneur, le prestige, le respect, les flatteries plutôt que la gloire de Dieu et l'édification de l'Église ne peut pas non plus exercer l'office de diacre.
- d. Un homme qui cherche sans scrupule à parvenir à ses fins aime aussi le gain honteux et ne peut donc pas devenir diacre.

5. Qui conserve le mystère de la foi dans une conscience pure

- a. Les diacres, comme les anciens, devraient être bien instruits dans la doctrine et la pratique réformée. Les diacres devraient bien connaître les Écritures et vivre selon les Écritures, être capables d'utiliser correctement les Écritures pour les appliquer dans toutes sortes de situations quotidiennes.
- b. Les diacres doivent être de véritables chrétiens bien fondés dans la doctrine et menant une vie obéissante et fidèle. Ils doivent être consacrés à la foi réformée, à tout ce que Dieu nous a révélé dans sa Parole. Ils doivent tenir fermement à la foi de nos pères sans réserve.
- c. Même si les diacres n'exercent pas un office d'enseignement dans l'Église, le Christ ne veut dans son Église aucun pasteur, ancien ou diacre inexpérimenté dans la foi chrétienne.
- d. Il est important qu'un diacre soit expérimenté dans la foi chrétienne (voir Hé 5.2-14), car il aura souvent à donner des conseils et à reconforter d'autres personnes. Cela fait partie du travail du diacre au service du peuple de Dieu. Les conseils et les encouragements qu'il prodigue doivent être bibliques, fondés sur une doctrine solide, exacts et pleins de sagesse pratique. Cela n'est possible que par l'étude fidèle et l'utilisation correcte de la Parole de Dieu.

6. Qu'on les mette d'abord à l'épreuve

- a. Les diacres comme les anciens devraient être mis à l'épreuve ou évalués avant d'entrer en fonction dans l'Église.
- b. Cette évaluation ou mise à l'épreuve peut être faite de différentes façons, mais devrait être davantage qu'un simple examen sommaire. Un homme devrait faire la preuve, pendant une période de temps suffisante, qu'il est sans reproche et qu'il possède les dons et les compétences de servir dans un office particulier dans l'Église.
- c. Nous ne devrions pas considérer l'office de diacre comme étant un premier échelon dans l'Église. Un diacre n'est pas un « apprenti ancien ». Il n'est pas correct de nommer un homme à l'office de diacre dans le but de le mettre à l'épreuve pour savoir s'il peut continuer à servir comme diacre ou s'il peut gravir l'échelon d'ancien dans l'Église. L'office de diacre n'est pas un banc d'essai. Cette qualité requise signifie qu'un homme doit être mis à l'épreuve avant de devenir diacre.
- d. Seuls des hommes menant une bonne vie chrétienne et de bonne réputation, dirigés par la Parole et l'Esprit du Christ et possédant les dons requis à un office particulier dans l'Église, devraient être choisis comme diacres et anciens. Avant de nommer un homme à un office particulier, l'Église devrait évaluer le caractère et les dons de cet homme et s'assurer qu'il possède les qualités requises et qu'il est digne d'un tel office.
- e. Un nouveau chrétien ou un chrétien immature ne devrait pas être nommé à l'office de diacre.

7. Sans reproche

- a. Lorsque l'Église considère la candidature d'un homme à l'office de diacre, l'homme doit démontrer sur une certaine période de temps qu'il est sans reproche afin de faire preuve qu'il possède les qualités requises à l'exercice de ce ministère. L'homme doit montrer qu'il est parvenu à maturité, intègre devant Dieu et les hommes et donc irréprochable.
- b. Si un homme est sans reproche, il peut alors devenir diacre. Autrement, il échoue la mise à l'épreuve.
- c. Seul un homme possédant cette maturité, cette réputation et cette intégrité est digne de cet appel et pourra servir le peuple de Dieu fidèlement dans son ministère et glorifier Dieu dans son travail (voir Ac 6.3-5).
- d. Tout homme dont la réputation est entachée ou qui ne mène pas une bonne vie chrétienne ne possède pas cette qualité requise et ne devrait pas être diacre.
- e. Un diacre dont le caractère et la réputation ne sont pas sans reproches ou dont l'autorité est discréditée par des péchés qui réapparaissent régulièrement dans sa vie devrait être relevé de son office.

8. Mari d'une seule femme

- a. Il est important de savoir ce que la loi de Dieu interdit et permet au sujet du divorce et du remariage. Dans certains cas, cela permettra de déterminer si un homme n'a qu'une seule femme et s'il possède les qualités requises à l'office de diacre.

- b. Il est normal qu'un homme se marie et qu'il acquière de l'expérience à servir sa propre maison pour qu'il sache comment servir le peuple de Dieu. La femme d'un diacre devrait également être une aide importante pour son mari dans le service à rendre au peuple de Dieu dans ses besoins. Même les enfants du diacre peuvent l'aider considérablement dans cette tâche importante.
- c. Des hommes qui sont infidèles, qui divorcent illégitimement, qui se remarient illégitimement ou qui ne prennent pas bien soin de leur femme ne devraient pas devenir ou demeurer diacres.
- d. Les femmes sont exclues de l'office de diacre.
- e. Il n'est pas normal ni recommandé que des diacres restent célibataires. Le mariage est saint et institué par Dieu. Les officiers de l'Église, incluant les diacres, devraient être des gens mariés vivant dans la sainteté et l'obéissance à Dieu comme exemples pour tout le troupeau. Leur expérience à titre de chef de leur famille sera utile pour servir l'Église dans ses besoins et pour édifier les familles de l'Église de telle manière à ce qu'elles rendent gloire à Dieu.

9. Capable de diriger ses enfants et sa propre maison

- a. Le diacre a la responsabilité de prendre soin de l'Église de Dieu. Avant qu'un homme soit digne de confiance pour prendre soin de l'Église de Dieu, il doit bien diriger sa propre maison, incluant lui-même, sa famille, ses affaires quotidiennes et tout ce qui est sous son autorité.
- b. Si un homme ne se dirige pas bien, si ses enfants sous son autorité sont infidèles, désobéissants ou mènent une vie dissolue, si sa femme est rebelle ou sa maison est désordonnée, il n'est pas apte à diriger l'Église de Dieu et à servir à l'office de diacre. La manière dont un homme dirige bien sa maison est importante.
- c. Paul demande qu'un diacre ne soit pas sans expérience dans la vie. Contrairement à l'idéal catholique romain, un homme qui a de l'expérience dans la vie ordinaire et qui a l'habitude de prendre des responsabilités que les relations humaines imposent est bien mieux formé et préparé pour diriger l'Église qu'un homme qui mène une vie d'ermite.
- d. Les femmes sont exclues de l'office de diacre, car cette qualité exige qu'un diacre dirige bien sa maison. La Bible interdit à une épouse de diriger son mari. Cette qualité convient parfaitement aux hommes diacres, car la Bible commande à l'homme d'être le chef de sa maison qui dirige sa famille et pourvoit à ses besoins.
- e. Cette qualité réfute également l'idée selon laquelle 1 Timothée 3.8-13 se rapporterait à des domestiques dans une maison plutôt qu'à des diacres dans l'Église. Des domestiques ne dirigent pas leur maison.

10. Un rang honorable et une grande assurance

- a. Le verset 13 mentionne deux bienfaits pour ceux qui exercent bien le ministère de diacre. Tout d'abord, ils s'acquièrent un rang honorable, c'est-à-dire l'honneur, l'estime, le respect et

les éloges de la part de l'Église. Ensuite, ils s'acquièrent une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ.

- b. Ce verset n'encourage pas l'ancienne pratique de choisir des anciens parmi les diacres afin d'être promu à un rang supérieur. Un diacre peut être choisi pour devenir ancien, mais il peut arriver qu'un homme qui n'est pas diacre soit plus qualifié qu'un diacre pour devenir ancien.
- c. Le ministère de diacre n'est pas une tâche inférieure, mais un ministère très honorable. L'Église devrait porter grande attention de choisir comme diacres des hommes ayant les qualités requises. Les diacres devraient s'efforcer de bien servir dans l'exercice de leur ministère. L'Église devrait tenir en haute estime et respecter les diacres qui servent bien, tout comme l'Église accorde un double honneur aux anciens qui dirigent bien.

Archibald Allison, pasteur

Traduit et résumé de « Biblical Qualifications for Deacons », *Ordained Servant*, 1997, vol. 6, n° 1, p. 4-9, vol. 6, no 2, p. 31-36, vol. 6, no 3, p. 49-54.

L'auteur est pasteur de l'Église presbytérienne orthodoxe (OPC) à Fort Collins, Colorado, États-Unis.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Les qualités requises de l'épouse d'un ancien, d'un diacre ou d'un pasteur

« Que les femmes de même soient respectables, non médisantes, sobres, fidèles en toute chose. »

1 Timothée 3.11

1. Les femmes des anciens et des diacres

- a. Le verset 11 présente les qualités requises aux épouses des anciens et des diacres. Si l'épouse d'un homme n'a pas les quatre qualités mentionnées au verset 11, ce dernier ne peut pas devenir un pasteur, un ancien ou un diacre dans l'Église.
- b. Dans ce verset 11, Paul ne parle pas de qualités requises à des diaconesses ni d'autres catégories particulières de femmes ou d'un ministère particulier pour des femmes dans l'Église.

2. Respectables

- a. L'épouse d'un ancien ou d'un diacre doit être droite et intègre devant Dieu et devant les hommes, de sorte qu'elle soit digne de respect, d'honneur, d'admiration, d'amour et d'affection parmi le peuple de Dieu. Tout comme les diacres, les épouses doivent avoir une bonne réputation.
- b. Toute épouse dont les manières, la conduite, les pensées ou l'attitude ne sont pas honorables, dignes de respect et d'admiration ne possède pas cette qualité requise. Son mari ne devrait pas être un ancien ou un diacre.
- c. L'Église devrait respecter et honorer les épouses des anciens et des diacres qui servent parmi eux.

3. Non médisantes

- a. L'épouse d'un officier dans l'Église ne doit pas médire contre d'autres personnes, ce qui signifie ne pas dire des choses fausses qui attaquent la réputation des autres. Une épouse devrait au contraire aider son mari à édifier les autres et à les préparer à toute bonne œuvre.
- b. Toute personne, incluant toute femme, devrait cultiver cette qualité, en particulier l'épouse d'un pasteur, d'un ancien ou d'un diacre.
- c. Un homme dont l'épouse est médisante n'a pas les qualités requises à l'office d'ancien ou de diacre dans l'Église.

4. Sobres

- a. Le sens du mot original est mieux traduit par « vigilant ».
- b. L'épouse d'un ancien ou d'un diacre doit être alerte et vigilante. Elle doit avoir un esprit incisif, qui surveille s'il y a des loups ou d'autres dangers qui la menacent ou qui menacent d'autres personnes du peuple de Dieu. Elle ne doit pas être un bébé dans la foi qui ne boit que du lait et qui ne s'y connaît pas dans la parole de justice. Elle doit au contraire avoir acquis de la maturité, être capable de prendre la nourriture solide des Écritures. Elle doit avoir les sens exercés à l'usage afin d'être capable de discerner la vérité de l'erreur (Hé 5.12-14). Elle doit veiller attentivement sur sa propre vie et sur son cœur, pour que ne surgisse aucune racine d'amertume, incrédulité, habitude de pécher dans sa vie, dans ses paroles ou dans ses pensées, qu'elle ne néglige les choses de Dieu ou ne désobéisse aux commandements de la Parole. Elle doit être capable d'aider son mari, sa famille et les autres à se garder du péché et de l'erreur. Cela est également demandé aux anciens (1 Tm 3.2), aux hommes âgés (Tt 2.2) et à tout le peuple de Dieu (1 Pi 5.8).
- c. La femme d'un ancien ou d'un diacre doit être sage, solide et douée de discernement. Elle doit avoir une pensée claire et un jugement sensé. Un homme dont l'épouse n'a pas ces qualités, mais qui est crédule, un bébé dans la foi, apprenant toujours sans jamais pouvoir arriver à la connaissance de la vérité (2 Tm 3.6-7), n'est pas apte à l'office d'ancien ou de diacre.

5. Fidèles en toutes choses

- a. Toute épouse doit être digne de foi et fidèle dans tous les domaines de la vie. Son mari doit être capable de lui faire entièrement confiance. Proverbe 31 nous trace le portrait d'une femme de Dieu fidèle en toutes choses.
- b. Si l'épouse d'un homme n'est pas fidèle en toutes choses, cet homme n'est pas qualifié pour être un ancien ou un diacre dans l'Église.

Archibald Allison, pasteur

Traduit et résumé de « Biblical Qualifications for Deacons », *Ordained Servant*, 1997, vol. 6, n° 3, p. 49-54.

L'auteur est pasteur de l'Église presbytérienne orthodoxe (OPC) à Fort Collins, Colorado, États-Unis.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

L'appel à devenir pasteur, ancien ou diacre

1. C'est Dieu qui appelle
2. Dieu se sert de son Église pour nous appeler
3. Comment l'Église doit-elle procéder pour appeler?
4. L'assurance de notre appel

1. C'est Dieu qui appelle

Qui décide qu'un homme devient pasteur, ancien ou diacre? Le principe biblique est le suivant : C'est Dieu qui appelle. Dans l'Ancien Testament, c'est Dieu qui a appelé les prophètes. Nous connaissons la vocation extraordinaire que Moïse a reçue au buisson ardent (Ex 3.10 à 4.17), de même que celle d'Ésaïe (És 6.8-9) et de Jérémie (Jr 1.4-7). C'est Dieu qui a appelé Aaron et sa descendance à être sacrificateurs (Ex 28.1). Dieu a appelé les juges Gédéon (Jg 6.14), Samson (Jg 13.5), Samuel (1 Sm 3.10), etc. Dieu a appelé Saül (1 Sm 10.1) et David (1 Sm 16.1,12-13) à devenir rois. C'est le Père qui a appelé son propre Fils à devenir le Souverain Sacrificateur.

« Nul ne s'attribue cet honneur; mais on y est appelé par Dieu, comme le fut Aaron lui-même. De même, ce n'est pas le Christ qui s'est donné lui-même la gloire de devenir souverain sacrificateur, mais c'est celui qui a dit : Tu es mon fils, c'est moi qui t'ai engendré aujourd'hui » (Hé 5.4-5).

C'est Jésus qui a appelé ses apôtres (Mt 10.1-4; Jn 15.16; Ac 9.15; Ga 1.1). Encore aujourd'hui, c'est Dieu qui appelle des gens à devenir pasteurs, anciens et diacres.

2. Dieu se sert de son Église pour nous appeler

Comment est-on appelé à un ministère particulier? Dans l'Ancien Testament, Dieu appelait très souvent des gens directement. Il a parlé directement à Moïse, à Ésaïe, à Jérémie. Parfois, c'était indirectement, à travers la participation du peuple d'Israël.

« Prenez des hommes sages, intelligents et connus dans vos tribus, et je les mettrai à votre tête. Vous m'avez répondu en disant : Ce que tu proposes de faire est une bonne chose. J'ai pris alors ceux qui étaient à la tête de vos tribus, des hommes sages et connus, et je les ai mis à votre tête comme chefs de mille, chefs de cent, chefs de cinquante et chefs de dix et comme officiers dans vos tribus » (Dt 1.13-15).

Dans le Nouveau Testament, Jésus a appelé directement ses apôtres, incluant Paul qui a reçu une vision sur le chemin de Damas. Par la suite, Dieu a appelé indirectement des gens à devenir anciens, pasteurs et diacres. Cet appel indirect est habituellement adressé par l'intermédiaire de l'Église à qui est confiée cette responsabilité d'appeler des hommes à des fonctions spéciales.

En Actes 1.21-26, les apôtres ont demandé la participation de l'Église dans le choix d'un nouvel apôtre qui remplacerait Judas. Les apôtres ont d'abord expliqué les critères d'éligibilité. « *Il faut qu'il y en ait un qui soit avec nous témoin de sa résurrection.* » Ensuite, « *ils en présentèrent deux : Joseph appelé Barsabbas, surnommé Justus, et Matthias* » (Ac 1.22-23). Il est possible que ce « ils » soient les apôtres qui présentèrent deux candidats, ou encore toute l'Église sous la direction des apôtres. « *Puis ils prièrent en ces termes...* » Toute l'Église a participé de cœur à cette prière. Enfin, « *ils tirèrent au sort, et le sort tomba sur Matthias, qui fut associé aux onze apôtres* » (Ac 1.26). Les apôtres et l'Église ont été impliqués, mais en fin de compte, c'est Dieu qui a appelé. « *On jette le sort dans le pan de la robe, mais toute décision vient de l'Éternel* » (Pr 16.33).

En Actes 6.1-6, nous avons un exemple où nous voyons très clairement la participation de l'Église. Les veuves étaient négligées, le nombre des disciples augmentait et les apôtres ne pouvaient pas s'occuper de ces besoins particuliers. Ils ont alors rassemblé toute l'Église et leur ont dit :

« Il ne convient pas que nous délaissions la Parole de Dieu pour servir aux tables. C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, remplis de l'Esprit et de sagesse, et nous les chargerons de cet emploi. [...] Ils élurent Étienne, homme plein de foi et d'Esprit Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche. Ils les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains. »

L'Église a choisi des hommes selon les critères mentionnés et les a présentés aux apôtres. Ces hommes ont été mis à part pour ce service et sont entrés officiellement en fonction par la prière publique et l'imposition des mains des apôtres. L'initiative venait des officiers de l'Église (apôtres); l'Église a joué un rôle important dans le choix des sept hommes et leur entrée en fonction officielle a été confirmée par les officiers de l'Église. Tout cela nous montre que c'est Dieu lui-même qui appelle, par le fait qu'Étienne était plein de foi et d'Esprit Saint et aussi par les bénédictions qui ont résulté : « *La parole de Dieu se répandait, le nombre de disciples se multipliait beaucoup* » (Ac 6.7).

En Actes 14.23, Paul et Barnabas ont par la suite fait nommer des anciens : « *Ils firent nommer pour eux des anciens dans chaque Église, et, après avoir prié et jeûné, ils les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru.* » Le verbe « cheironèsantes », traduit par « firent nommer » signifie élire en levant la main. Encore une fois, les officiers donnent la direction, mais l'Église semble directement impliquée dans la nomination des anciens. Paul a également demandé à Tite de rester sur l'île de Crète pour établir des anciens dans chaque ville (Tt 1.5).

La Confession de foi de La Rochelle dit à l'article 31 :

« Nous croyons que nul ne peut prétendre, de sa propre autorité, à une charge ecclésiastique, mais que cela doit se faire par élection, autant qu'il est possible et que Dieu le permet. »

De même, la Confession de foi des Pays-Bas dit à l'article 31 :

« Nous croyons que les ministres de la Parole de Dieu, les anciens et les diacres doivent être élus en leurs fonctions par une élection légitime de l'Église, en invoquant le nom de Dieu et dans le bon ordre, comme la Parole de Dieu l'enseigne. Chacun doit donc se garder de s'imposer par des moyens illégitimes. Il doit attendre le temps où il sera appelé par Dieu, afin qu'il ait le témoignage de sa vocation et qu'il soit ainsi certain et assuré qu'elle lui vient du Seigneur. »

Dans l'histoire de l'Église, plusieurs ont « prétendu » avoir reçu une vocation. Aujourd'hui, il arrive souvent qu'un homme ou une femme « se sente » appelé à devenir pasteur ou dirigeant chrétien et à commencer sa nouvelle Église ou son propre groupe. Dans l'Ancien Testament, les vrais prophètes ne voulaient pas l'être, ils se reconnaissaient indignes, ils commençaient par dire : « Mais qui suis-je, Seigneur, et comment parlerais-je, et comment pourrais-je? » Les vrais appelés redoutent leur vocation, tandis que les faux prophètes en voudraient un peu plus. La vocation est une réalité devant laquelle un homme doit trembler.

Nous n'avons pas le droit de nous imposer nous-mêmes pasteur, prédicateur, berger, missionnaire, ancien ou diacre. Il nous faut être appelés par élection légitime de l'Église. Le Saint-Esprit demeure libre d'appeler qui il veut, cependant il a bien voulu se servir du moyen de l'Église. « *Le Saint-Esprit vous a établis évêques au sein du troupeau* » (Ac 20.28).

3. Comment l'Église doit-elle procéder pour appeler?

La Bible ne donne pas de directives strictes concernant la façon précise d'appeler des pasteurs, des anciens ou des diacres. Nous pouvons cependant dégager les éléments suivants :

- a. La démarche d'appel se fait *sous la supervision du conseil des anciens* de l'Église qui doit s'assurer que tout se fait avec bienséance et avec ordre. Le conseil expliquera à l'Église *les étapes prévues* jusqu'à l'ordination ainsi que *les règles de procédure* déterminées d'avance concernant l'élection.
- b. L'Église doit reconnaître qu'elle est l'instrument de Dieu et doit *prier en public et en privé* pendant les différentes étapes du processus, pour que l'élection se fasse selon la volonté de Dieu et que le Seigneur donne sa grâce et sa force à ceux qui seront choisis.
- c. L'Église doit connaître *les qualités requises* pour être pasteurs, anciens et diacres et *la nature du ministère* qu'ils sont appelés à exercer. Le conseil enseignera l'Église à cet effet pour qu'elle discerne la volonté de Dieu et participe intelligemment au processus de nomination.
- d. Le conseil donnera à l'Église l'occasion de *participer au processus d'appel*, pour que les personnes qui présentent les qualités voulues soient désignées avec le consentement et l'approbation de l'Église (exemples : propositions de candidats, élection au moyen d'un vote).
- e. Les candidats élus devront *se préparer en vue de leur examen* devant le conseil local ou devant le synode. Le conseil local s'assurera que ces candidats élus ont reçu une formation adéquate en vue d'exercer un ministère fructueux dans l'Église.

- f. Après l'élection et l'examen réussi, le conseil convoquera *un culte public* et procédera à l'ordination des hommes élus, avec la prière et l'imposition des mains.

Les grandes lignes de ces étapes sont habituellement stipulées dans l'ordre ecclésiastique ou dans les règles de fonctionnement de l'Église. Pour les autres détails, le conseil local peut établir ses règles particulières de procédures. Il peut y avoir par exemple des prédications et des conférences données à ce sujet, des prières faites en public, des suggestions des membres communiquées au conseil local, des candidats proposés par le conseil, puis le vote de l'assemblée.

Ces étapes signifient que l'appel de ces hommes est publiquement reconnu et confirmé. L'imposition des mains signifie que ces hommes sont mis à part pour exercer ce ministère dans l'Église et symbolise que des dons spirituels particuliers leur sont conférés par le Saint-Esprit.

4. L'assurance de notre appel

On distingue souvent l'appel extérieur et l'appel intérieur. Cette distinction est utile pourvu qu'elle souligne l'importance d'être convaincu dans notre cœur que Dieu nous appelle vraiment à un ministère particulier par l'intermédiaire de son Église. Il faut cependant se garder de séparer ou d'opposer un appel extérieur et un appel intérieur. Certains s'imaginent que l'appel intérieur viendrait d'une révélation spéciale ou d'une indication extraordinaire provenant de Dieu. Ou bien ils pensent qu'il s'agirait d'un sentiment émotif ou d'une expérience intérieure forte.

Calvin est très sobre dans sa définition :

« *La vocation intérieure est l'assurance que l'on doit avoir dans le cœur que ce n'est pas par ambition, ni par avarice que l'on a choisi cet état, mais parce qu'on éprouve une vraie crainte de Dieu et qu'on a un vif désir d'édifier l'Église. Il est indispensable qu'il en soit ainsi en chacun de nous qui sommes ministres, si nous voulons que notre ministère soit approuvé de Dieu* » (Institution, IV,3,11).

Il est important que nous soyons assurés dans nos cœurs que Dieu nous appelle vraiment. Pour cela, Dieu se sert d'indications providentielles ordinaires qui incluent les éléments suivants :

- a. *Nos motivations* : La conscience d'être appelé à un travail particulier au service du Royaume de Dieu, par amour pour Dieu, par vif désir d'édifier l'Église et pour la cause de l'Évangile.
- b. *Nos compétences* : La conviction d'être suffisamment qualifié pour accomplir le ministère souhaité (qualités spirituelles, morales, familiales, doctrinales et intellectuelles).
- c. *Notre expérience* : Notre service fidèle déjà accompli dans l'Église qui montre que Dieu prépare la voie vers ce but.
- d. *La légitimité de notre appel* : Les moyens employés pour notre entrée en fonction qui sont légitimes et conformes à la Parole de Dieu et respectueux de l'ordre dans l'Église.
- e. *Notre ordination* : La confirmation de notre appel par la consécration au ministère et la prière publique lors de l'ordination.

La Confession des Pays-Bas dit à l'article 31 :

« Chacun doit donc se garder de s'imposer par des moyens illégitimes. Il doit attendre le temps où il sera appelé par Dieu, afin qu'il ait le témoignage de sa vocation et qu'il soit ainsi certain et assuré qu'elle lui vient du Seigneur. »

Le « témoignage de notre vocation » nous est donné au moment où Dieu nous appelle par des moyens légitimes à travers son Église.

Pierre Courthial a fait cette remarque pertinente :

« On est assuré d'être appelé par Dieu quand, à la vocation intérieure, correspond la vocation ecclésiale; quand, à la vocation qu'on entend en soi, correspond l'appel que l'on reçoit de l'Église. » Un pasteur, un ancien ou un diacre « doit d'abord être assuré de son appel intérieur. Et ensuite, il reçoit comme une authentification, comme un sceau posé sur son appel intérieur; et c'est très important.¹ »

Il faut bien comprendre que, même si l'Église est impliquée dans le processus d'élection, ce n'est pas l'Église qui appelle un pasteur, un ancien ou un diacre. C'est Dieu qui appelle à travers son Église. Quand un homme devient pasteur, ancien ou diacre, il doit être convaincu que Dieu l'appelle et il doit pouvoir dire avec conviction : « Dieu lui-même, par son Église, m'a appelé à cette fonction. » La nécessité d'être convaincus que Dieu lui-même nous appelle nous montre au moins quatre choses :

- Cela montre que la fonction de pasteur, d'ancien ou de diacre est à prendre très au sérieux!
- Nous aurons la conviction que notre autorité vient de Dieu (et non du peuple ou du conseil).
- Cette conviction est nécessaire pour être capable d'accomplir cette tâche imposante, sans que nous soyons écrasés. Si c'est Dieu qui nous appelle à cette charge, il va aussi nous donner la force nécessaire pour le servir dans ce ministère.
- Même si ces ministères sont méprisés par des hommes, ils sont en fait très beaux et glorieux.

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

¹ Pierre Courthial, *Commentaire sur la Confession de foi de La Rochelle*, article 31, p. 103.

Exemple de règles pour l'élection des diacres et des anciens

1. La réunion de l'assemblée débutera par la prière et par la lecture de la Parole de Dieu.
2. Le président lira à haute voix :
 - a. Les noms des candidats présentés par le conseil (le nombre de candidats proposés sera le double du nombre de ceux qui seront élus comme anciens ou diacres).
 - b. Les articles 3, 6, 7 et 8 des présentes règles.
3. Seuls les hommes qui sont membres communiants en règle ont droit de vote.
4. La liste des présences doit être signée par ceux qui sont habilités à voter.
5. Les bulletins de vote seront distribués pour être remplis et seront ensuite recueillis.
6. Deux frères de l'Église, dont les noms ne sont pas proposés comme candidats, seront nommés pour servir sur le comité d'élection avec deux membres du conseil.
7. Le comité d'élection :
 - a. Comptera les bulletins recueillis et vérifiera que le nombre correspond au nombre de signataires sur la liste des présences.
 - b. Comptera le nombre de votes que chaque candidat aura reçu, incluant les votes signés par lettre. Les bulletins vides ou abîmés seront rejetés, tout comme les votes par courriel.
 - c. Ne fera pas connaître le nombre de votes reçus par chaque candidat.
 - d. Aura en mains une copie des présentes règles.
8. Le ou les candidats qui aura ou auront reçu le plus grand nombre de votes sera ou seront déclaré(s) élu(s). En cas d'égalité, le candidat le plus vieux sera déclaré élu.
9. Le président demandera si quelqu'un veut soulever des objections sur la manière dont l'élection se sera déroulée.
10. Le comité d'élection sera dissout et les bulletins de vote seront détruits.
11. La réunion de l'assemblée se terminera par la prière.

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de « Regulations for the Election of Office-Bearers », *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Liturgie d'ordination au ministère de diacre

1. Introduction
2. Explication
3. Vœux d'ordination
4. Imposition des mains
5. Exhortations aux diacres
6. Exhortation à l'Église
7. Prière

1. Introduction

Église bien-aimée de notre Seigneur Jésus-Christ, notre conseil d'anciens a examiné et approuvé _____ qui ont été élus au ministère de diacre dans cette Église. Nous avons déjà publié leurs noms afin de savoir si quelqu'un avait des objections à leur ordination. Personne ne s'étant opposé, c'est avec joie que nous allons maintenant procéder à leur ordination au nom du Seigneur Jésus. Écoutons d'abord ce que la Parole de Dieu nous dit au sujet du ministère d'amour et de miséricorde confié aux diacres.

2. Explication

Déjà dans l'Ancien Testament, le Seigneur a fait comprendre à son peuple Israël qu'ils avaient l'obligation d'exercer la miséricorde envers ceux dans le besoin (Dt 14.28-29). Dieu a plusieurs fois commandé que l'étranger, l'orphelin et la veuve aient de quoi manger et qu'ils puissent se rassasier là où ils habitaient afin qu'ils puissent se réjouir devant l'Éternel avec le reste de son peuple (Dt 16.11,14). Dans l'Ancienne Alliance, Dieu protégeait les pauvres et les malheureux qui souffraient et prenait soin d'eux dans son amour paternel (Dt 24.19-21; 26.12-13; 27.19). Ses ordonnances enseignaient au peuple de l'alliance à imiter cet amour comme des enfants bien-aimés.

Le Seigneur Jésus, qui nous a montré le Père (Jn 14.9), est venu dans le monde pour servir (Mc 10.45). Dans sa miséricorde, il a nourri les affamés, guéri les malades et fait preuve de compassion envers les affligés (Mt 4.23-24). Il nous a ainsi donné un exemple, pour que son Église fasse de même (Jn 13.15). Le ministère de miséricorde confié aux diacres provient donc de cet amour de notre Sauveur.

En suivant l'exemple de son Seigneur, la première Église chrétienne a veillé à ce que personne en son sein ne souffre dans le besoin (Ac 2.45). Les uns et les autres contribuaient aux besoins de chacun (Ac 4.32-37).

Aujourd'hui encore le Seigneur nous appelle à exercer l'hospitalité, la générosité et la miséricorde, pour que les faibles et ceux dans le besoin puissent avoir part en abondance à la joie du peuple de Dieu. Personne dans l'Église du Christ ne doit souffrir de maladie, de solitude ou de pauvreté sans être réconforté (Mt 25.31-46; Rm 12.13; Hé 13.2,16; 1 Pi 4.9).

Pour accomplir ce service d'amour, Jésus-Christ a donné des diacres à son Église. Étant donné que les apôtres devaient se consacrer entièrement à la prière et au ministère de la Parole, ils ont confié l'aide aux personnes dans le besoin à sept frères choisis par l'Église, des frères de bonne réputation, remplis de l'Esprit Saint et de sagesse (Ac 6.1-7). Nous voyons par la suite les diacres présents dans la lettre aux Philippiens, où l'apôtre Paul s'est adressé à tous les croyants de même qu'aux anciens et aux diacres de l'Église (Ph 1.1). Pour que le ministère diaconal puisse se perpétuer dans l'Église, l'apôtre Paul a donné à son collaborateur Timothée des instructions détaillées en vue de choisir des frères selon des critères précis afin qu'ils exercent honorablement le diaconat (1 Tm 3.8-13).

Les diacres ont donc la responsabilité de veiller au bon progrès de ce service de charité dans l'Église locale. Ils doivent prendre connaissance des besoins et des soucis existants et doivent exhorter les membres du corps du Christ à faire preuve de miséricorde. Ils doivent recueillir et gérer les offrandes diaconales et les distribuer au nom du Christ selon les besoins. Ils sont appelés à encourager et à reconforter avec la Parole de Dieu ceux qui reçoivent les dons de l'amour du Christ. Ils doivent encourager en parole et en action l'unité du corps du Christ et la communion du Saint-Esprit à laquelle l'Église prend part à la table du Seigneur.

De cette manière, les enfants de Dieu grandiront dans l'amour les uns pour les autres et pour tous les hommes (Ga 6.10; 1 Th 3.12; 2 Pi 1.7).

3. Vœux d'ordination

Frères bien-aimés, vous êtes sur le point de commencer votre ministère. Nous vous demandons de répondre en toute sincérité devant Dieu et devant son Église aux questions suivantes :

1. Avez-vous la conviction qu'à travers l'appel de cette Église, Dieu lui-même vous appelle à le servir comme diacre dans cette Église?
2. Désirez-vous exercer ce ministère par amour pour Dieu, par amour pour votre prochain et pour l'avancement de l'Évangile de Jésus-Christ?
3. Croyez-vous de tout cœur que les Écritures saintes, Ancien et Nouveau Testaments, sont la Parole de Dieu, seule règle infaillible de foi et de vie, et désirez-vous conformer votre vie et votre ministère diaconal à cette Parole?
4. Acceptez-vous sincèrement la doctrine enseignée dans les confessions de foi de cette Église comme étant conforme à la Parole de Dieu, et promettez-vous d'y demeurer attaché toute votre vie et de rejeter tout enseignement contraire à cette foi?
5. Promettez-vous d'exercer fidèlement le ministère de diacre auprès de vos frères et sœurs dans cette Église, de manière digne de cet appel, en comptant sur la grâce de Dieu et sur l'aide du Saint-Esprit?
6. Promettez-vous de vous soumettre de bon gré à l'autorité spirituelle et à la discipline de cette Église en toutes choses conformes aux Écritures?

7. Promettez-vous de rechercher et de promouvoir l'unité, la pureté, la paix et l'édification de l'Église?

Quelle est votre réponse? — Oui, avec l'aide de Dieu.

4. Imposition des mains

Que le Dieu tout-puissant et notre bon Père céleste vous accorde sa grâce afin que vous soyez rendus capables d'accomplir fidèlement votre ministère et que votre travail porte beaucoup de fruit pour sa gloire et pour le bien de son Église. Amen.

5. Exhortations aux diacres

_____, vous qui venez d'être consacrés diacres dans cette Église, au nom de Jésus-Christ, nous vous exhortons : Soyez fidèles et dévoués à recueillir les dons et à les distribuer avec joie à ceux qui ont besoin d'aide, en particulier les plus démunis, les veuves et les orphelins. Faites du bien à tous les hommes, surtout aux frères en la foi (Ga 6.10). Soutenez ceux qui souffrent de maladie, de solitude ou de pauvreté ou ceux qui sont accablés de soucis. Encouragez vos frères et sœurs à utiliser leurs dons et leurs talents au service des autres dans l'Église. Par votre ministère d'amour et de miséricorde, donnez à l'Église un bon exemple de service auquel tous sont appelés par Jésus-Christ.

Vivez en bon accord avec vos frères et collègues pasteurs, anciens et diacres. Conservez le mystère de la foi dans une conscience pure (1 Tm 3.9). Si vous exercez bien le diaconat, vous allez acquérir un rang honorable, vous aurez une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ et vous entrerez finalement dans la joie de votre Maître (1 Tm 3.13).

6. Exhortation à l'Église

Et vous, frères et sœurs bien-aimés de cette Église, recevez ces hommes comme étant des serviteurs de Dieu. Honorez-les et encouragez-les dans le Seigneur Jésus-Christ. Veillez à ce que les diacres aient tout ce qu'il faut pour bien accomplir leur ministère. Soyez de bons gérants de tout ce que le Seigneur vous a confié. Mettez joyeusement vos dons et vos talents au service de vos frères et sœurs dans l'Église. Souvenez-vous de Jésus-Christ, qui a servi l'Église de Dieu et qui vous a laissé son exemple.

Étant donné que nous sommes incapables par nous-mêmes de faire tout cela, invoquons notre Dieu et demandons-lui son aide.

7. Prière

Seigneur Dieu et Père céleste, il t'a plu d'ordonner des diacres pour l'édification de ton Église. Nous te remercions de nous avoir donné des hommes remplis de ton Saint-Esprit. Accorde-leur encore davantage les dons de sagesse, de courage, de discrétion et de miséricorde dont ils auront besoin pour accomplir leur ministère d'une manière qui te plaise. Accorde-leur ta grâce pour qu'ils puissent

persévérer dans leur service fidèle, sans en être empêchés par des difficultés, par la tristesse ou par la persécution du monde.

Donne à cette Église sur laquelle tu les as établis d'avoir pour eux de l'estime et de l'amour à cause de leur travail. Donne-nous un amour ardent les uns pour les autres. Permetts que nous puissions dans la joie fournir aux diacres ce dont ils ont besoin pour que l'on prenne soin généreusement des personnes dans le besoin.

Nous te demandons que, par le service fidèle de chacun, le Royaume de ton Fils puisse venir et que ton nom soit glorifié, car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, pour toujours.
Amen.

Traduit et adapté de « Form for the ordination of elders and deacons », *Book of Praise*, Premier Printing, 2010, p. 611-615 (les vœux ont été modifiés).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Le ministère des diacres

Principes bibliques

1. Deux motivations à prendre soin des pauvres
2. Qui sont les pauvres et les nécessiteux?
3. Le Seigneur prévient la pauvreté extrême
4. L'homme est gérant de ses biens matériels
5. Les voisins du peuple de l'alliance
6. Le ministère de la miséricorde est un service d'amour (diakonia)
7. Attention aux dangers du matérialisme et de l'égoïsme!
8. Plus que des besoins financiers
9. La responsabilité première de la famille immédiate
10. Nos responsabilités envers ceux en dehors de l'Église
11. L'aide diaconale à ceux dans le besoin
est un acte d'adoration et de service rendu au Seigneur
12. Les responsabilités des diacres

1. Deux motivations à prendre soin des pauvres

- a. Le Seigneur qui a libéré son peuple pour qu'il soit son bien le plus précieux voulait qu'Israël demeure dans la joie de sa délivrance, libre de tout manque et de toute oppression, que ce soit d'ordre financier ou autre.
- b. Chacun devait être capable d'accomplir son office et sa vocation. La pauvreté ne devrait pas empêcher cela dans le peuple de l'alliance.

2. Qui sont les pauvres et les nécessiteux?

Les pauvres et les nécessiteux sont tous ceux qui, en raison de besoins particuliers, ne peuvent pas avoir part à la joie de l'alliance et ne peuvent pas accomplir leur vocation et leur responsabilité dans le peuple de l'alliance. Il nous faut donc éviter de voir les besoins des pauvres dans un sens trop restreint (ex. : seulement financier). Tous les différents besoins des « pauvres et nécessiteux » doivent être pris en charge par le peuple de l'alliance dans son ensemble.

3. Le Seigneur prévient la pauvreté extrême

Le Seigneur n'a jamais attendu que des besoins extrêmes apparaissent avant d'agir. La législation détaillée donnée à Israël montre de toutes sortes de façon qu'il fallait constamment se rappeler des pauvres et nécessiteux et qu'il fallait prendre soin d'eux. C'était aussi bien une responsabilité individuelle (Lv 23.22; Pr 14.21; 19.17) qu'une responsabilité collective confiée à l'ensemble du peuple de Dieu (Dt 15.7-8; 26.1-13). Les besoins et les privations extrêmes qui sont apparus viennent de la désobéissance à la loi de Dieu.

4. L'homme est gérant de ses biens matériels

Le 8^e commandement fonde le droit à la propriété privée. L'homme ne doit cependant jamais devenir l'esclave de ses biens matériels, mais il doit rester vraiment libre, comme étant lui-même le bien de Dieu. Il doit employer ses biens matériels pour le bien-être et la liberté des enfants de Dieu. La richesse et les biens du peuple de l'alliance lui ont été confiés pour le bien de tous. La terre et tout ce qu'elle contient appartient ultimement au Seigneur devant qui nous devons rendre compte.

5. Les voisins du peuple de l'alliance

Le Seigneur a aussi prévu que les voisins d'Israël qui ne sont pas dans l'alliance aient part à plusieurs bienfaits matériels et non matériels de l'alliance.

6. Le ministère de la miséricorde est un service d'amour (diakonia)

Jésus nous a donné un exemple en lavant les pieds de ses disciples (Jn 13.12-17). Son amour nous motivera à servir son peuple, pour que la joie de sa rédemption soit préservée dans l'Église par la distribution de ses richesses et le réconfort que nous procure son salut, pour la gloire de Dieu (Ac 11.29-30; 2 Co 8-9).

7. Attention aux dangers du matérialisme et de l'égoïsme!

Le Seigneur, voulant préserver notre liberté acquise par son salut, nous avertit de nous éloigner du terrible esclavage du matérialisme et de l'égoïsme (Lc 18.22-25; 12.13-21). Il nous dit que tous les besoins du peuple de l'alliance doivent être satisfaits (2 Co 8.15). Cela ne signifie pas que tous doivent posséder le même montant d'argent, mais qu'on doit trouver une égalité dans la satisfaction de tous les besoins (voir Ex 16.17-18; 2 Co 8.15; Ac 2.45; 4.34). Nous devons donc veiller à ce que tous aient selon leurs besoins et que tous puissent pleinement accomplir leurs responsabilités, de sorte que tous aient pleinement part à la joie du Seigneur! Personne dans la communion des saints ne doit ou ne peut profiter de la liberté et de la joie du Seigneur de façon individuelle et égoïste. Le Seigneur invite aussi le pauvre, le nécessiteux et l'orphelin aux célébrations des fêtes (Dt 16; 24).

8. Plus que des besoins financiers

Le service d'amour et de miséricorde ne se limite pas à prendre soin financièrement des pauvres; il cherche aussi à les soulager d'autres formes d'oppression et d'affliction, pour que ceux dans le besoin puissent prendre leur place et jouer leur rôle dans la communauté de l'alliance et qu'ils puissent se réjouir aussi pleinement que possible de la joie et du salut du Seigneur.

Matthieu 25.31-46 parle des besoins de ceux qui ont faim et de ceux qui ont soif, de ceux qui sont nus, étrangers et emprisonnés. Jacques 1.27 parle de la nécessité de visiter « *les orphelins et les veuves dans leurs afflictions* » et de servir de manière désintéressée partout où c'est possible (Jn 12.8; Jn 13.14). Dans leur service, les diacres doivent également porter attention à ces besoins. Jésus a dit : « *Dans la mesure où vous avez fait cela à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mt 25.40).

Oui, car ils sont son bien le plus précieux, libérés de l'esclavage du péché et du diable; par conséquent, ils ne doivent pas être abandonnés à la souffrance d'un autre esclavage, comme la solitude ou l'abandon, mais ils doivent avoir part à la joie de leur Seigneur et prendre leur place dans la communion des saints.

9. La responsabilité première de la famille immédiate

La Bible nous enseigne que la famille immédiate a la responsabilité première d'exercer ce service d'amour (Lv 25.25; 1 Tm 5). Les enfants doivent aider leurs parents et leurs grands-parents autant que possible. L'Église ne doit pas être indûment surchargée (1 Tm 5.16). En fait, les diacres devraient décentraliser les affaires diaconales autant que possible. Car ils se doivent d'activer et de perfectionner l'Église « pour l'œuvre du service (*diakonia*) et de l'édification du corps du Christ » (Ép 4.12).

10. Nos responsabilités envers ceux en dehors de l'Église

Selon la Bible, nous avons également des responsabilités envers « ceux du dehors ». « Pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi » (Ga 6.10; voir aussi Lc 14.13-14; 1 Th 5.15b; 2 Pi 1.7). Les diacres devraient donc également considérer un soutien à des aides à la mission, à des œuvres chrétiennes de secours ou à des besoins locaux.

11. L'aide diaconale à ceux dans le besoin est un acte d'adoration et de service rendu au Seigneur

Lorsque nous venons en aide aux croyants les plus démunis (les plus petits des frères de Jésus qui ont faim ou soif, qui sont étrangers, nus, malades ou en prison), c'est à Jésus lui-même que nous rendons ce service (Mt 25.37-40). C'est le premier jour de la semaine que les chrétiens apportaient leurs offrandes destinées à l'aide aux chrétiens pauvres de Jérusalem (1 Co 16.1-2). L'offrande était présentée le jour du Seigneur dans le contexte où l'on adorait Dieu ensemble.

12. Les responsabilités des diacres

Les diacres ne s'occupent pas seulement d'argent et de ceux qui ont des besoins financiers, mais aussi des malades, des personnes seules, etc. Les diacres doivent veiller à ce que ces besoins dans l'Église soient comblés. Ils ont aussi la responsabilité de stimuler l'Église dans son service d'amour pour que la joie des enfants de Dieu dans la communion des saints devienne une réalité quotidienne. Comment accomplir ces responsabilités? En faisant des visites régulières à tous les membres de l'Église.

Cornelis Van Dam, professeur de théologie

Traduit et adapté de « The Diaconal Task », *Diakonia*, vol. 2, n° 2, p. 30-36.

L'auteur a été professeur d'Ancien Testament au séminaire de théologie des Églises réformées canadiennes (CanRC) à Hamilton, Ontario, Canada.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Le ministère des diacres

1. Les premiers diacres dans l'Église
2. Les qualités requises
3. Des serviteurs
4. Les devoirs des diacres
5. Les membres de l'Église ont besoin d'être visités régulièrement
6. Les visites à deux
7. L'étendue de l'office de diacre

1. Les premiers diacres dans l'Église

Les apôtres, guidés par l'Esprit Saint, ont considéré que le travail et le rôle des diacres faisaient partie de la direction de toute Église locale. Des diacres ont été nommés et ordonnés comme officiers pour faciliter, diriger et développer la communion des saints. Le début du diaconat a constitué une étape importante dans le développement de l'Église ancienne (Ac 6.7).

2. Les qualités requises

La nature, les qualités, l'importance et la dignité de l'office de diacre peuvent être déduites des huit caractéristiques mentionnées en 1 Timothée 3.8-12. Un diacre doit être :

- Sérieux et respectable.
- Éloigné de la duplicité (ne pas dire une chose à l'un et une autre chose à l'autre).
- Ne pas faire excès de vin (l'alcool n'influence pas sa vie).
- Ne pas être avide de gain (être libre par rapport à l'amour de l'argent).
- Conserver le mystère de la foi dans une conscience pure (connaître et suivre la pure doctrine).
- Être mis à l'épreuve et être trouvé sans reproche.
- Être mari d'une seule femme.
- Bien diriger ses enfants et sa maison.

3. Des serviteurs

Le mot diacre veut dire « quelqu'un qui sert ». Notre Seigneur a voulu des diacres pour que, par leur ministère, l'amour et la miséricorde qu'il a démontrés à son peuple soient manifestes. Le ministère de la miséricorde ne se limite pas au service matériel, c'est aussi un service spirituel.

4. Les devoirs des diacres

Les devoirs spécifiques de l'office de diacre sont stipulés dans l'ordre ecclésiastique et dans la liturgie d'ordination des diacres. Ces devoirs consistent à veiller au bon progrès du service de charité dans l'Église locale; à s'informer des besoins et des difficultés existants et à exhorter les membres du corps du Christ à démontrer de la miséricorde; à recueillir et gérer les offrandes diaconales et à les distribuer au nom du Christ selon les besoins. Les diacres encourageront et réconforteront avec la

Parole de Dieu ceux qui reçoivent les dons de l'amour du Christ, et ils feront en parole et en action la promotion de l'unité et de la communion du Saint-Esprit à laquelle l'Église a part à la table du Seigneur. Les diacres ont la tâche de s'assurer que personne dans l'Église locale ne souffre de maladie, de solitude ou de pauvreté sans être réconforté.

5. Les membres de l'Église ont besoin d'être visités régulièrement

Pour prendre connaissance des besoins existants (financiers, spirituels, physiques). Les diacres doivent s'assurer que les personnes seules, malades ou pauvres reçoivent le réconfort qu'elles ont en Jésus-Christ.

Pour encourager les membres de l'Église locale à employer leurs talents et leurs dons pour le bien des autres membres de l'Église. Les diacres n'ont pas besoin de faire toutes les visites, mais ils devraient encourager les membres de l'Église à prendre soin de ceux qui ont des besoins particuliers.

6. Les visites à deux

Les visites des diacres devraient se faire à deux, tout comme les visites des anciens. Si un diacre n'est pas disponible, un ancien ou le pasteur devrait alors accompagner le diacre. Les gens devraient savoir que vous venez faire une visite officielle. Lisez la Bible et priez quand vous faites une visite. Le service de la miséricorde ne sera efficace que s'il est fondé sur la Parole de Dieu.

7. L'étendue de l'office de diacre

On désigne souvent le travail des diacres comme étant un « ministère de miséricorde ». Nous sommes devenus riches par Jésus-Christ qui s'est fait pauvre pour nous afin de nous enrichir. L'Église démontre ainsi que la nature du ministère des diacres est rattachée à l'alliance de Dieu et que leur travail s'exerce à l'intérieur du peuple de l'alliance. L'alliance constitue le contexte dans lequel ce service se développe et prospère. À la table du Seigneur, l'Église locale célèbre le salut et la liberté que nous avons en Jésus-Christ et la communion que nous avons avec Dieu et les uns avec les autres. Les diacres ont la responsabilité d'encourager cette unité. Le ministère des diacres est donc essentiellement local, exercé au milieu de l'Église locale, et non pas un secours mondial ou une aide envers l'humanité.

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de « The Task of the Deacons », *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Exemple de guide et procédures pour les diacres

1. But
2. Le ministère de miséricorde (d'après une liturgie d'ordination des diacres)
3. Recueillir et distribuer les dons
4. Les visites
5. Les personnes dans le besoin
6. Les veuves et les orphelins
7. Les personnes seules
8. Les personnes âgées et les personnes handicapées
9. Les visites à tous les membres de l'Église
10. Les rapports à l'Église
11. La vérification comptable des livres des diacres

1. But

Le but de ce guide est de s'assurer de la continuité du travail des diacres. La continuité est nécessaire pour éviter tout changement dans la façon de traiter des situations quand des diacres sont remplacés par d'autres. Nous devons comprendre ce travail à la lumière de notre appel qui consiste à servir notre Père céleste.

2. Le ministère de miséricorde

(D'après une liturgie d'ordination des diacres). À propos du ministère de miséricorde confié aux diacres, déjà dans l'Ancien Testament, le Seigneur a fait comprendre à son peuple Israël qu'ils avaient l'obligation d'exercer la miséricorde envers ceux dans le besoin (Dt 14.28-29). Dieu a plusieurs fois commandé que l'étranger, l'orphelin et la veuve aient de quoi manger et qu'ils puissent se rassasier là où ils habitaient afin qu'ils puissent se réjouir devant l'Éternel avec le reste de son peuple (Dt 16.11,14). Dans l'Ancienne Alliance, Dieu protégeait les pauvres et les malheureux qui souffraient et prenait soin d'eux dans son amour paternel (Dt 24.19-21; 26.12-13; 27.19). Ses ordonnances enseignaient au peuple de l'alliance à imiter cet amour comme des enfants bien-aimés.

Le Seigneur Jésus, qui nous a montré le Père (Jn 14.9), est venu dans le monde pour servir (Mc 10.45). Dans sa miséricorde, il a nourri les affamés, guéri les malades et fait preuve de compassion envers les affligés (Mt 4.23-24). Il nous a ainsi donné un exemple, pour que son Église fasse de même (Jn 13.15). Le ministère de miséricorde confié aux diacres provient donc de cet amour de notre Sauveur.

En suivant l'exemple de son Seigneur, la première Église chrétienne a veillé à ce que personne en son sein ne souffre dans le besoin (Ac 2.45). Les uns et les autres contribuaient aux besoins de chacun (Ac 4.32-37).

Aujourd'hui encore le Seigneur nous appelle à exercer l'hospitalité, la générosité et la miséricorde, pour que les faibles et ceux dans le besoin puissent avoir part en abondance à la joie du peuple de Dieu. Personne dans l'Église du Christ ne doit souffrir de maladie, de solitude ou de pauvreté sans être réconforté (Mt 25.31-46; Rm 12.13; Hé 13.2,16; 1 Pi 4.9).

Pour accomplir ce service d'amour, Jésus-Christ a donné des diacres à son Église. Étant donné que les apôtres devaient se consacrer entièrement à la prière et au ministère de la Parole, ils ont confié l'aide aux personnes dans le besoin à sept frères choisis par l'Église, des frères de bonne réputation, remplis de l'Esprit Saint et de sagesse (Ac 6.1-7). Nous voyons par la suite les diacres présents dans la lettre aux Philippiens, où l'apôtre Paul s'est adressé à tous les croyants de même qu'aux anciens et aux diacres de l'Église (Ph 1.1). Pour que le ministère diaconal puisse se perpétuer dans l'Église, l'apôtre Paul a donné à son collaborateur Timothée des instructions détaillées en vue de choisir des frères selon des critères précis afin qu'ils exercent honorablement le diaconat (1 Tm 3.8-13).

Les diacres ont donc la responsabilité de veiller au bon progrès de ce service de charité dans l'Église locale. Ils doivent prendre connaissance des besoins et des soucis existants et doivent exhorter les membres du corps du Christ à faire preuve de miséricorde. Ils doivent recueillir et gérer les offrandes diaconales et les distribuer au nom du Christ selon les besoins. Ils sont appelés à encourager et à réconforter avec la Parole de Dieu ceux qui reçoivent les dons de l'amour du Christ. Ils doivent encourager en parole et en action l'unité du corps du Christ et la communion du Saint-Esprit à laquelle l'Église prend part à la table du Seigneur.

De cette manière, les enfants de Dieu grandiront dans l'amour les uns pour les autres et pour tous les hommes (Ga 6.10; 1 Th 3.12; 2 Pi 1.7).

3. Recueillir et distribuer les dons

Les dons sont recueillis lors des offrandes diaconales durant le culte d'adoration. En cas de besoins spéciaux ou de désastres majeurs qui excèdent les causes régulières soutenues par les diacres, l'Église sera invitée à donner à cette cause spéciale au moyen d'une annonce dans le bulletin ou quand l'Église est rassemblée pour le culte d'adoration. On indiquera aussi à l'Église que l'on pourra donner pendant une période de temps de l'argent supplémentaire pour cette cause dans les offrandes diaconales régulières. Cet argent sera donc donné en plus de l'argent que l'on donne déjà. Le but est simplement de permettre aux membres qui le veulent de donner des montants supplémentaires pour cette cause.

Au moins deux personnes devront compter les offrandes. L'argent recueilli sera compté et vérifié par les deux personnes et le montant inscrit au bordereau sera également initialisé par les deux. Les offrandes seront déposées à la banque au moins une fois par mois.

Les dons seront distribués aux gens dans le besoin, incluant des causes chrétiennes valables déterminées par les diacres. Les diacres présenteront au conseil local, pour approbation annuelle, une liste des causes chrétiennes qu'ils ont l'intention de soutenir durant l'année. Tous les chèques devront être signés par au moins deux diacres.

4. Les visites

Une bonne communication entre les anciens et les diacres est importante pour que les visites soient faites de manière ordonnée. Les diacres devraient aviser les anciens des visites régulières prévues au calendrier pour éviter un conflit d'horaire. Quand des visites spéciales seront requises, l'ancien du secteur devra être avisé.

5. Les personnes dans le besoin

Quand on saura qu'une famille ou une personne est dans le besoin, les diacres iront la visiter. La visite sera normalement faite par deux diacres et commencera par la lecture de la Bible et la prière. Toute décision d'accorder un soutien devra être prise lors d'une réunion où au moins deux diacres sont présents. Si un soutien est accordé sur une base régulière ou s'il est accordé deux fois en l'espace d'une assez courte période de temps, le budget de la famille ou de l'individu devra alors être regardé par les diacres pour déterminer combien d'argent est dépensé. Les familles ou les individus sont encouragés à garder en note les montants d'argent dépensés.

6. Les veuves et les orphelins

Les diacres doivent s'assurer que les veuves et les orphelins sont visités par le conseil au moins tous les trois mois. Quand la visite sera faite par les diacres, au moins deux diacres devront être présents et l'on commencera la rencontre par la lecture de la Bible et la prière. Des visites additionnelles sont encouragées et peuvent être faites par des diacres individuels si on le juge approprié. L'Église sera encouragée à visiter et à prendre soin de ces personnes.

7. Les personnes seules

Par personnes seules, nous entendons les divorcés ou les célibataires, les personnes âgées ou ceux qui vivent seuls. Les diacres devront s'assurer que les personnes seules sont visitées par le conseil au moins tous les six mois. Quand la visite sera faite par les diacres, au moins deux diacres devront être présents et l'on commencera la rencontre par la lecture de la Bible et la prière. Des visites additionnelles sont encouragées et peuvent être faites par des diacres individuels si on le juge approprié. L'Église sera encouragée à visiter et à prendre soin de ces personnes. Lorsqu'on visitera des femmes seules, on devra user de discrétion et ne pas faire la visite seul.

8. Les personnes âgées et les personnes handicapées

Si des membres vivent des circonstances particulières (maladie, handicap, etc.), ils devront être visités régulièrement, à une fréquence jugée appropriée. Si des membres sont confinés à la maison, ils devront être visités au moins une fois par mois. Des visites additionnelles sont encouragées. L'Église sera encouragée à visiter et à prendre soin de ces personnes.

9. Les visites à tous les membres de l'Église

Tous les membres de l'Église devront être visités par les diacres au moins une fois tous les deux ans. Deux diacres devront être présents lors de ces visites qui débiteront par la lecture de la Bible et la prière. Les sujets de discussion pour ces visites devraient se rapporter aux différents principes de gestion chrétienne. On informera l'Église du sujet de discussion prévu. Voici quelques exemples de sujets possibles :

- La communion des saints.
- L'utilisation de nos dons et talents.
- La dîme et la préparation d'un budget.
- La gestion.
- Des besoins extérieurs à l'Église locale.

10. Les rapports à l'Église

a. Mensuel

Ce rapport inclura les revenus du mois et les montants donnés à une cause individuelle durant le mois. Il pourra aussi inclure de l'information sur la cause soutenue, si de l'information n'est pas déjà régulièrement disponible à l'Église.

b. Semestriel

Ce rapport inclura le revenu total, le montant en banque et les montants donnés aux diverses causes. On ne fera pas rapport des dépenses pour ceux dans le besoin. Il est déjà assez difficile pour les gens dans le besoin d'aller vers les diacres. Il est possible qu'une seule famille ou une seule personne reçoive un soutien, et si les dépenses pour les gens dans le besoin sont rapportées, cette famille ou cette personne risque de se sentir pointée du doigt. Ce rapport inclura également un sujet touchant le travail diaconal dans le but d'éduquer et d'édifier l'Église dans son appel à travailler comme gérant au service de Jésus-Christ.

c. Annuel

Ce rapport inclura :

- Une vue d'ensemble du travail fait durant l'année.
- Une liste des causes soutenues et des montants accordés à ces causes.
- Le revenu total, les dépenses de l'année et le montant en banque.
- Une attention particulière portée aux éléments principaux.
- Une expression de reconnaissance pour les bénédictions données durant l'année écoulée.
- Une réflexion sur la façon dont les choses se sont passées durant l'année.

11. La vérification comptable des livres des diacres

Deux anciens feront annuellement la vérification comptable des livres des diacres, avant l'assemblée générale annuelle de l'Église. Ils en feront rapport lors de l'assemblée générale.

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de « Deacons Guidelines and Procedures », *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

L'auto-évaluation des diacres, des anciens et des pasteurs

1. L'humilité
2. L'amour
3. L'intégrité

Quand l'apôtre Paul s'est adressé aux anciens de l'Église d'Éphèse, il ne leur a pas seulement dit de veiller sur le troupeau qui leur était confié, il leur a aussi dit : « Prenez donc garde à vous-mêmes », ou encore « veillez sur vous-mêmes » (Ac 20.28). En 1656, Richard Baxter a publié le livre *The Reformed Pastor* (*Le pasteur réformé*) contenant deux chapitres qui parlent de ce sujet. John Sittema fait valoir la même idée dans son livre *With a Shepherd's Heart* (*Un cœur de berger*). Baxter encourageait les pasteurs de son temps à veiller sur eux-mêmes. Il est important de prier le Seigneur pour que nous puissions sonder notre cœur et connaître les motivations de notre cœur.

Les questions suivantes s'adressent à chacun de nous personnellement pour que nous puissions bien faire notre travail et que nous soyons des hommes de caractère et d'intégrité, nous qui avons reçu l'énorme responsabilité de conduire le peuple de Dieu. Il peut être utile de discuter de ces sujets avec une personne proche de nous, par exemple notre épouse ou un ami proche.

1. L'humilité

- a. Est-ce que je reconnais mes propres limites? Est-ce que je cherche à faire toutes choses par Jésus-Christ qui me fortifie? Suis-je prêt à reconnaître mes limites, mes erreurs, mes péchés et mes faiblesses? Ai-je tendance à être sur la défensive, sur mes gardes, hypersensible? Est-ce que je donne l'exemple d'une vie chrétienne ouverte?
- b. Est-ce que je montre que la vie chrétienne est un processus en cheminement et non pas un produit fini? Est-ce que je lutte avec les tentations que je rencontre : la colère, l'anxiété, l'évasion, l'amour du plaisir, l'amour de soi, le matérialisme, le perfectionnisme, etc.?
- c. Ai-je appris à parler de mes faiblesses d'une manière :
 - Qui montre ma confiance en Jésus-Christ?
 - Qui cherche réellement de l'aide auprès de personnes qui peuvent m'aider?
 - Qui édifie les autres?
- d. Est-ce que je donne l'exemple d'un homme qui a confiance que Dieu contrôle toutes choses, qu'il détient toute autorité sur moi et qu'il est présent avec moi? Est-ce que je valorise et encourage les idées et les dons des autres? Est-ce que j'insiste pour que les choses soient faites à ma façon, soit de force ou soit par une manipulation subtile?

- e. Suis-je suis emporté à tout vent par l'opinion des autres et submergé par leurs exigences et leurs désirs? Est-ce que je fais des compromissions? Est-ce que je laisse passer des choses que je ne devrais pas laisser passer? Est-ce que je laisse les gens ou les circonstances me dominer plutôt que de me laisser conduire par le Seigneur?

2. L'amour

- a. Ai-je une approche positive à l'égard des gens à cause de la confiance que j'ai dans la puissance et dans l'espérance de l'Évangile de Jésus-Christ? Est-ce que j'aime les gens et est-ce que je les encourage, même dans des moments de tensions ou lorsqu'ils m'attaquent? Est-ce que je démontre des vertus bibliques : l'amour des ennemis, la douceur à l'égard des adversaires, la patience avec les gens ou au milieu d'épreuves ou de souffrance? Suis-je capable de parler aux autres de leurs fautes d'une manière qui exprime la grâce de Dieu?
- b. Suis-je capable de dire des choses difficiles avec amour? Est-ce que je dis la vérité durement et sévèrement? Est-ce que je crée des problèmes en faisant des montagnes avec des riens? Est-ce que je provoque des conflits destructeurs ou suis-je un artisan de paix? Suis-je trop tolérant? Suis-je naïvement optimiste au sujet des gens? Suis-je quelqu'un qui aime vivre en paix en évitant tout conflit, plutôt qu'un artisan de paix?
- c. Ai-je un cœur de serviteur à l'égard des autres du fait que je suis avant tout un serviteur du Seigneur? Suis-je prêt à servir volontiers? Suis-je réellement au service des autres en vue de leur bien et est-ce que je prends soin d'eux sous la direction du Seigneur? Est-ce que je cherche ma propre gloire? Ai-je tendance à vouloir dominer sur les autres?
- d. Suis-je servilement au service des autres, me pliant à toutes leurs demandes, à toutes leurs attentes et à tous leurs caprices? Est-ce que j'établis des limites? Est-ce que je laisse les autres dominer sur moi? Ai-je de la difficulté à comprendre ce que signifient servir et aimer les autres? Est-ce que je sais comment dire non avec grâce et fermeté quand c'est nécessaire? Est-ce que je m'assure de prendre des moments de repos et d'arrêt de travail réguliers?

3. L'intégrité

- a. Suis-je responsable devant Dieu premièrement et avant tout? Suis-je fidèle à mes convictions et à mes engagements? Est-ce que je dis la vérité dans la confiance, la fermeté et la fidélité? Est-ce qu'il m'arrive de tordre la vérité ou d'être flou dans mes engagements parce que cela fait mon affaire ou à cause de pressions sociales? Suis-je moins exigeant envers moi-même que ce que Dieu demande de moi? Suis-je porté à me laisser mener par mes impulsions, mes humeurs, mes sentiments? Suis-je prisonnier d'un péché? (Par exemple la cupidité, la convoitise, des rages de colère, la crainte des hommes, l'ivrognerie, l'orgueil). Suis-je trop exigeant envers les autres? Est-ce que je me comporte de manière trop rigide? Suis-je trop dur envers les autres à cause de mes principes? Suis-je légaliste dans mes engagements et tatillon dans mes convictions? Est-ce que j'exige de moi-même ou des autres des choses que Dieu n'exige pas?

- b. Est-ce que je fais preuve d'une vie disciplinée sous la seigneurie de Jésus-Christ? Suis-je indiscipliné? Est-ce que les autres voient dans ma vie un comportement discipliné, cohérent et attrayant?

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de « Office-Bearer Self-Evaluation », *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Développer la confiance mutuelle

1. Le caractère chrétien
2. La compétence
3. Une orientation commune
4. La coopération
5. La résolution de conflits

Pour qu'un diacre, un ancien ou un pasteur ait de bonnes relations avec les membres de l'Église, il doit développer avec eux une relation de confiance. Le développement de la confiance mutuelle commence par les officiers eux-mêmes et par la façon dont ils agissent entre eux.

Dans un article intitulé *Les fondements de la confiance (The Basics of Trust)*, Tim Woodroof définit cinq niveaux de confiance qui doivent être établis parmi les dirigeants de l'Église pour que ceux-ci puissent travailler ensemble de manière fructueuse pour le bien de l'Église. Ces cinq éléments sont le caractère chrétien, la compétence, une orientation commune, la coopération et la résolution de conflits.

1. Le caractère chrétien

La confiance est une question de caractère chrétien. Se comporter en homme de Dieu est une condition essentielle à la confiance. La Bible dit clairement que nous devons estimer « dignes de confiance » ceux qui font preuve d'intégrité, d'humilité, d'honnêteté et de fidélité. Il ne peut pas y avoir de confiance sans ces traits de caractère. La confiance est le point de départ qui nous permet de travailler ensemble. En même temps, pour que nous puissions grandir dans la confiance mutuelle, nous devons promouvoir et encourager le fait que chaque diacre, chaque ancien et chaque pasteur doivent être dignes de confiance et qu'ils doivent chercher à vivre selon les valeurs et les principes enseignés dans les Écritures. Nous devons être des hommes de Dieu droits et intègres. Personne ne devrait se servir d'un poste de confiance pour en tirer avantage auprès des autres ou pour exploiter des membres de l'Église qui leur font confiance. Les dirigeants de l'Église doivent développer des relations de confiance fondées sur une bonne moralité, non seulement avec les membres de l'Église, mais aussi les uns avec les autres parmi les membres de la direction. Nous ne devrions pas simplement présumer que c'est là en chacun de nous. Voici quelques suggestions :

- a. Lire une portion des Écritures, par exemple sur le fruit de l'Esprit ou sur les béatitudes, et nous demander comment ces qualités devraient se refléter dans notre rôle de dirigeants.
- b. Parler souvent du genre de qualité de vie chrétienne auquel nous nous attendons de ceux qui exercent des rôles de direction.
- c. Nous en parler entre nous en conseil et nous exhorter mutuellement.

- d. Nous encourager les uns les autres à afficher les qualités qu'un homme de Dieu doit posséder; vivre dans l'honnêteté; développer un sens de responsabilité mutuelle où chacun est appelé à rendre des comptes devant les autres de la manière dont il exerce son ministère.
- e. Établir des mesures qui protégeront notre crédibilité. Aborder honnêtement, sans attendre et avec franchise les questions qui touchent au caractère chrétien. Montrer que nous prenons son importance au sérieux, non seulement parce que c'est la bonne chose à faire, mais aussi parce que la confiance que seule notre bonne réputation peut engendrer est précieuse à nos yeux.

2. La compétence

La confiance ne repose pas seulement sur l'intégrité ou sur le caractère chrétien des officiers de l'Église. Dans toute relation de travail, la compétence est un élément essentiel pour bâtir la confiance. Si la compétence est remise en question, la confiance devient rapidement ébranlée. Les postes de direction et les rôles de direction exigent un certain niveau de compétence. Quelqu'un peut mener une vie chrétienne exemplaire, mais s'il n'a pas les compétences nécessaires pour faire le travail et pour produire les résultats escomptés, la confiance ne peut ni se développer ni se conserver. La direction est une responsabilité qui nous est confiée, mais les autres doivent avoir confiance que nous sommes compétents pour faire le travail. Cette compétence ne vient pas de nous, mais se développe lorsque nous demeurons à l'écoute du Christ et que nous cherchons humblement sa direction.

3. Une orientation commune

Nous devons clairement établir que nous travaillons en vue d'une cause commune, qui est la cause du Seigneur Jésus-Christ. Nous ne devrions pas nous estimer plus importants que les autres, comme si nous étions le plus grand don que Dieu ait fait à son Église ou comme si nous étions les premiers à recevoir les oracles de Dieu. Les nouveaux officiers dans l'Église doivent avoir la sagesse de respecter les décisions prises par les autres. Vous n'avez pas besoin de vérifier toutes les décisions qui ont déjà été prises par les anciens avant vous ni de refaire le travail qui a déjà été fait. Si la proposition que vous faites vous semble très importante, mais qu'elle ne reçoit pas l'appui de vos collègues, prenez un peu de recul et réfléchissez pour voir s'il vaut la peine de vous battre pour cette proposition.

Nous faisons tous notre travail sous la direction et la seigneurie du Christ, avec pour but l'édification de son Église et le perfectionnement des saints en vue du service et de l'avancement du Royaume de Dieu. Nous ne venons pas aux réunions du conseil dans le but de faire avancer les idées que nous avons en tête; aucun pasteur, ancien ou diacre n'est autorisé à faire cela. Ensemble en conseil, nous devons être engagés les uns envers les autres à travailler au même but qui est celui de soumettre nos vies dans l'obéissance à la volonté du Seigneur Jésus. Nous avons une orientation commune et nous suivons une direction commune.

Cela doit également se refléter dans la façon dont nous voyons notre place à l'intérieur de notre fédération d'Églises. Nous devons avoir confiance que les autres Églises de notre fédération désirent vivre fidèlement selon la Parole de Dieu, selon les confessions de foi de l'Église et selon son ordre

ecclésiastique. Nous devons avoir confiance que les hommes délégués à nos assemblées ecclésiastiques ont ce même but et ce même désir.

4. La coopération

Pour développer une relation de confiance entre nous et dans l'Église, nous devons travailler ensemble dans l'exercice des responsabilités qui nous ont été confiées. La coopération est nécessaire. Il existe une égalité entre les offices et nous devons reconnaître que nous sommes égaux entre nous. Les diacres n'ont pas un office inférieur aux anciens ou au pasteur, mais un office différent. Le pasteur n'est pas un serviteur du conseil ni un employé payé par l'Église. Nous travaillons côte à côte et nous ne laissons pas les aspects de la vie de l'Église propre à chaque office se développer indépendamment des autres. Un ministère cloisonné, où chacun fait ce qui semble bon à ses propres yeux, doit se transformer en ministère intégré, où les anciens, les diacres et le pasteur travaillent en étroite collaboration les uns avec les autres, de même qu'avec les comités nommés par le conseil. Lorsque nous travaillons ainsi, cela permet d'éviter des questions du genre : « Que font les diacres au juste? » ou bien : « Que fait le pasteur de tout son temps? » ou encore : « Pourquoi le comité de mission nous fait-il cette proposition? »

5. La résolution de conflits

La confiance se développe lorsque nous sommes engagés à travailler ensemble à la résolution des conflits. Les conflits détruisent la confiance. Il peut arriver durant nos réunions qu'une discussion sur un sujet se mette à déraper complètement à cause d'un manque de communication, d'un antagonisme, d'une différence d'opinions ou d'un désaccord entre nous. Il nous faut alors reconnaître qu'il s'agit là d'une tactique du diable qui désire ardemment semer la graine de la méfiance et de la discorde parmi nous. Ensemble, nous devons chercher dans la prière à servir le Christ en travaillant à la résolution des conflits; nous devons démontrer notre volonté de nous placer en dessous des autres et de faire tout le nécessaire pour glorifier Jésus-Christ dans l'Église et devant tous les hommes.

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de « Building Trust », *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Résumé sur les dons spirituels

1. Huit concepts clés
2. Définition des dons individuels
3. Quatre façons de mal utiliser ses dons spirituels dans l'Église

1. Huit concepts clés

- a. Jésus-Christ accorde des dons spirituels aux croyants par l'intermédiaire du Saint-Esprit (Ép 4.8-11; 1 Co 12.8-9,11).
- b. Des dons spirituels sont accordés à tous les croyants sans exception (1 Co 12.7; 1 Pi 4.10).
- c. Les dons spirituels sont des cadeaux de la grâce de Dieu (Ép 4.7; Rm 12.6; 1 Pi 4.10).
- d. L'Esprit accorde de nombreux dons différents, ce qui assure une grande diversité de ministères dans l'Église (1 Co 12.8-10; 1 Co 12.28; Rm 12.6).
- e. Les dons spirituels sont destinés à être exercés pour le bien des autres (1 Co 12.7; 1 Co 12.25; Rm 12.6; 1 Pi 4.10).
- f. Certains dons spirituels sont exercés de manière officielle en vue de fonder (passé) ou de perfectionner (actuel) l'ensemble du corps (1 Co 12.28; Ép 4.11-12).
- g. Les membres de l'Église, équipés de dons, font partie du corps de Christ et sont, par conséquent, chacun membres les uns des autres (1 Co 12.13; 1 Co 12.14; 1 Co 12.27; Rm 12.5).
- h. Les dons doivent toujours être utilisés dans l'amour. Sans amour, ils sont inutiles (1 Co 13.1-3).

2. Définition des dons individuels

Les définitions qui suivent sont une tentative d'explication des dons, car la Bible ne donne que des informations sommaires qui rendent difficile la connaissance de leur nature exacte. D'autre part, notre compréhension d'un don particulier peut reposer en partie sur notre expérience personnelle.

- a. **Coordination** : Capacité d'organiser et de guider des activités humaines de façon à accomplir la mission que le Christ nous a confiée (1 Co 12.28).
- b. **Créativité** : Capacité d'annoncer le Royaume de Dieu à travers des talents créateurs tels la musique, le théâtre, les arts graphiques, l'écriture, la peinture, la sculpture (Ex 35.31).
- c. **Direction** : Capacité de diriger un groupe avec un souci attentif et avec prévoyance (Rm 12.8).
- d. **Discernement** : Capacité de différencier la vérité de l'erreur, de savoir quand une personne ou une action est de Dieu (1 Co 12.10).
- e. **Encouragement** : Capacité de motiver les gens à vivre la vie chrétienne par ses paroles d'encouragement (Rm 12.8).

- f. **Enseignement** : Capacité de communiquer la vérité aux autres dans le but d'édifier (1 Co 12.29; Rm 12.7; Ép 4.11).
- g. **Évangélisation** : Capacité de présenter la Parole de Dieu aux non-croyants d'une façon claire et significative en les invitant à répondre à cet appel (Ép 4.11).
- h. **Foi** : Capacité de discerner la volonté de Dieu et d'être certain qu'il l'accomplira en réponse à la prière, même lorsqu'il n'existe aucune évidence concrète (1 Co 12.9).
- i. **Générosité** : Capacité de soutenir matériellement l'œuvre du Seigneur par des contributions généreuses, opportunes et joyeuses (Rm 12.8).
- j. **Hospitalité** : Capacité d'accueillir et de servir chaleureusement des invités et des étrangers (Rm 12.13).
- k. **Intercession** : Capacité de prier fidèlement pour les autres et d'identifier des réponses spécifiques à ces prières (Col 1.9-10).
- l. **Miséricorde** : Capacité de sympathiser avec ceux qui souffrent et de manifester ce sentiment par des actes d'aide joyeux (Rm 12.8).
- m. **Pastorale** : Capacité de veiller à la vie spirituelle des autres et de s'occuper de leurs besoins en les enseignant et en les guidant vers la maturité (Ép 4.11).
- n. **Prophétie** : Capacité de proclamer et d'appliquer la vérité de Dieu pour édifier, pour encourager, pour consoler et pour convaincre (1 Co 12.10,28).
- o. **Service** : Capacité d'aider d'autres gens dans leur vie et dans leur service de façon pratique (Rm 12.7).

3. Quatre façons de mal utiliser ses dons spirituels dans l'Église

- a. Se glorifier de ses dons.
- b. Projeter ses dons.
- c. Dénigrer ses dons.
- d. Garder ses dons pour soi-même.

Source : *Les dons spirituels. Découvrir et utiliser ses dons spirituels pour le bien de l'Église.*



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Pourquoi donner à l'Église et par l'Église

Le rôle des diacres

1. Perspective théologique
2. Perspective de témoignage
3. Perspective pratique

Les diacres sont les yeux qui voient, les oreilles qui entendent et les mains serviables de l'Église qui est appelée à être une véritable manifestation du corps du Christ dans le monde. Pourquoi donner à l'Église et par l'Église? Pour montrer et pour savoir que nous sommes membres d'un corps, et qu'un corps sans mains ou des mains sans cadeaux à donner, ce n'est pas ce à quoi le corps du Seigneur est appelé à être. Dans le contexte individualiste actuel, le rôle des diacres a grandement besoin d'être remis en valeur.

1. Perspective théologique

- a. L'office des diacres dans le Nouveau Testament remplace l'office des Lévites dans l'Ancien Testament (service de l'offrande sacrificielle). Les exigences divines requises pour être diacre sont spécifiées dans 1 Timothée 3.8-13.
- b. Les diacres remplacent le soi-disant « communisme chrétien » pratiqué dans l'Église ancienne. Au début, les premiers chrétiens « mettaient en commun tout ce qu'ils avaient » en vue de répondre aux besoins spécifiques du moment (présence à Jérusalem de nombreux Juifs de la Diaspora convertis; Ac 2.44; 4.32), sans toutefois enlever le droit à la propriété privée (Ac 5.4). Le diaconat structuré est par la suite vite devenu le modèle normatif du Nouveau Testament pour l'Église (à la suite de tensions entre Juifs de la Diaspora et Juifs du pays; Ac 6.1-7). Ce sont les diacres qui répondent aux besoins du corps de l'Église, non pas une égalité communiste imposée ni le « partage spontané ». L'Église répond aux disparités des biens matériels et des talents au moyen d'une « diaconie » systématique sous la direction de l'office des diacres.
- c. Le diaconat est le substitut réformé aux ordres religieux catholiques romains. Par les diacres et par la mise en œuvre des divers talents dans l'Église, les membres de l'Église partagent leurs dons, leurs talents et leurs biens avec les gens dans le besoin. C'est l'Église locale qui gère ce service.
- d. Donner par l'intermédiaire des diacres permettra d'éviter toute gloire personnelle (Mt 6.2-4). Par les diacres, les dons les plus importants se fondent avec les dons les plus minimes. Dieu seul connaît les dons de chacun, cela est suffisant.

- e. N'est-il pas possible qu'au jour du jugement, ceux qui seront surpris de l'étendue de leurs services envers les gens dans le besoin (Mt 25.37-39), aient accompli ce service par les diacres? Une belle surprise attend ceux qui rendent service par l'Église et ses diacres.
- f. L'apôtre Paul dit que Dieu distribue ses dons de manière variée pour que les membres du corps dépendent les uns des autres (1 Co 12). Le bon exercice du diaconat facilitera le partage mutuel de ces dons comme voulu par Dieu dans l'Église.

2. Perspective de témoignage

- a. Le service diaconal et les bonnes œuvres sont une forme privilégiée du témoignage chrétien prescrit par le Seigneur (Mt 5.16; Ph 2.15; 1 Pi 2.12).
- b. Le service diaconal place l'Église sur une haute colline afin que la lumière du Christ qui y habite rayonne au loin et que Dieu soit glorifié.
- c. Le service diaconal rend un témoignage évangélique dans le monde en manifestant les fruits de la foi (Mt 7.16-17).
- d. Le service diaconal rend témoignage à l'Église qu'elle a entendu et compris les commandements du Seigneur et qu'elle demeure dans son amour (Jn 15.10). Une Église qui s'unit pour servir au moyen de ses diacres grandira dans une plus grande unité.
- e. Les bonnes œuvres diaconales rendent témoignage à l'Église et à la société qu'il existe dans cette Église une forme d'unité unique et tout à fait spéciale, celle du corps dont les mains sont affairées à exercer l'office que Dieu a institué spécialement à cette fin.
- f. Le témoignage des actions du corps correspond au témoignage de la Parole prêchée. Même si la proclamation de la Parole a la priorité, nulle part la Bible ne suggère que l'un peut être remplacé par l'autre. Selon la Parole de Dieu, le service est au cœur du christianisme. L'action faite par et pour le corps, par les diacres et par les membres, rend témoignage au fait que la Parole a été entendue et crue. Les deux formes du témoignage parlent favorablement du Seigneur au monde.

3. Perspective pratique

- a. Les diacres pourront donner l'assurance à l'Église qu'une approche systématique et bien organisée est mise en œuvre afin que les besoins matériels et financiers nécessaires à son existence et à son fonctionnement soient comblés.
- b. Un diaconat actif pourra donner l'assurance à l'Église que les besoins matériels et financiers de chaque membre — même lorsqu'ils sont inconnus de la plupart des autres dans l'Église — sont systématiquement découverts et comblés.
 - 1. Sans cela, des besoins très réels pourraient être négligés, en particulier ceux qui sont cachés derrière une façade du genre « oui, tout va bien ».

2. Les diacres mettent ensemble les ressources disponibles, en argent et en talents, que les membres individuels du corps ne pourraient pas toujours fournir ou focaliser.
 3. Les diacres se souviennent des services de routine, qui reviennent par exemple chaque semaine, et que les membres individuels pourraient négliger.
 4. Lorsqu'on sait qu'il y a une présence active des diacres dans l'Église qui aident des gens dans le besoin, cela permet de soulager la conscience des membres individuels qui, autrement, devraient reconnaître que, par eux-mêmes, bien des besoins ne seraient pas comblés et passeraient même inaperçus.
 5. Chaque membre sait que sa propre contribution, si petite soit-elle, devient une partie d'un programme de diaconat. Chacun participe donc au service de tous ceux qui en ont besoin. Par ses diacres, l'Église agit donc comme un corps.
- c. Dans ses prédications, le pasteur peut difficilement faire peser sur la conscience des individus ce que l'Église en tant que corps néglige d'accomplir — dans ce cas-ci, l'aide à ceux dans le besoin. Les services diaconaux ne remplacent pas entièrement la diaconie individuelle. Ils donnent l'exemple et ils encouragent tous les membres à mettre leurs talents et leurs habiletés au bénéfice de ceux qui en ont besoin.
- d. Le diaconat de l'Église n'implique pratiquement pas de dépenses ou de frais généraux. Ni les diacres ni les membres n'acceptent de salaire pour leurs services (du moins de ce côté-ci de la tombe!). Les locaux de l'Église permettent plusieurs possibilités. La pleine valeur de chaque don peut alors se rendre au destinataire. On ne peut pas toujours en dire autant des œuvres de charité indépendantes de l'Église, aussi bien intentionnées sont-elles, ni bien sûr des services pris en charge par l'État. Le don en argent, le don en nature ou la focalisation des talents et des habiletés par l'intermédiaire des diacres sont une charité gérée avec soin.

Gerard Berghoef, Lester De Koster

Traduit et adapté de « Why Give To and Through the Church », *The Deacons Handbook. A Manual of Stewardship*. Christian's Library Press, Grand Rapids, Michigan, 1980, p. 41-45.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

La gestion des biens que Dieu nous confie

1. Des gérants de Dieu
2. Quelques principes de gérance
3. Questions

1. Des gérants de Dieu

Tous les gens sont appelés à vivre, non pas pour eux-mêmes, mais pour servir Dieu et les autres. Nous sommes tous des serviteurs ou des gérants à qui Dieu a confié une tâche dans sa création. À cause du péché qui est entré dans le monde et qui est dans nos propres vies, nous nous sommes rebellés contre notre Créateur et nous sommes devenus de mauvais gérants de sa création. Selon le plan rédempteur de Dieu, Jésus est venu comme serviteur pour nous purifier de nos péchés et pour réparer nos torts et notre mauvaise gérance. Lui seul a bien accompli la tâche que Dieu lui a confiée. À cause de Jésus, les chrétiens reçoivent à nouveau le cadeau d'être des gérants des biens de Dieu — des gérants pardonnés et restaurés.

Toute l'Église du Christ et tous les chrétiens ont la vocation de servir leurs frères et sœurs ainsi que tous les hommes. Nous sommes le corps du Christ en action dans le monde, servant et travaillant au nom de Dieu et appelés à bien utiliser les dons, les biens et les talents que Dieu nous accorde. Les diacres (diakonos = serviteur) représentent et accomplissent officiellement le service que l'Église doit rendre d'abord envers les membres de l'Église ainsi qu'envers les hommes en général. Ils sont les gérants officiels au sein du corps de l'Église; ils motivent et aident les autres chrétiens à être de bons gérants et de bons serviteurs (Mt 25.14-30; Mt 25.31-46; 1 Pi 4.10-11).

2. Quelques principes de gérance

- a. Toutes choses sont faites et maintenues par Dieu (Gn 1.1; Ps 24.1; Dt 10.14).
- b. Dieu donne et maintient aussi la vie humaine. Il place l'homme dans ce monde pour qu'il vive à sa gloire et qu'il serve son prochain. À cette fin, il nous donne la vie, le temps et un monde rempli de ressources dans lequel nous pouvons vivre et servir (Gn 2.7; Jb 12.10).
- c. Dieu décide quand il fait cesser la vie qu'il donne. Il soutient par sa main puissante tous les instants qui s'écoulent entre la naissance et la mort (Ps 90.3; Ps 31.15).
- d. Dieu détermine la distribution des dons (biens, talents, etc.) reçus par chacun durant sa vie. Il nous donne l'occasion de les employer et d'en bénéficier. Ce que chacun reçoit comme biens ou talents vient entièrement de Dieu. Il ne faut pas croire que nous les avons acquis simplement par la sueur de notre front ou par notre sagesse ou à cause de la « chance ». Un bon gérant doit d'abord savoir à qui appartiennent les biens qu'il administre; il a besoin de reconnaître que tout ce qui est à sa disposition vient de son Maître. Ne pas le savoir ou

refuser de le reconnaître, c'est risquer de tomber dans l'idolâtrie. Si nous pensons être propriétaires de ce que nous sommes appelés à gérer, nous ne sommes plus des gérants, mais des patrons (1 S 2.7; Dt 8.17; Pr 10.22; Os 2.8).

- e. Parce que Dieu est créateur, propriétaire et maître de tout, il établit lui-même et lui seul les exigences de la gérance des biens et du monde qui lui appartiennent. Il a fait une alliance avec nous et nous demande de gérer fidèlement ses affaires. Il veut que sa volonté soit faite et que ses désirs gouvernent les nôtres.
- f. La loi et les principes de gérance sont exprimés dans les dix commandements, expliqués par les prophètes de l'Ancien Testament, répétés par Jésus et appliqués par les apôtres du Nouveau Testament (Jr 11.4).
- g. Devant chaque gérant, deux routes sont ouvertes : celle de la fidélité et celle de la révolte. La façon dont nous employons ce qui appartient à Dieu par sa grâce et avec la force qu'il nous promet englobe toutes les étapes et tous les aspects de notre vie (Mt 7.13-14).
- h. À la fin de l'histoire, ces deux routes viendront en jugement. Entre le moment de la création et le jour du jugement s'étend la période de la gérance, où Dieu nous tient responsables de l'emploi de ses dons conformément à ses directives. Notre obéissance ou notre désobéissance à sa Parole sera jugée par Dieu, puisque nous devons rendre compte de l'emploi que nous aurons fait de ses dons (Mt 25.14-46; Ap 20.12).

3. Questions

- a. Quels sont les principaux dons que Dieu nous accorde?
- b. De quelle manière devrions-nous les employer pour qu'ils contribuent à sa gloire et au service de notre prochain?
- c. Comment et pourquoi Jésus a-t-il parfaitement utilisé ce que son Père lui avait confié?
- d. Quels dons particuliers le Seigneur accorde-t-il aux croyants et à son Église? Dans quel but devrions-nous plus spécifiquement utiliser ces dons?
- e. Pourquoi la Bible n'approuve-t-elle pas celui qui envie le riche et celui qui méprise le pauvre?
- f. L'anxiété par rapport au lendemain est-elle compatible avec la gérance que Dieu nous a confiée? Pourquoi tant de gens sont-ils anxieux?
- g. Considérant que nous sommes appelés à bien gérer ce que Dieu nous confie et à servir les autres selon leurs besoins, quels sont les principaux besoins des groupes de personnes suivants qui pourraient être répondus par une meilleure gérance : Les enfants? Les adolescents? Les adultes? Les personnes âgées?

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

La gestion de l'argent

1. La moralité de l'argent
2. Conseils et avertissements à propos de l'argent
3. Principes de gestion biblique
4. Nos vraies richesses sont au ciel

1. La moralité de l'argent

a. La nature de l'argent

L'argent en soi n'est ni bien ni mal. Le problème est dans notre cœur (Mt 6.20-21).

b. Toute richesse vient de Dieu

L'or et l'argent viennent de Dieu (Ag 2.8; Ps 104.24), de même que les talents qu'il donne à chacun pour développer les richesses (Dt 8.18).

c. L'attrait du matérialisme

Nous utilisons mal l'argent lorsque nous nous mettons à l'adorer, à le convoiter, à y trouver notre prestige ou notre sécurité (Lc 12.16-18). La sagesse biblique nous invite à prier pour que nous vivions ni dans la richesse ni dans la pauvreté (Pr 30.8-9).

d. Le trésor du contentement

Dieu possède tout (1 Ch 29.11-12; Ps 24.1). Il contrôle tout (És 46.9-10). Il pourvoit en toutes choses (Ph 4.19). Nous sommes donc appelés à ne pas nous inquiéter (Mt 6.25-34), mais à être contents et reconnaissants (1 Tm 6.6-8; Hé 13.5) et à faire confiance en notre bon Père céleste qui connaît nos besoins.

2. Conseils et avertissements à propos de l'argent

a. L'argent : un indicateur du salut

L'argent est relié à la condition spirituelle de la personne. Cette condition nous donnera soit une attitude positive à l'égard de l'argent, à l'exemple de Zachée (Lc 19.1-10), soit une attitude négative, comme ce fut le cas du jeune homme riche (Mc 10.17-23).

b. L'argent : un indicateur de santé spirituelle

Une folle gestion de l'argent se voit par l'insatisfaction, l'avarice, la recherche de sécurité matérielle et d'une retraite confortable. Le riche insensé en est un exemple (Lc 12.15-21).

Une sage gestion de l'argent se manifeste par la générosité, l'engagement à servir, la confiance en Dieu et le don sacrificiel de soi et de ses biens. Nous avons l'exemple de la pauvre veuve (Mc 12.14-44).

c. L'amour de l'argent

La Parole de Dieu nous lance un avertissement très clair concernant l'amour de l'argent (1 Tm 6.10). Elle nous fait savoir que ce péché entraîne des conséquences néfastes certaines : la confiance et le plaisir dans l'argent (Jb 31.24-28; Pr 11.28; 1 Tm 6.17-18); le faux sentiment de sécurité (Mt 13.22); les énergies consacrées dans des constructions instables et éphémères (Pr 23.4-5); l'orgueil (Pr 28.11; Dt 8.11-14); le vol de biens qui appartiennent à Dieu (Ml 3.8) et à son prochain (1 Jn 3.17).

3. Principes de gestion biblique

a. La vraie situation économique de Jésus

Jésus était-il pauvre ou de classe moyenne? Jésus s'est fait pauvre afin de nous enrichir (2 Co 8.9). Mais économiquement, sa famille semble plutôt avoir appartenu à la classe moyenne des artisans.

b. Se réjouir richement de toutes choses

Dieu a fait preuve de générosité envers l'homme en le plaçant à l'origine dans le somptueux jardin d'Éden (Gn 2.8-14). Il a confié à l'homme et à la femme la responsabilité de s'occuper de la création (Gn 1.27-29). Il nous demande d'avoir une bonne attitude à l'égard des biens qu'il nous confie, qui consiste à remercier Dieu (1 Tm 4.4) et partager généreusement ces biens avec les autres (1 Tm 6.18).

c. Des façons d'acquérir de l'argent qui honorent Dieu

- Par le travail honnête (Ex 20.9-10; Pr 28.19), au lieu du vol (Ép 4.28) ou de la paresse (Pr 6.9-11; 19.15; 21.25; 24.30-34; 2 Th 3.10), en vue de plaire au Seigneur (Col 3.22-24; Ép 6.6).
- Par l'épargne (Pr 10.5; 21.20; 30.25) en prévision de l'avenir, pour des temps difficiles ou des besoins inattendus. Il importe de savoir investir (Mt 25.27).
- Par la planification (Pr 27.23-24), la préparation d'un budget et la maîtrise de soi financière.

4. Nos vraies richesses sont au ciel

Jésus nous exhorte à avoir un seul trésor, une seule vision, un seul Maître (Mt 6.19-21).

John MacArthur, pasteur

Résumé de quelques extraits de *Whose Money Is It Anyway? A Biblical Guide to Using God's Wealth*. Word Publishing, 2000, 188 pages. L'auteur est pasteur de l'Église Grace Community Church à Sun Valley, Californie, États-Unis.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Les offrandes

1. Les directives de la Parole de Dieu
2. La pratique de l'offrande
3. Donner est un acte d'adoration
4. Comment recueillir les offrandes?
5. Quand recueillir les offrandes?
6. Recommandations pratiques et buts

1. Les directives de la Parole de Dieu

Nos contributions volontaires régulières ainsi que les dons aux pauvres doivent être déterminés selon les directives de la Parole de Dieu.

- a. Lorsqu'Israël se réunissait pour célébrer la bonté du Seigneur, il n'était permis à personne de venir devant le Seigneur les mains vides. « *Chacun donnera ce qu'il pourra, selon la bénédiction que l'Éternel, ton Dieu, lui aura accordée* » (Dt 16.17).
- b. Le Seigneur promet de bénir ceux qui donnent fidèlement. « *Honore l'Éternel avec tes biens et avec les prémices de tout ton revenu : alors tes greniers seront abondamment remplis, et tes cuves regorgeront de vin nouveau* » (Pr 3.9-10).
- c. « *Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta main droite, afin que ton aumône se fasse en secret, et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra* » (Mt 6.3-4).
- d. « *Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part chez lui ce qu'il pourra selon ses moyens...* » (1 Co 16.2).
- e. « *Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie* » (2 Co 9.7).

2. La pratique de l'offrande

Autrefois, les premiers fruits de la récolte étaient donnés sous forme de denrées. Tous ceux qui étaient présents pouvaient voir ce qui était offert au Seigneur. Progressivement, ces dons en nature ont été remplacés par des offrandes sous forme d'argent. Ce n'est pas parce que personne ne sait combien d'argent nous mettons dans le panier qu'il nous serait permis de le faire négligemment ou sans y avoir réfléchi. N'arrive-t-il pas fréquemment que des personnes fouillent dans leurs poches et déposent quelques petites pièces de monnaie dans le panier?

3. Donner est un acte d'adoration

Lorsque nous donnons, nous devrions d'abord porter notre attention sur le fait que nous apportons des dons devant le Seigneur. Nos offrandes n'ont pas tant besoin d'être versées à des causes et à des organisations, mais plutôt d'être données au Seigneur dans le contexte de l'adoration de son nom.

- a. Le montant que nous donnons devrait être déterminé selon la mesure de nos bénédictions et non en fonction de la valeur d'une cause.
- b. Des offrandes régulières pour les gens dans le besoin produisent souvent moins d'enthousiasme que des causes spéciales que nous pouvons avoir à cœur. Cela est dû en partie au fait que l'on ne reconnaît pas que l'offrande est un acte d'adoration auquel l'Église participe de façon individuelle et communautaire.
- c. Des offrandes pour des causes particulières encouragent l'idée que nous pouvons choisir quelle cause soutenir ou non. Notre offrande devient ainsi fracturée, isolée et quelque peu individualiste. L'Église perd de vue sa raison d'être première qui est d'adorer notre Dieu dans la communion des saints.
- d. Donner à diverses causes peut nous faire perdre de vue que nous sommes en train d'adorer le Seigneur. Les diacres ont été ordonnés pour agir au nom du Seigneur et ont été nommés pour recueillir et gérer les offrandes et les distribuer au nom du Christ selon les besoins. La distribution des offrandes est leur responsabilité et ne devrait pas être laissée à la discrétion des individus.

4. Comment recueillir les offrandes?

La façon de recueillir les offrandes est très importante. Si elles ne sont pas recueillies correctement et apportées devant l'église, elles peuvent facilement perdre le sens d'un acte d'adoration. Pour mettre en évidence que les offrandes font partie de l'adoration, elles peuvent être précédées de la lecture d'un texte biblique, ou bien présentées devant le Seigneur par les diacres à un endroit approprié en avant de l'assemblée.

5. Quand recueillir les offrandes?

Certains préfèrent que l'offrande ait lieu après la prédication parce qu'il faudrait arriver à la prédication aussitôt que possible. Toutefois, il est tout aussi approprié que l'offrande ait lieu au début du culte où l'accent est mis sur la louange et l'adoration. Quoi qu'il en soit, il est important que chaque croyant prenne conscience que l'offrande est un acte d'adoration. Quand l'offrande est recueillie après la prédication, il arrive parfois que les gens se mettent à parler entre eux parce qu'ils ont l'impression que le culte est pratiquement terminé.

6. Recommandations pratiques et buts

- a. Éduquer l'Église sur l'importance de l'offrande qui est un acte d'adoration motivé par une obéissance reconnaissante.
- b. Éviter les offrandes spéciales et laisser les diacres déterminer à quels individus ou organisations donner et quel montant leur donner.

- c. Informer régulièrement l'Église au moyen de rapports indiquant les montants des offrandes reçues et des dons versés (en évitant de nommer les individus aidés).
- d. Faire précéder le moment de l'offrande par une parole appropriée ou par la lecture d'un texte de la Bible mettant en évidence que nos dons sont offerts au Seigneur.
- e. Mettre les offrandes recueillies à un endroit approprié en avant de l'église.

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Les offrandes et les dîmes selon l'Ancien Testament

1. Les premières dîmes
2. Les règles sur les dîmes
3. D'autres offrandes prescrites et des offrandes volontaires
4. Résumé sur les dîmes dans l'Ancien Testament
5. Peut-on voler Dieu?
6. Devons-nous encore donner la dîme aujourd'hui? (NT)
7. Quelques implications pratiques

1. Les premières dîmes

- a. Abraham a offert la dîme du butin en guise de reconnaissance envers Dieu et pour assurer le soutien matériel d'un serviteur de Dieu (Gn 14.20).
- b. Jacob a fait le vœu de donner au Seigneur selon la mesure de ses bénédictions (Gn 28.20-22).

2. Les règles sur les dîmes

- a. La dîme devait être motivée par la reconnaissance, car tout ce que nous possédons appartient au Seigneur (Lv 27.30-33).
- b. La 1^{re} dîme était pour le salaire des prêtres et des Lévites, afin d'assurer le ministère de l'Évangile (Nb 18.21-30).
- c. La 2^e dîme était un acte d'adoration au sanctuaire, afin d'assurer la tenue des fêtes et des célébrations et la participation de tout le peuple dans la joie (Dt 12.6,10-11,17-18).
- d. La 3^e dîme était prélevée tous les trois ans, afin de pourvoir aux besoins des pauvres (Dt 14.28-29 et 26.12).

3. D'autres offrandes prescrites et des offrandes volontaires

- a. Des offrandes volontaires (biens et talents) ont été utilisées pour la construction du tabernacle par Moïse (Ex 35 et 36).
- b. Des offrandes volontaires ont été recueillies par David pour la construction du temple de Salomon (1 Ch 29.1-9).
- c. Les premiers fruits des récoltes et les premiers-nés des animaux étaient offerts au sanctuaire (Ex 23.19; Ex 34.19-20; Dt 26.1-11).
- d. Les enfants premiers-nés étaient rachetés par une rançon (Ex 34.20; Nb 18.15-18).

- e. Les différents sacrifices d'animaux étaient prescrits pour représenter l'expiation des péchés, pour exprimer la reconnaissance et pour la communion avec Dieu (Lv 1 à 7).
- f. Des parties du champ et des épis non moissonnés étaient destinées aux pauvres et aux étrangers (Lv 19.9-10).
- g. Le repos de la terre devait être respecté tous les sept ans (Ex 23.10-11).

4. Résumé sur les dîmes dans l'Ancien Testament

- a. Qu'est-ce qui était soumis à la dîme?
- b. À qui la dîme était-elle donnée?
- c. Pourquoi la dîme était-elle requise?
- d. Combien de dîmes Israël devait-il payer?
- e. Quelles promesses Dieu a-t-il faites à ceux qui donnaient fidèlement? (Pr 3.9-10; Ml 3.10-12).

5. Peut-on voler Dieu?

- a. Le Seigneur a reproché à son peuple de lui voler ce qui lui était dû (Ml 3.7-10).
- b. Israël était exhorté à donner généreusement et à faire confiance en Dieu même dans des circonstances difficiles.

6. Devons-nous encore donner la dîme aujourd'hui? (NT)

- a. Jésus n'a pas aboli la dîme, mais il ne l'a pas prescrite non plus (Mt 23.23; Lc 11.39-44; 18.12).
- b. Nous sommes exhortés à donner de bon cœur, avec joie, librement, généreusement, abondamment (2 Co 9.6-8).

7. Quelques implications pratiques

- a. Bien gérer l'argent que Dieu nous confie; savoir distinguer entre les besoins réels et le luxe.
- b. Donner volontairement avec amour, fidélité, justice et miséricorde.
- c. Savoir que l'offrande est une affaire spirituelle et que Dieu est le propriétaire de nos biens.
- d. Reconnaître que l'offrande fait partie de notre adoration et de notre confession de foi.
- e. Donner généreusement en faisant confiance au Seigneur et à ses promesses de bénédiction.
- f. Savoir bien investir pour le Royaume de Dieu.
- g. Se servir des principes de l'Ancien Testament sur la dîme tout en évitant le piège du légalisme.
- h. Donner selon la mesure de bénédictions que le Seigneur nous accorde.
- i. Mettre les offrandes en priorité dans notre budget.

- j. Avoir comme priorité de soutenir le ministère de l'Évangile et la mission.
- k. Consacrer une part de nos offrandes à l'aide diaconale envers nos frères et sœurs dans le besoin.
- l. Savoir faire la différence entre les contributions au budget général de l'Église et l'aide diaconale.
- m. Enseigner à nos enfants leur responsabilité de donner à l'Église dès qu'ils gagnent de l'argent.

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Les dons et les offrandes selon le Nouveau Testament

1. Quelques exemples
2. Quelques causes
3. Les raisons de donner
4. La manière de donner
5. Les bienfaits de donner
6. Notre modèle par excellence

1. Quelques exemples

- a. Des femmes qui ont suivi et servi Jésus (Lc 8.2-3; Mc 15.40-41).
- b. Phœbé qui est venue en aide à Paul et à plusieurs (Rm 16.1-2).
- c. Prisca et Aquilas qui ont accueilli une Église dans leur maison (Rm 16.3; 1 Co 16.19).
- d. L'entraide dans l'Église de Jérusalem (Ac 2.44-45; Ac 4.32-35; Ac 11.29-30).
- e. L'Église de Corinthe enthousiaste à participer à la collecte spéciale (1 Co 16.1-4).
- f. L'exemple des Églises de Macédoine (Ph 4.10-19; 2 Co 8.1-5).
- g. L'Église de Corinthe exhortée à participer à la collecte spéciale (2 Co 8 et 9).

2. Quelques causes

- a. Soutenir les ministres de l'Évangile et la mission (1 Co 9.6-14; Ga 6.6; Ph 4.15-16; 1 Tm 5.17).
- b. Aider les frères dans le besoin (Ac 11.29; Rm 12.13; 15.25-27; 1 Co 16.1; 2 Co 8-9).
- c. Aider son prochain (Lc 6.30,38; Ga 6.10).

3. Les raisons de donner

- a. Donner dans l'adoration et la consécration (2 Co 8.5; Rm 12.1-2).
- b. Donner sous la motivation de la grâce de Dieu (2 Co 8.1).
- c. Donner est le devoir de chacun, riche ou pauvre (1 Co 16.2).
- d. Donner est un privilège (2 Co 8.4).
- e. Donner afin d'être un exemple pour les autres (2 Co 9.1-4).
- f. Donner pour exprimer la communion fraternelle (2 Co 8.4).
- g. Donner en vue d'équilibrer les ressources dans le corps du Christ (2 Co 8.13-15; Rm 15.27).

4. La manière de donner

- a. Donner de façon régulière, hebdomadaire (1 Co 16.2).
- b. Donner de façon proportionnelle, selon ses moyens (1 Co 16.2; 2 Co 8.3,11-12).
- c. Donner sous la direction d'hommes de Dieu fidèles (1 Co 16.3-4; Ac 6.3; 1 Tm 3.8-10).

- d. Donner même dans des circonstances difficiles (2 Co 8.2).
- e. Donner avec joie (2 Co 8.2; Rm 12.8; 2 Co 9.7).
- f. Donner généreusement (2 Co 8.2).
- g. Donner de façon sacrificielle (2 Co 8.3; Mc 12.41-44).
- h. Donner volontairement (2 Co 8.3,10).
- i. Donner avec soumission (2 Co 8.5).
- j. Donner fidèlement (2 Co 8.6, 10-11).
- k. Donner avec amour (2 Co 8.7-8, 24).
- l. Donner sans convoitise ni avarice (2 Co 9.5).
- m. Donner avec discrétion (Mt 6.1-4).

5. Les bienfaits de donner

- a. Donner abondamment sera davantage récompensé par Dieu (2 Co 9.6; Mt 6.4).
- b. Donner avec confiance que Dieu pourvoira à tous nos besoins (2 Co 9.6-11; Ph 4.19).
- c. Donner dans le but de rendre gloire à Dieu et de multiplier les actions de grâce (2 Co 9.11-13).

6. Notre modèle par excellence

Jésus s'est fait pauvre afin de nous enrichir (2 Co 8.9).

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Les buts pastoraux des visites diaconales

1. Expliquer le ministère de miséricorde
2. Faire connaître les besoins existants dans l'Église
3. Prendre connaissance des besoins existants dans l'Église
4. Encourager l'utilisation des dons et des talents
5. Enseigner le sens de la dîme et expliquer la destination des offrandes
6. Encourager une bonne gestion

1. Expliquer le ministère de miséricorde

« Je vous ai donné un exemple afin que, vous aussi, vous fassiez comme moi je vous ai fait » (Jn 13.15).

Durant leurs visites, les diacres pourront présenter une vue d'ensemble du ministère de miséricorde tel qu'enseigné dans la Bible afin de veiller au bon progrès de la charité dans l'Église et de promouvoir la communion des saints. Ils utiliseront la liturgie pour l'ordination des diacres comme guide de discussion. Ils indiqueront brièvement comment la miséricorde était exercée dans l'Ancienne Alliance, comment elle fut accomplie en Christ et comment l'Église du Nouveau Testament a fait preuve de miséricorde. La lecture d'un texte de la Bible est un bon point de départ (Dt 14.28-29; 15.7-11; Mt 25.31-46; Lc 10.30-37; Ac 4.32-37).

Pourquoi le Seigneur nous appelle-t-il à manifester de l'amour et à exercer la miséricorde?

2. Faire connaître les besoins existants dans l'Église

« Subvenez aux besoins des saints » (Rm 12.13).

Les diacres pourront promouvoir la miséricorde dans l'Église en faisant connaître aux membres les besoins des autres. Dans une Église en croissance, les gens ne connaissent pas toujours tous les besoins réels. Les diacres mentionneront s'il y a des personnes handicapées, des personnes seules, des familles monoparentales, des personnes âgées qui souffrent d'incapacités, des veuves, etc. Ces gens pourront être heureux de recevoir de l'aide, avoir des visites ou encore être reçus chez d'autres membres de l'Église. Il est important d'encourager les membres de l'Église à manifester de l'amour et à exercer l'hospitalité envers ces gens. Pour ce qui est des pauvres, il suffit de donner de l'information générale, sans les détails.

Que font-ils pour le bien et la joie de la communion des saints?

3. Prendre connaissance des besoins existants dans l'Église

« Il n'y avait parmi eux aucun indigent » (Ac 4.34).

Les diacres doivent se demander s'il existe dans l'Église des besoins qui ne sont pas comblés. Il ne faut pas tenir pour acquis que tout va bien, car souvent des besoins sont oubliés ou ignorés. Les diacres devront faire preuve d'un bon équilibre entre poser des questions précises et démontrer de la sensibilité fraternelle. Les gens n'aiment pas que les autres mettent le nez dans leurs affaires privées. Mais pour se faire une idée juste de la situation de la personne ou de la famille, les diacres devront poser des questions pertinentes avec amour fraternel. Ils pourront aussi demander aux membres de l'Église s'ils connaissent des personnes dans l'Église qui ont des besoins particuliers. Souvent, les membres pratiquent déjà l'amour du Christ de diverses façons. Il peut être utile que les diacres entendent leur témoignage. Il arrive souvent que les membres connaissent mieux que les diacres certains besoins existants.

Connaissent-ils des personnes qui ont des besoins particuliers dans l'Église?

4. Encourager l'utilisation des dons et des talents

« Puisque chacun a reçu un don, mettez-le au service des autres en bons intendants de la grâce si diverse de Dieu » (1 Pi 4.10).

Tous sont appelés à pratiquer la miséricorde et la générosité, mais un meilleur emploi des dons particuliers de chacun contribuera au développement de la miséricorde dans l'Église et envers tous les hommes. Pour ce faire, les diacres prendront connaissance de la variété des dons du Saint-Esprit dans l'Église et encourageront les membres à mettre ces dons au service des autres.

Quels sont leurs dons et comment peuvent-ils mieux les employer pour le bien de l'Église?

5. Enseigner le sens de la dîme et expliquer la destination des offrandes

« En fait, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème en abondance moissonnera en abondance. Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie. Et Dieu a le pouvoir de vous combler de toutes sortes de grâces, afin que, possédant toujours à tous égards de quoi satisfaire à tous vos besoins, vous ayez encore en abondance pour toute œuvre bonne, selon qu'il est écrit : Il a répandu ses bienfaits, il a donné aux indigents; sa justice subsiste à jamais. Celui qui : Fournit de la semence au semeur, et du pain pour sa nourriture, vous fournira et vous multipliera la semence, et il augmentera les fruits de votre justice. Vous serez de la sorte enrichis à tous égards en vue de toute espèce de libéralité qui, par notre moyen, aura pour résultat des actions de grâces envers Dieu. Car le service de cette offrande, non seulement pourvoit aux besoins des saints, mais fait abonder de nombreuses actions de grâces envers Dieu » (2 Co 9.6-12).

Il arrive souvent que les membres ne connaissent pas bien les raisons pour lesquelles des offrandes sont recueillies. Les diacres en expliqueront les raisons et pourront enseigner les principes bibliques de la dîme. Ils auront également l'occasion d'expliquer quelles sont les causes ou les organisations

soutenues par l'Église et d'indiquer les montants qui leur sont versés. Les diacres devraient garder à jour une liste d'organisations diaconales dignes d'être soutenues avec les montants versés par l'Église à ces organisations.

Pourquoi et avec quelle attitude donner au Seigneur une part de notre revenu?

6. Encourager une bonne gestion

*« À l'Éternel la terre et ce qui la remplit, le monde et ceux qui l'habitent » (Ps 24.1).
« Tu lui as donné [à l'homme] la domination sur les œuvres de tes mains, tu as tout mis sous ses pieds » (Ps 8.7).*

Les diacres pourront rappeler les principes bibliques de la gérance. Ils mettront les membres de l'Église en garde contre les dangers du matérialisme et de l'égoïsme. Ils les encourageront à ne pas se soucier du lendemain, mais à chercher d'abord le Royaume et la justice de Dieu. Ils pourront les aider à préparer un budget. Ils les conseilleront dans le bon emploi de leurs biens matériels pour qu'ils puissent mieux servir dans leur famille et dans l'Église.

Comment cette personne ou cette famille peut-elle mieux gérer les biens que le Seigneur leur confie?

W. Huizinga, pasteur

Traduit et adapté de « Diaconal Visits », *Diakonia*, vol. 3, n° 3, mars 1990, p. 77-78.

L'auteur a été pasteur dans des Églises réformées libres en Australie (FRCA) et des Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Besoins à considérer par les diacres

1. Un membre de l'Église
2. Une personne âgée
3. Une personne retenue à la maison à cause d'une maladie ou d'un handicap
4. Une personne hospitalisée ou dans une institution
5. Une maman qui est malade ou épuisée
6. Une personne handicapée
7. Une veuve avec enfants
8. Une famille avec difficultés financières
9. Une personne en chômage
10. Un nouveau membre de l'Église

Les diacres devraient être continuellement attentifs aux besoins des membres de l'Église et aux situations pouvant nécessiter de l'aide appropriée ou une attention particulière.

1. Un membre de l'Église

- a. Fait-il des efforts pour aider les autres membres de l'Église? Leur rend-il visite? Leur rend-il service (courses aux magasins, travaux, gardiennage)? Prie-t-il pour eux?
- b. Est-il conscient dans l'usage de son argent qu'il est gérant des biens que Dieu lui confie? Fait-il don à l'Église, à la mission et à d'autres organismes de charité d'un pourcentage suffisant de ses revenus?

2. Une personne âgée

- a. Est-elle capable de s'occuper de sa maison ou a-t-elle besoin d'aide? (lessive, magasinage, entretien, ordures, rénovation).
- b. A-t-elle des besoins financiers?
- c. Reçoit-elle des visites de plusieurs personnes? Sinon, souhaiterait-elle en avoir plus?
- d. Peut-elle venir au culte? Y a-t-il un transport organisé régulièrement pour elle? Si elle ne vient pas au culte, reçoit-elle les enregistrements des prédications?
- e. Peut-elle encore lire ou a-t-elle besoin de quelqu'un pour lui faire la lecture régulièrement? Aimerais-elle avoir des enregistrements ou des livres imprimés en gros caractères?
- f. Aimerais-elle aller quelque part pour faire une visite?

3. Une personne retenue à la maison à cause d'une maladie ou d'un handicap

- a. Y a-t-il assez de moyens à sa disposition pour lui permettre de vivre à la maison ou a-t-elle besoin d'aide de différents organismes?
- b. A-t-elle des besoins financiers?
- c. Reçoit-elle suffisamment de visites (hebdomadaires) ou aimerait-elle en recevoir davantage?

- d. Peut-elle garder suffisamment un bon lien avec la vie de l'Église? Apprécie-t-elle les enregistrements des prédications ou d'autres événements dans l'Église?
- e. A-t-elle besoin d'un transport? Aimerais-elle aller en vacances ou partir pour une journée?

4. Une personne hospitalisée ou dans une institution

- a. Reçoit-elle des visites? (à l'hôpital, si possible à chaque jour). Les membres de sa famille ont-ils besoin d'être encouragés à le faire?
- b. Les membres de la famille la visitent-ils régulièrement ou lui viennent-ils en aide pour le transport, le gardiennage ou les besoins d'argent?

5. Une maman qui est malade ou épuisée

- a. A-t-elle besoin d'aide pour s'occuper de la maison? Si oui, à quelle fréquence et pour quels besoins? (lessive, entretien, repas, gardiennage).
- b. A-t-elle besoin de sortir seule pendant une journée ou régulièrement avec son mari?

6. Une personne handicapée

- a. Si elle a des problèmes auditifs, peut-elle quand même suivre le culte ou a-t-elle besoin d'écouteurs? Le texte des prédications devrait-il lui être fourni?
- b. Si elle a des problèmes visuels, peut-elle quand même lire ou a-t-elle besoin de quelqu'un qui peut lui faire la lecture? Aimerais-elle avoir des enregistrements ou des livres avec de gros caractères?

7. Une veuve avec enfants

- a. Arrive-t-elle financièrement? Ses assurances sont-elles suffisantes? A-t-elle besoin d'aide pour remplir ses déclarations de revenus?
- b. Arrive-t-elle à faire tous ses travaux ou a-t-elle besoin d'être pour les compléter?
- c. Est-elle en mesure de sortir une journée ou a-t-elle besoin d'une gardienne?
- d. Reçoit-elle assez de visites de couples ou est-ce que les femmes la visitent sans leurs maris?
- a. Ses enfants ont-ils des problèmes particuliers?

8. Une famille avec difficultés financières

- a. Est-il nécessaire de leur accorder une aide (temporaire)?
- b. Ont-ils besoin d'être aidés pour savoir comment faire une bonne gestion financière?

9. Une personne en chômage

- a. L'absence de revenus lui cause-t-elle des fardeaux financiers trop lourds?
- b. Le mari et sa famille peuvent-ils faire face à la situation et sont-ils soutenus par l'Église?
- c. S'ennuie-t-il et aimerait-il avoir certaines responsabilités dans l'Église?
- d. Cherche-t-il du travail? Est-il trop sélectif dans le genre de travail qu'il veut faire?

10. Un nouveau membre de l'Église

- a. Est-il bien reçu par les membres de l'Église?
 - b. Est-il informé du fonctionnement et de la vie de l'Église? Sent-il qu'il fait partie de l'Église?
-

Traduit et adapté de « Pointers for Elders and Deacons », *Diakonia*, vol. 1, n°1, septembre 1987, p. 15-16.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

La confidentialité

1. Confiance et confidentialité
2. La confidentialité est nécessaire
3. La confidentialité concernant les prises de décision
4. Consulter les collègues en cas de doute
5. Une preuve d'amour
6. Savoir porter les fardeaux les uns des autres
7. Ne pas trahir la confiance
8. Trop lourd à porter?
9. Discrétion et sensibilité durant les prières publiques
10. Éviter certains dangers d'une conversation à deux
11. Conserver les dossiers pastoraux en lieu sûr
12. S'entendre avec l'autre sur ce que vous garderez confidentiel
13. La confidentialité encourage l'autre à s'ouvrir

1. Confiance et confidentialité

La confiance est au cœur de la confidentialité. En tant qu'anciens, diacres ou pasteurs, nous sommes les gardiens et les dépositaires d'un certain nombre d'informations. Les gens s'attendent de nous que nous n'en parlions pas à d'autres à moins d'en avoir reçu la permission.

2. La confidentialité est nécessaire

En tant que conseil local, nous avons à traiter beaucoup d'informations et nous sommes constamment exposés à des sujets confidentiels. Plusieurs décisions prises par le conseil sont de nature confidentielle. Les membres de l'Église nous parleront de certaines choses qu'ils ne veulent pas que nous divulguions aux autres. Nous avons besoin de discrétion, de discernement et de sagesse pour savoir ce qui peut être discuté avec les autres et ce qui devrait être gardé confidentiel.

3. La confidentialité concernant les prises de décision

Les décisions du conseil concernant les sujets de nature publique doivent être communiquées à l'Église. Cependant, les avis exprimés par l'un ou l'autre membre du conseil durant la prise de décision et la façon dont une décision est prise ne doivent pas être communiqués aux autres.

4. Consulter les collègues en cas de doute

Les officiers de l'Église prennent des décisions et entendent des informations qui peuvent ne pas être connues publiquement. Quand vous n'êtes pas certains si un sujet peut être ou non discuté avec d'autres, demandez à vos collègues avant d'en parler ouvertement.

5. Une preuve d'amour

Le respect de la confidentialité est un test important dans l'Église qui démontrera l'amour que nous avons les uns pour les autres. Jusqu'à quel point sommes-nous capables de bien écouter et de garder confidentiel ce que nous entendons?

6. Savoir porter les fardeaux les uns des autres

En Galates 6, l'apôtre Paul nous encourage à « *porter les fardeaux les uns des autres* ». Les gens qui traversent des crises ont besoin de se confier à quelqu'un d'autre et de s'ouvrir pour que l'on prie avec eux et qu'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin. Ils devraient être capables de le faire en toute confiance avec leurs dirigeants spirituels.

7. Ne pas trahir la confiance

Il existe bien des façons de briser une relation de confiance, par exemple lorsqu'une personne n'est pas fiable, lorsqu'elle fait du commérage, tire avantage d'une situation, est insensible ou ne démontre pas d'intérêt envers ce qui est important pour l'autre. Nous briserons la confiance si nous allons dire à un autre ce que la personne nous a dit en toute confiance. Évitions de dire : « En fait, je ne devrais pas te le dire, car je suis censé garder cela confidentiel, mais... ne le dis à personne d'autre. » Si quelqu'un vous parle de cette façon, suggérez-lui de vérifier auprès de celui qui lui avait parlé en premier pour savoir s'il convient de transmettre l'information. Ne nous servons pas de la confidentialité comme occasion de commérage.

8. Trop lourd à porter?

Parfois, des sujets confidentiels sont divulgués parce que la personne qui a « reçu le fardeau » ressent qu'elle doit le dire à quelqu'un (par exemple à sa femme ou à un ami) pour pouvoir se libérer de ce fardeau. Très rapidement, la liste de ceux qui ne savent pas devient plus courte que la liste de ceux qui savent. Sachons plutôt remettre à Dieu ces fardeaux dans la prière.

9. Discrétion et sensibilité durant les prières publiques

Il peut nous arriver d'entendre parler de quelque chose au sujet d'une personne et de sentir le besoin de rendre cette information publique. Pensons par exemple à la mention du nom d'une personne durant la prière en Église. Certaines personnes peuvent avoir une maladie ou un problème qu'elles ne veulent pas faire connaître à toute l'Église. Il est essentiel de leur demander la permission avant de mentionner leur nom ou leur situation dans la prière.

10. Éviter certains dangers d'une conversation à deux

Non seulement devons-nous nous assurer de garder confidentielles les informations personnelles, nous devons également prendre garde de ne pas nous placer nous-mêmes ni d'autres personnes dans des situations qui pourraient comporter des dangers. Par exemple, quand deux personnes se retrouvent seules, elles ont l'occasion de tenir une conversation profonde qui peut être bénéfique pour

les deux. Cependant, une telle situation ouvre également la porte à des dangers potentiels. Cela peut causer des malentendus, des abus ou de fausses accusations, contre lesquels nous devons nous protéger.

11. Conserver les dossiers pastoraux en lieu sûr

Dans certains cas, il est important de conserver un dossier des situations pastorales. Les dossiers sont utiles pour nous rappeler ce qui s'est déjà produit et pour fournir de l'information à d'autres personnes de confiance pour qu'elles comprennent mieux la situation. Tout comme l'information verbale est confidentielle, il en est de même de l'information écrite. De nos jours, nous conservons beaucoup d'informations dans nos ordinateurs. Il est essentiel que toute information personnelle soit conservée de manière à ce qu'aucune personne non autorisée ne puisse y avoir accès.

12. S'entendre avec l'autre sur ce que vous garderez confidentiel

Lorsqu'une personne vous communique une information personnelle et confidentielle, il est important de lui expliquer ce que signifie la confidentialité. Cela inclut :

- a. Que vous vous mettiez d'accord avec l'autre personne pour garder confidentiel entre vous deux tout ce qui a été dit et pour ne rien divulguer de cette conversation à qui que ce soit sans obtenir son accord préalable.
- b. Que vous présumez que toute information confidentielle est vraie, mais que vous demeurez libres de vous poser des questions sur la validité de ce qui a été dit durant votre conversation avec l'autre personne.
- c. Que vous vous mettez d'accord avec l'autre personne pour reconnaître que des informations confidentielles sur des sujets de nature grave peuvent avoir besoin d'être divulguées à une tierce personne. Vous devrez lui expliquer pourquoi vous pensez que cela est requis. Cela peut être pour des raisons légales, par exemple dans le cas d'abus d'un enfant ou d'une menace de faire du mal à d'autres. Nous ne devrions jamais offrir le secret complet à un mineur; il devrait plutôt être encouragé à comprendre que d'autres personnes peuvent avoir besoin de connaître sa situation pour qu'il puisse recevoir de l'aide appropriée. Il est très important que vous ne restiez pas en possession d'informations confidentielles qui vous lieraient au secret à l'intérieur d'une relation difficile.
- d. Si la personne avec qui vous parlez n'est pas prête à vous donner la permission d'agir à l'intérieur de ces paramètres, il est important de lui expliquer que vous n'êtes pas en mesure de l'aider davantage. Vous aurez peut-être besoin de parler des conséquences de ce sujet à une autre personne de confiance.
- e. Toute information que vous entendez au sujet d'une tierce personne durant une conversation confidentielle devrait également être traitée avec le même respect que les autres sujets. Cette information peut être vraie ou fausse.

13. La confidentialité encourage l'autre à s'ouvrir

- a. Le respect de la confidentialité met un frein au commérage et aux rumeurs et encourage l'ouverture. Pour encourager les autres à s'ouvrir et à parler, nous devons apprendre à garder le silence.
- b. Souvenons-nous :

« Celui qui méprise son prochain est dépourvu de sens, mais l'homme qui a de la compréhension se tait. Celui qui répand la calomnie dévoile les secrets, mais celui qui a l'esprit fidèle les cache. Quand les directives font défaut, le peuple tombe; et le salut est dans le grand nombre de conseillers » (Pr 11.12-14).

« Celui qui répand la calomnie dévoile les secrets; ne fréquente pas celui qui ouvre ses lèvres » (Pr 20.19).

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de « Confidentiality », *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Textes bibliques utiles aux diacres

Jésus est le diaconat

| | | | | |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Mc 10.43-44 | Mt 23.11 | Mc 9.35 | Lc 12.37 | Lc 22.26-27 |
| Mt 25.34-40 | Mt 25.41-46 | Jn 13.15-17 | Jn 13.34-35 | Jn 15.8 |

Croire c'est aussi servir

| | | | | |
|----------|-----------|----------|----------|----------|
| Ps 37.3 | Mt 3.8 | Mt 5.16 | Mt 10.42 | Mt 25.45 |
| Jn 3.21 | Jn 15.2 | 2 Co 9.8 | Ép 2.10 | Ph 1.11 |
| Col 1.10 | 2 Tm 3.17 | | | |

La générosité envers les frères dans la foi

| | |
|----------|-----------|
| Rm 12.13 | Ga 6.9-10 |
|----------|-----------|

La libéralité

| | | | | |
|----------|--------------|----------|-----------|--------------|
| Ex 35.21 | Dt 16.10,17 | Ps 41.2 | Ps 112.9 | Pr 11.25 |
| Pr 22.9 | Ec 11.1 | És 58.10 | Mt 5.42 | Mt 6.3-4 |
| Lc 3.11 | Lc 12.33 | Ac 20.35 | 1 Co 16.1 | 2 Co 9.11-13 |
| Hé 13.16 | 1 Jn 3.17-18 | | | |

La justice

| | | | | |
|--------------|-----------|----------|-----------|---------|
| Dt 16.20 | Ps 82.3-4 | Pr 14.31 | És 1.17 | És 56.1 |
| Am 5.7,11-12 | Mi 6.8 | Jn 7.24 | 1 Co 13.6 | |

Les bénédictions et les fardeaux des riches

| | | | | |
|------------|--------------|------------|-----------------|-------------|
| Gn 13.2 | Dt 8.18 | 1 S 2.7 | Job 31.24-25,28 | Ps 49.17-18 |
| Pr 10.2,22 | Pr 11.4,28 | Pr 30.7-9 | Ec 5.12-13 | Ec 5.18 |
| Ec 6.1-2 | Jr 9.22-23 | Mt 6.19-21 | Mt 6.24 | Mt 13.22 |
| Lc 6.24 | Lc 12.15 | 1 Tm 6.10 | 1 Tm 6.17-19 | Jc 5.1 |
| 1 Jn 2.15 | 1 Jn 3.17-18 | | | |

Dieu se sert des riches

| | | | | |
|-------------|---------------|---------------|-----------|-------------|
| Gn 14.18-20 | Gn 45.11 | Rt 2.1,8-9 | 2 S 19.33 | 2 R 4.8 |
| 1 Ch 29.2 | 2 Ch 17.5,7-9 | 2 Ch 32.27,30 | Jb 1.3 | Jb 29.12-17 |
| Mt 27.57-58 | Lc 19.8 | Ac 9.36 | | |

Prendre soin des pauvres

| | | | | |
|-----------|-----------|----------|------------|---------|
| Ex 22.24 | Dt 15.7-8 | Jb 29.12 | Ps 82.4 | Pr 22.9 |
| És 58.7-8 | Mt 25.35 | Rm 12.13 | 2 Co 9.6,9 | |

La prévention de la pauvreté en Israël

Ex 21.2 Ex 22.24 Ex 23.10-11 Lv 25.10,35-37 Dt 15.7-11

Les personnes âgées

Ps 71.9,18 Ps 90.10 Ps 92.14-15 Ps 148.12-13 Pr 16.31
És 46.4 Lc 2.37 Tt 2.2-3

La diligence et la motivation

Dt 6.17 Pr 10.4 Pr 27.23 Ec 9.10 Mc 1.35
Rm 12.13 1 Co 3.9 2 Co 8.7 Ép 4.28 2 Th 3.10-11
Hé 12.12-14

La récompense du service

Dt 4.40 És 3.10 Mt 16.27 Rm 2.10 1 Co 3.8
Tt 2.7,14 Tt 3.14 Hé 10.23-24 Hé 10.36 Jc 1.22,27
Jc 2.17,20 Jc 3.13 1 Pi 2.12 2 Pi 1.10-11 Ap 2.10

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Diakonos et diakonia dans le Nouveau Testament

Les femmes peuvent-elles être diacres ou non?

1. Le mot « diakonos »
2. Le mot « diakonia »
3. Le verbe « diakonéô »
4. Synthèse

Les femmes peuvent-elles être diacres ou non? Que penser du cas de Phœbé qui est appelée « diacre » ou « servante » (« diakonos ») en Romains 16.1? Pour répondre à cette question, il est important de revenir au texte grec et de voir dans quel sens les mots « diakonos », « diakonia » et « diakonéô » sont utilisés dans le Nouveau Testament.

1. Le mot « diakonos »

Dans le Nouveau Testament, ce mot grec est utilisé en tout 30 fois :

- a. Il désigne souvent un simple « serviteur », parfois mis en parallèle avec « esclave » (« doulos »), par exemple, quiconque veut être grand parmi vous sera votre serviteur et votre esclave (Mt 20.26; voir Mt 22.13; 23.11; Mc 9.35; 10.43; Jn 2.5; 2.9; 12.26).
- b. Le dirigeant en autorité au gouvernement est « serviteur de Dieu » ou encore « diacre de Dieu » ou « ministre de Dieu » (« theou diakonos », Rm 12.4).
- c. Jésus est devenu « serviteur des circoncis » (Rm 15.8).
- d. Paul et Apollos sont « des serviteurs » par le moyen desquels les Corinthiens ont cru (1 Co 3.5; 2 Co 6.4). Paul est « ministre d'une nouvelle alliance » (2 Co 3.6). Il est « serviteur » de l'Évangile (Ép 3.7; Col 1.23) et de l'Église (Col 1.25). Tychique est « fidèle serviteur du Seigneur » (Ép 6.21; Col 4.7). Épaphras est « un fidèle ministre du Christ » (Col 1.7). Timothée est « serviteur » de l'Évangile (1 Th 3.2, dans certains manuscrits). Si Timothée fait bien son travail, il sera « un bon serviteur de Jésus-Christ » (1 Tm 4.6). Les Juifs qui se glorifient selon la chair « sont-ils serviteurs de Christ? » Paul aussi! (2 Co 11.23).
- e. Satan a « ses serviteurs » qui « se déguisent en serviteurs de justice » (2 Co 11.15).
- f. Si en cherchant à être justifiés par Christ, nous étions nous aussi trouvés pécheurs, Christ serait donc « serviteur du péché » (Ga 2.17).
- g. Paul et Timothée s'adressent à tous les saints qui sont à Philippiques et particulièrement aux évêques (« épiskopos ») et aux « diacres » (Ph 1.1). Les « diacres » sont mis en parallèle avec les

évêques et doivent tous les deux posséder des qualités précises (1 Tm 3). Les « diacres » doivent être maris d'une seule femme et bien diriger leur maison (1 Tm 3.12).

h. Finalement, notre fameuse Phœbé est « diaconesse » de l'Église de Cenchrées (Rm 16.1).

Dans la Bible à la Colombe, « diakonos » est donc traduit par : « serviteur » au sens large (12 fois), par « serviteur » impliqué dans un ministère spécifique (10 fois), par « ministre » (2 fois) et par « au service de » pour désigner les magistrats civils (2 fois). Il est traduit par « diacre » seulement trois fois et par « diaconesse », une fois. Il est intéressant, à titre indicatif, de voir comment d'autres Bibles traduisent ce mot en Romains 16.1. La Bible du Semeur traduit par « Phœbé qui exerce son ministère dans l'Église de Cenchrées ». La TOB traduit par « diaconesse », mais ajoute dans sa note en bas de page : « Ou : qui sert l'Église de Cenchrées ». La Français Courant traduit : « qui travaille au service de l'Église de Cenchrées ». En anglais, la vieille King James traduit : « servant of the church... » La NIV, la NASB et la NKJV traduisent de la même façon. Les traducteurs n'ont donc pas tous été convaincus de traduire « diakonos » dans le sens restreint de « diaconesse ».

2. Le mot « diakonia »

Ce mot est utilisé 33 fois et son champ sémantique, lui aussi, est assez large :

- a. Marthe était absorbée par les soucis du « service » (Lc 10.40). Les apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et docteurs ont été donnés pour le perfectionnement des saints, en vue de l'œuvre du « service » et de l'édification du corps du Christ (Ép 4.12). Celui qui a le don du « diaconat », qu'il l'exerce dans un esprit de « service » (Rm 12.7, dans une même phrase, on retrouve deux fois le même mot « diakonia », mais traduit différemment). Il y a diversité de « service », mais le même Seigneur (1 Co 12.5). La famille de Stéphanas s'est mise au « service » des saints (1 Co 16.15). Jésus dit à l'Église de Thyatire : Je connais tes œuvres, ton amour, ta foi, ton « service », ta persévérance... (Ap 2.19). Les veuves hellénistes étaient négligées dans le « service quotidien » (Ac 6.1).
- b. Les apôtres, quant à eux, devaient se concentrer sur le « service de la parole » (Ac 6.4). Judas a eu part au même « ministère » que les autres apôtres (Ac 1.17) et il fallait choisir un autre homme pour le remplacer dans ce « ministère » et cet apostolat (Ac 1.25). Paul désirait accomplir le « ministère » qu'il avait reçu du Seigneur : rendre témoignage à la bonne nouvelle de la grâce de Dieu (Ac 20.24). À Jérusalem, il a raconté ce que Dieu avait fait au milieu des païens par son « ministère » (Ac 21.19). En tant qu'apôtre des païens, il glorifiait son « ministère » afin de provoquer la jalousie de ceux de sa race (Rm 11.13). Le « ministère de la mort », gravé avec des lettres sur des pierres, a été glorieux; combien plus le « ministère de l'Esprit »; si le « ministère de la condamnation » a été glorieux, à bien plus forte raison le « ministère de la justice » est supérieur en gloire (2 Co 3.7-8). Paul a reçu spécifiquement ce « ministère » (2 Co 4.1), car Christ lui a donné « le service de la réconciliation » (2 Co 5.18). Paul s'efforce alors pour que son « service » ne soit pas un objet de blâme (2 Co 6.3). Il dit qu'il

- a dépouillé d'autres Églises, en recevant d'elles un salaire pour « le service » des Corinthiens (2 Co 11.8). Il remercie le Seigneur de l'avoir estimé fidèle en l'établissant « dans le service » (1 Tm 1.12). Paul demande aux Colossiens d'exhorter Archippe à prendre garde au « service » qu'il a reçu du Seigneur, afin de le bien remplir (Col 4.17). Il exhorte aussi Timothée à faire l'œuvre d'un évangéliste et à bien exercer son « service » (2 Tm 4.5). Quant à Marc, il lui est fort utile « pour le service » (2 Tm 4.11).
- c. Les disciples décidèrent d'envoyer un secours monétaire (un « service ») aux frères qui habitaient la Judée, par les mains de Barnabas et de Saul (Ac 11.29). Barnabas et Saul se sont ensuite acquittés de leur « service » à Jérusalem (Ac 12.25). Paul a demandé aux chrétiens de Rome de prier pour que les dons qu'il portait à Jérusalem (littéralement : « ma diakonia à Jérusalem ») soient bien accueillis par les saints (Rm 15.31). Les Églises de la Macédoine ont demandé avec beaucoup d'insistance la grâce de participer à ce « service » en faveur des saints (2 Co 8.4). Paul estime superflu d'écrire aux Corinthiens au sujet de « l'assistance » destinée aux saints (2 Co 9.1). Le « service » de cette offrande a pourvu aux besoins des saints et a fait abonder de nombreuses actions de grâces envers Dieu (2 Co 9.12). Vu la valeur de ce « service », ils ont glorifié Dieu (2 Co 9.13).
- d. Les anges sont des esprits au service (« leitourgika ») de Dieu pour exercer un « ministère » (« diakonia ») en faveur de ceux qui doivent hériter du salut (Hé 1.14).

3. Le verbe « diakonéô »

Ce mot, quant à lui, est utilisé 34 fois et veut dire :

- a. « Servir ». Plusieurs personnes servent : Marthe (Lc 10.40; Jean 12.2); la belle-mère de Pierre guérie (Mt 8.15; Mc 1.31; Lc 4.39); les femmes qui ont accompagné Jésus (Mt 27.55; Mc 15.41; Luc 8.3); Onésime (Phm 13); les croyants (Mt 25.44; Hé 6.10); un serviteur quelconque (Luc 17.8); tout serviteur de Jésus (Lc 22.26-27; Jn 12.26); les anges qui servent Jésus (Mt 4.11; Mc 1.13). Jésus lui-même est venu, non pour être servi, mais pour servir (Mt 20.28; Mc 10.45). Aux noces de l'agneau, Jésus sera là encore pour servir les conviés à table (Lc 12.37).
- b. Mettre son don au service des autres en servant par la force que Dieu donne (1 Pi 4.10-11).
- c. « Exercer un ministère » particulier : les prophètes de l'AT (1 Pi 1.12); l'apôtre Paul (2 Co 3.3); Timothée et Éraste, collaborateurs de Paul (Ac 19.22).
- d. Avoir la charge de la collecte en faveur des pauvres de Jérusalem (Rm 15.25; 2 Co 8.9-10).
- e. « Servir » aux tables (Ac 6.2).
- f. « Diaconiser » officiellement en parlant du travail des diacres (1 Tm 3.10,13, le verbe « diakonéô » est traduit ici par l'expression « exercer le diaconat »).

4. Synthèse

C'est donc dire que les noms « diakonos » et « diakonia » et le verbe « diakonô » ne sont pas restreints à désigner les « diacres », le « diaconat » ou l'exercice du diaconat tel qu'on l'entend habituellement dans leur sens officiel. Ces mots ont un sens très large et sont employés dans des contextes variés.

Jésus a servi comme diacre. Nous devrions tous être des diacres au sens large et non des grands.

Certains ont reçu plus particulièrement le don du « service » sans nécessairement être officiellement établis « diacres » dans l'Église. En fait, n'importe quel don devrait être exercé au service des autres dans l'Église. Le Seigneur reconnaîtra la valeur des œuvres, de l'amour et du service de l'Église entière.

Dieu a également utilisé des « diacres » dans le sens restreint de ministres et prédicateurs officiels de l'Évangile ou même dans le sens d'apôtres. Ils étaient tenus de bien remplir leur service ou leur ministère. Paul a pris soin de se charger lui-même d'aller porter le « diaconat » (offrande) aux pauvres de Jérusalem, même s'il n'était pas diacre dans le sens technique du terme. Satan lui-même a ses diacres; le péché aussi a ses diacres. Les anges de Dieu ont un « ministère » ou un « diaconat » à exercer auprès des croyants, comme ils en ont eu un auprès de Jésus, par exemple lorsqu'il a été tenté dans le désert.

Il y a enfin les diacres spécialement ordonnés à ce ministère public. Il est intéressant de voir que, dans les deux seuls textes du Nouveau Testament où il en est fait mention, ils apparaissent à côté des « évêques » (« épiskopos », Ph 1.1 et 1 Tm 3.1,8,12). Pour ce qui est des sept hommes d'Actes 6, sans être désignés par le titre de « diacres », on voit qu'ils sont appelés (choisis par l'assemblée selon des critères spirituels précis) et ordonnés (imposition des mains et prière publique par les apôtres) en vue de permettre que les veuves hellénistes ne soient pas « négligées dans le diaconat quotidien » (Ac 6.1) et que les apôtres n'aient pas à « diaconiser aux tables » (Ac 6.2), mais qu'ils persévèrent dans la prière et le « diaconat [ministère] de la parole » (Ac 6.4). Il est intéressant de voir que l'on a choisi exclusivement des hommes, alors que le problème à l'origine touchait directement des femmes. Ces sept hommes qui allaient contribuer au « diaconat quotidien » sont présentés comme travaillant à côté du « diaconat de la parole » des douze apôtres. En Philippiens 1.1 et 1 Timothée 3, nous retrouvons donc des diacres à côté des évêques, et en Actes 6, nous retrouvons sept hommes ordonnés travaillant à côté des apôtres, ce qui permet, dans les trois passages, le partage des tâches officielles dans l'Église.

Pour revenir à Romains 16.1, compte tenu de l'étendue du champ sémantique de « diakonos » et des mots de même famille, le traducteur qui opte pour dire que Phœbé est « diaconesse de l'Église de Cenchrées » fait un choix qui élimine d'autres possibilités valables et oriente forcément notre esprit dans une direction précise. Mais pourquoi ne pas traduire par exemple par : « Phœbé [...] ministre de l'Église de Cenchrées »? Ceux qui sont en faveur du ministère pastoral féminin pourraient très bien soutenir qu'il existe dans le reste du Nouveau Testament beaucoup plus d'appuis à cette possibilité. Car enfin, Paul, Apollos, Tychique, Épaphras, Timothée étaient tous des serviteurs ou des ministres de l'Évangile, dans le sens de pasteurs, évangélistes ou apôtres. Nous retrouvons en tout 12 emplois du mot « diakonos » dans ce sens précis. En Colossiens 1.25, Paul utilise d'ailleurs le même complément du nom qu'en Romains 16.1; il dit que c'est « de l'Église » qu'il est ministre, tout comme Phœbé est « ministre de l'Église de Cenchrées ». Sans compter l'emploi assez fréquent de « diakonia » et

« diakonô » pour désigner le « ministère » des apôtres et l'exercice de leur ministère apostolique, ou encore le ministère des collaborateurs des apôtres comme Archippe, Marc, Éraсте et d'autres déjà nommés. Pourquoi alors ne pas penser que Phœbé était « ministre de l'Église de Cenchrées » dans le sens de pasteur de cette Église?

Parce que nous savons, à partir de 1 Timothée 2.12 et 1 Timothée 3.2,5, par exemple, que la femme ne doit pas enseigner ni prendre autorité sur l'homme, et que « l'évêque » doit être « mari d'une seule femme » et doit savoir « diriger sa propre maison » s'il veut prendre soin de l'Église. Il n'est donc pas plus difficile de concevoir que Phœbé n'était pas diaconesse de l'Église de Cenchrées dans le sens technique officiel, étant donné que, lorsqu'il est question de ce ministère en 1 Timothée 3, il est dit que « les diacres doivent être maris d'une seule femme » et qu'ils doivent « bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons » (1 Tm 3.12). Il est utile de noter qu'en 1 Timothée 3, Paul ne fait pas mention de femmes « diacres », mais seulement des « femmes », verset que l'on retrouve intercalé au milieu du passage sur les diacres (1 Tm 3.11) et qui contient le même mot (« gunè ») employé pour désigner les femmes des anciens (1 Tm 3.2) et des diacres (1 Tm 3.12). Au verset 11, il semble donc s'agir de ces femmes des diacres et des anciens, qui doivent posséder certaines qualités. Autrement dit, dans le contexte particulier où Paul utilise le mot « diakonos » dans son sens technique de « diacre », il évite de l'utiliser pour désigner des femmes. Si les femmes pouvaient être diaconesses exerçant un même ministère officiel ordonné que les diacres, Paul aurait eu une belle occasion de le mentionner dans ce passage, mais il ne le fait pas.

Il a sans doute de bonnes raisons, puisque pour être diacres, dit-il, ces hommes doivent « être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons » (1 Tm 3.12), à l'instar des évêques (1 Tm 3.2). Ces qualités ne s'appliquent qu'aux hommes. Plus loin, Paul parlera des « veuves inscrites sur la liste » qui semblent jouer un rôle de service dans l'Église et qui doivent posséder des qualités particulières pour l'exercer, mais qui ne portent pourtant pas, là non plus, le titre officiel de « diacres » (1 Tm 5.9-10). Tout cela pour dire que le cas de Phœbé dans Romains 16.1 devrait être compris à la lumière de 1 Timothée 3.

Cela n'enlève rien au rôle de service important que Phœbé a joué dans cette Église. Il semble s'agir d'un rôle plus ou moins semblable aux femmes qui ont suivi Jésus et qui l'ont servi tout au long de son ministère terrestre. Les femmes serviables et douées sont des aides précieuses dans l'Église et auprès de ceux qui exercent des ministères officiels. Phœbé était certainement reconnue comme étant une « servante » fort utile et fort appréciée. Au verset suivant, elle est d'ailleurs appelée « prostatis », c'est-à-dire « protectrice » ou « bienfaitrice ». Elle a fait du bien à beaucoup de gens et à Paul. Cela nous fait penser à d'autres personnes, hommes ou femmes, qui ont exercé ce genre de service, par exemple Jeanne, Suzanne et plusieurs autres femmes auprès de Jésus (Luc 8.3); ou encore Épaphrodite et Onésiphore auprès de Paul (Ph 2.30; 2 Tm 1.18) et Gaïus auprès des frères (3 Jean 1.5-6). Puisque certaines de ces personnes avaient des fonctions officielles et d'autres pas, il ne nous est pas possible d'établir que, Phœbé, dévouée à un service semblable, avait été ordonnée à ce ministère. Il est toutefois certain qu'elle a joué un rôle fort utile et apprécié.

Le seul texte de Romains 16.1 ne nous permet donc pas de conclure si Phœbé était pasteure, collaboratrice d'un apôtre, évangéliste, diacre ou simplement servante de l'Église de Cenchrées. Romains 16.1 pris en lui-même ne le prouve pas. Il est donc important de prendre en considération 1 Timothée 2, 1 Timothée 3 et Actes 6. Dans chacun de ces trois passages, les diacres apparaissent à côté des évêques ou des apôtres et semblent de toute évidence faire partie de l'équipe de direction avec eux. Si un ministère officiel de diaconesses était possible, il faudrait qu'elles n'exercent aucun rôle d'enseignement ni d'autorité sur l'homme (1 Tm 2.9), ce qui ne semble pas correspondre au rôle d'envergure que les sept hommes ordonnés ont exercé à Jérusalem (Ac 6) ni au rôle des diacres qui doivent, comme les évêques, « être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons » (1 Tm 3.12) pour pouvoir bien s'occuper de l'Église de Dieu.

En bref, pour que les femmes puissent accéder au ministère des diacres, il faudrait réduire significativement la portée et l'étendue de ce ministère. Les diacres ne devraient pas être autorisés à effectuer des visites diaconales auprès des chefs de famille de l'Église, ni à enseigner l'Église à exercer bibliquement le service, ni à donner une direction d'ensemble au service diaconal et à la mise en pratique de la communion fraternelle en action. Cela me semble une limitation et un appauvrissement non justifiés du ministère des diacres.

Enfin, si l'on doit conclure que les femmes ne peuvent pas exercer le ministère officiel de diacre, nous devrions aussi conclure que les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans le « diaconat » et le « service » de l'Église. Elles sont une aide précieuse que les diacres officiels devraient certainement employer pour le bien de l'Église. Il serait sage que les diacres forment des équipes d'aide composées de femmes dévouées et possédant l'excellent don du service. Aucune femme ne devrait être négligée dans la participation au « diaconat quotidien » (Ac 6.1). Comme à Jérusalem, c'est seulement sous la direction d'hommes ordonnés que ce diaconat pourra vraiment se développer et que nos sœurs pourront pleinement employer leurs dons de service dans l'Église.

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Les femmes peuvent-elles être diacres ou non?

1. Raisons bibliques
2. Raisons théologiques et pratiques — un rôle de direction
3. La contribution des femmes au service de miséricorde
4. Conclusion

Les femmes ne peuvent pas être diacres ou diaconesses dans l'Église pour les raisons suivantes :

1. Raisons bibliques

- a. 1 Timothée 3.12 : « *Les diacres doivent être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons.* » La mention de cette exigence vient immédiatement après l'énumération des qualités requises pour être ancien, de qui la même chose est exigée (1 Tm 3.2,4). Les deux s'inscrivent dans le même contexte.
- b. 1 Timothée 2.12 : « *Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre autorité sur l'homme, mais qu'elle demeure dans le silence.* » Les diacres doivent exercer une autorité dans l'Église. Il y a deux raisons à cela : (1) « *Les diacres pareillement...* » (1 Tm 3.8) : les qualités requises pour être diacre viennent immédiatement après celles requises pour être ancien, indiquant qu'eux aussi ont une position d'autorité et font partie de la direction de l'Église; (2) « *... à tous les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippi, aux évêques et aux diacres* » (Ph 1.1) : les anciens et les diacres avaient ensemble une position officielle dans l'Église et faisaient partie de la direction.
- c. Actes 6.3 : Les apôtres ont demandé que des hommes (masculin) soient nommés diacres. Pourtant, le problème particulier dont ils devaient s'occuper concernait des femmes dans l'Église (des veuves négligées dans le service quotidien). Mais puisque les problèmes d'ordre matériel sont souvent liés à des problèmes spirituels (dans ce cas-ci : conflit entre chrétiens « hellénistes » et « hébreux »), le ministère des diacres implique un rôle de direction spirituelle demandant des qualités spirituelles (« *remplis de l'Esprit et de sagesse* »). Ces sept hommes ont été ordonnés par les apôtres à un ministère officiel par imposition des mains. Tout comme pour le ministère des pasteurs et des anciens, le ministère des diacres est un dérivé du ministère des apôtres que le Seigneur a réservé à des hommes.
- d. Romains 16.1 : Pour ce qui est du cas de Phœbé, « diaconesse », son rôle dans l'Église n'implique pas qu'il s'agisse d'un ministère ordonné. On pourrait traduire correctement le mot par « quelqu'un qui sert ». Les veuves mentionnées en 1 Timothée 5.10 semblent également avoir joué un rôle diaconal auxiliaire.

2. Raisons théologiques et pratiques — un rôle de direction

Pour répondre à la question si les femmes peuvent être diacres ou non, il est important de définir le ministère des diacres. Ont-ils un rôle de direction, d'autorité et d'enseignement à jouer ou non? Le rôle de direction des diacres apparaît dans les responsabilités suivantes qu'ils doivent assumer :

a. Visites diaconales officielles à domicile

Ces visites n'ont pas seulement pour but d'aider des personnes pauvres, malades ou dans le besoin. Il s'agit de visites officielles au nom du Seigneur Jésus faites à chacune des familles ou personnes de l'Église (comme pour les visites d'anciens). Lors de ces visites, les diacres viennent avec la Parole de Dieu, puis font rapport de leurs visites au conseil. Ces visites ont pour but d'expliquer le ministère de miséricorde, de faire connaître les besoins existants dans l'Église, d'identifier d'autres besoins dans l'Église, d'encourager l'utilisation des dons et des talents en vue de favoriser la communion fraternelle et la croissance de tout le corps, d'enseigner le sens de la dîme et les principes bibliques de la gérance.

b. Participation au conseil avec les anciens

Dans les Églises réformées, cette pratique peut varier d'une Église locale à l'autre. La Confession de La Rochelle, article 29, et la Confession des Pays-Bas, article 30, affirment que l'Église doit être « gouvernée » par les pasteurs, les anciens et les diacres. Ces derniers font partie de l'équipe de direction de l'Église. Les ordres ecclésiastiques des Églises réformées ne sont pas toujours aussi clairs, puisque d'une part le conseil local est habituellement composé des ministres de la Parole et des anciens, sauf lorsqu'il y a peu d'anciens et de diacres et que les diacres font alors partie du conseil. Toutefois, même lorsqu'ils ne font pas partie du conseil, de nombreuses responsabilités de direction sont assignées au « conseil local avec les diacres ». Les anciens et les diacres travaillent ensemble à la direction de l'Église et aux divers soins pastoraux et diaconaux à prodiguer aux membres.

c. Participation à la discipline

Des problèmes financiers peuvent être causés par des raisons de nature spirituelle. Ou encore une famille peut avoir assez d'argent, mais refuse de donner à l'Église pour des raisons spirituelles. Dans ces cas, les diacres ont la responsabilité de visiter, d'enseigner et d'exhorter le chef de la famille.

d. Enseignement

Les diacres doivent enseigner aux membres non seulement les moyens pratiques les aidant à préparer un budget, mais aussi les principes bibliques de la gérance et de la dîme. Les diacres les mettront en garde contre les dangers de l'égoïsme et du matérialisme. Ils les exhorteront à chercher d'abord le Royaume et la justice de Dieu plutôt qu'à s'inquiéter au sujet « *de la nourriture et des vêtements* ».

e. Direction spirituelle

Les diacres ne veillent pas seulement aux besoins matériels des membres de l'Église. Ils jouent le rôle important de promouvoir et d'encourager la communion des saints, l'utilisation des dons et l'exercice

de la miséricorde dans l'Église locale. Ils donnent cette direction à l'Église en appuyant leurs encouragements sur l'enseignement de la Parole de Dieu (en utilisant Rm 12; 1 Co 12; Ép 4; 1 Pi 4).

3. La contribution des femmes au service de miséricorde

Les diacres n'ont pas la responsabilité de tout faire ni de coordonner tout le ministère de miséricorde dans l'Église. Ils encouragent les membres à prendre des initiatives personnelles (« décentralisation ») et les aident à assumer leur propre responsabilité dans le corps du Christ. Les diacres peuvent informer les membres des besoins existants. Ils peuvent également déléguer des tâches à des personnes ou à des comités.

C'est ici (initiative ou délégation) que les femmes en particulier ont un rôle très important à jouer dans l'Église comme « aides » ou auxiliaires au service diaconal. Leur meilleure compréhension des besoins de la famille et des enfants, leur tact, leur amour, leur sagesse et leur capacité à démontrer compassion, tendresse et persévérance aux personnes dans le besoin sont une démonstration de l'amour du Christ en action. Elles peuvent venir en aide à de jeunes mamans ou à des malades; réconforter des pauvres ou des personnes seules; organiser des activités qui favorisent la communion fraternelle; préparer des collectes de fonds; aider matériellement des missionnaires et soutenir le ministère de l'Évangile comme l'ont fait plusieurs femmes entourant Jésus et les apôtres, etc.

4. Conclusion

Puisque le Seigneur n'a pas placé la femme dans une position de direction dans l'Église, il faudrait une définition du ministère des diacres beaucoup plus restreinte que celle donnée précédemment pour que les femmes puissent devenir diacres. Le rôle des diacres devrait se limiter à un rôle de service qui n'implique ni la direction ni l'enseignement dans l'Église. Puisque le ministère diaconal fait partie du programme officiel de l'Église de Jésus-Christ, il convient plutôt, à la lumière des Écritures, de réserver ce ministère officiel à des hommes répondant aux exigences de 1 Timothée 3, incluant l'exigence d'être « *maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons* ». Les diacres, avec l'accord du conseil, devraient toutefois s'assurer l'aide et la coopération de femmes consacrées au Seigneur, serviables et expérimentées. Sous la direction des diacres, l'emploi de leurs précieux talents dans le ministère de miséricorde sera riche et fructueux et contribuera à la gloire de Dieu et à l'édification de son Église.

Paulin Bédard, pasteur

Source : Consultation faite en mai 2000 auprès des diacres, des anciens et du pasteur de l'Église réformée canadienne d'Owen Sound, Ontario, Canada. L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Le service des femmes dans l'Église

1. La place et l'importance du service des femmes dans l'Église
2. Rechercher un modèle d'excellence
3. Textes bibliques
4. Qualités requises des femmes qui peuvent être inscrites
5. Quelques domaines de service dans l'Église et dans la société

1. La place et l'importance du service des femmes dans l'Église

La Bible nous enseigne que les femmes chrétiennes sont appelées à s'engager activement dans la vie de l'Église locale. Elles font partie du corps du Christ et, en tant que membres de ce corps qui « *s'édifie lui-même dans l'amour* » (Ép 4.16), elles doivent apporter leur contribution à sa croissance. Toute Église a besoin de ceux et celles qui peuvent fortifier les autres croyants et qui contribuent à l'unité de cœur et de pensée dans l'amour (Col 2.2,19). Les femmes jouent un très grand rôle dans ce ministère. La Bible nous donne plusieurs exemples de femmes qui ont contribué de différentes façons au ministère de l'Évangile et qui ont recherché le bien-être de l'Église.

Dans l'Ancien Testament, des veuves et d'autres femmes ont été au service des prophètes et leur ont ouvert leurs maisons (Éli et Élisée, 1 R 17.8-24; 2 R 4.8-36).

Des femmes ont été impliquées dans le ministère terrestre de Jésus-Christ (Marie, Marthe, Marie de Magdala, Jeanne, Suzanne, Lc 8.2-3; Jn 11.2; 12.1-3); plusieurs de ces femmes étaient seules (veuves). À la croix, il y avait des femmes qui servaient le Seigneur (Mt 27.55-56; Mc 15.40-41). Ce sont des femmes qui ont voulu rendre un dernier hommage à la dépouille de Jésus et qui ont eu le privilège d'être les premiers témoins de sa résurrection (Lc 24.1-10; Jn 20.1,11-18).

L'apôtre Paul n'a pas pu accomplir son ministère tout seul. Des femmes lui ont apporté leur aide précieuse. Il semble que plusieurs de ces femmes n'avaient pas de mari et qu'elles pouvaient donc se consacrer à ce travail. Dans ses lettres, Paul en mentionne plusieurs qui travaillaient avec lui au ministère de l'Évangile. Par exemple, Phœbé est venue en aide à beaucoup et à lui-même (Rm 16.1-2). Il mentionne d'autres femmes qui ont travaillé avec lui à l'Évangile : Marie (Rm 16.6); Tryphène, Tryphose et Perside (Rm 16.12); Évodie et Syntyche (Ph 4.2-3). Lydie a offert l'hospitalité à Paul et aux hommes qui voyageaient avec lui (Ac 16.15). Il n'est pas toujours précisé de quelle manière les femmes ont aidé l'apôtre, mais il est évident que leur contribution fut importante et que Paul en a reconnu la valeur.

2. Rechercher un modèle d'excellence

L'Église devrait rechercher un modèle d'excellence pour le ministère des femmes qui servent dans l'Église. Dans l'Église ancienne, des femmes étaient nommées pour servir dans l'Église. Il s'agissait surtout de veuves âgées qui avaient la responsabilité de servir auprès d'autres femmes, selon les directives de Paul à Tite voulant que les femmes plus âgées enseignent aux plus jeunes femmes.

3. Textes bibliques

a. Actes 6

Il est important que les femmes soient bien intégrées à la vie de l'Église et à la communion des saints. À Jérusalem, certaines veuves étaient négligées dans « *le service quotidien* » (Ac 6.1). Cela peut signifier qu'elles ne recevaient pas les soins appropriés dont elles avaient besoin ou encore qu'elles ne pouvaient pas mettre pleinement leurs dons à contribution étant donné les barrières de langue et de culture qu'elles rencontraient dans l'Église. Dans Actes 2 et Actes 5, nous voyons que l'Église se réunissait au temple tous les jours et qu'on se rendait ensuite dans les maisons des croyants pour un repas. La préparation des réunions et le service des repas demandaient beaucoup de travail. L'expression « *le service quotidien* » incluait tout le travail fait pour favoriser la communion des saints. C'est la raison pour laquelle les Hellénistes se plaignaient. Les veuves hellénistes ne vivaient pas la communion des saints dans leur vie quotidienne et n'étaient pas intégrées à la vie de l'Église.

b. Actes 9

Les talents et les dons des veuves ne devraient jamais être sous-estimés. Leur contribution peut être d'une très grande utilité à l'ensemble de l'Église. Dans la ville de Jaffa, il y avait une veuve du nom de Tabitha, ou Dorcas, qui faisait beaucoup d'œuvres bonnes et d'aumônes. Elle se distinguait parmi les veuves de l'Église de Jaffa et sa mort causa beaucoup de tristesse dans l'Église. Lorsque Pierre est entré dans la ville, « *toutes les veuves s'approchèrent de lui en pleurant et lui montrèrent les tuniques et les manteaux que faisait Dorcas* » (Ac 9.39). On s'attristait de la perte de Tabitha, car sa contribution à la communion des saints était importante. Elle avait aidé d'autres veuves à reconnaître le service qu'elles pouvaient accomplir dans l'Église après le décès de leurs maris.

c. Tite 2.3-5

Des femmes âgées enseignaient des femmes plus jeunes en les encourageant à aimer leurs maris, à être chastes et à bien s'occuper de leur maison. Elles devaient transmettre la sagesse de Dieu à ces jeunes femmes. L'apôtre Paul dit à Tite qu'une femme âgée qui est engagée à vivre pour Jésus-Christ ne devrait pas s'éloigner de la vie de l'Église ni élaborer toutes sortes de plans pour elle-même, mais devrait continuer à employer ses dons pour le bien des plus jeunes femmes de l'Église. Par ses paroles et son exemple, elle doit enseigner aux jeunes femmes ce qui est bon devant le Seigneur, sans orgueil ni mauvaise intention. Toutes les femmes âgées, et pas seulement quelques-unes, devraient pouvoir encourager les femmes plus jeunes « *à aimer leurs maris et leurs enfants, à être sensées, chastes, occupées aux soins domestiques, bonnes, soumises chacune à son propre mari, afin que la parole de Dieu ne soit pas calomniée* » (Tt 2.4-5). Les femmes âgées le font par leur exemple d'une vie sainte par égard pour le mariage, la vie familiale et le foyer. Elles peuvent ainsi exercer une influence considérable auprès des jeunes femmes dans l'Église. C'est là le plan de Dieu. Son plan n'est pas que les personnes plus âgées, une fois à la retraite, fassent la belle vie ou passent la plus grande partie de leur temps loin de l'Église. Même si Paul donnait ici des directives générales, cela s'appliquait également à la tâche particulière de celles qui étaient inscrites sur « *la liste des veuves* ».

d. 1 Timothée 5.9-10

Certaines femmes étaient publiquement mises à part pour servir l'Église. Ces femmes ne devaient pas être inscrites (recrutées) sans posséder des qualités particulières. Elles étaient appelées et mises à part pour accomplir une tâche bien spéciale. Elles venaient en aide à d'autres femmes plus jeunes, de maison en maison, en leur donnant une instruction biblique et en leur montrant des applications pratiques. Elles visitaient les malades, elles aidaient les jeunes femmes qui avaient des enfants, elles ouvraient leurs maisons aux étrangers et aux visiteurs, elles accueillaient les prédicateurs itinérants. Leur responsabilité première était de conseiller les femmes plus jeunes et de prendre soin d'elles dans leurs besoins. Elles devaient également enseigner à exercer l'hospitalité. Puisqu'elles étaient seules et plus âgées, elles étaient disponibles pour accomplir un ministère indispensable qui avait un effet bénéfique considérable sur le bien-être de l'Église.

4. Qualités requises des femmes qui peuvent être inscrites

a. « Qu'une veuve, pour être inscrite sur la liste, n'ait pas moins de soixante ans » (1 Tm 5.9)

Pourquoi soixante ans? Il s'agit d'un point de repère général, et non d'un âge fixe. Dans le monde grec, c'est à cet âge que plusieurs quittaient le marché du travail. Dans l'Empire romain, soixante était considéré comme âgé, car la « passion sexuelle » avait diminué. Ces femmes n'allaient pas vivre sous l'impulsion de leurs désirs sexuels; elles avaient de l'expérience et de la maturité dans la Parole de Dieu et n'allaient probablement pas se remarier. Une femme inscrite sur la liste devait être résolue à rester seule et à se consacrer à l'œuvre du Seigneur (pour une jeune veuve, c'était plus difficile; elle pouvait changer d'idée et pouvait être trop vulnérable). Ces femmes étaient recrutées par les diacres qui s'occupaient du ministère de miséricorde. Les diacres devaient s'assurer que personne dans l'Église ne souffre de pauvreté, de maladie ou de solitude. Ils veillaient à ce que la miséricorde de Jésus-Christ soit démontrée de façon tangible dans la vie de l'Église. Les femmes qui pouvaient être inscrites devaient avoir de la maturité chrétienne, une bonne réputation, un bon caractère, de la compassion pour servir et la volonté de se consacrer sans compromis à ce travail.

b. « Qu'elle ait été la femme d'un seul mari »

Elle devait avoir été entièrement consacrée à l'homme avec qui elle était mariée et avoir vécu une vie chaste et fidèle à son mari.

c. « Qu'elle soit connue comme ayant recherché toute œuvre bonne. »

Celles qui étaient inscrites devaient avoir la réputation de pratiquer des œuvres bonnes. Elles étaient connues pour leurs qualités, leur noblesse et leur excellence. Elles devaient être des femmes d'excellence, tout comme les anciens et les diacres doivent être sans reproche. Le verset 10 conclut en disant qu'elles devaient rechercher avec application toute œuvre bonne. Elles étaient bonnes et faisaient du bien. Elles devaient être justes et rechercher la gloire de Dieu. Leurs bonnes œuvres démontraient qu'elles étaient des femmes de Dieu, des femmes de foi.

d. « Ayant élevé des enfants »

Cela ne veut pas dire qu'une femme sans enfants ne pouvait pas servir, tout comme il est possible pour un ancien ou un diacre sans enfants de servir. En 1 Corinthiens 7, Paul met en valeur les célibataires qui se consacrent au Seigneur sans avoir les soucis du monde que les enfants et la famille peuvent amener. Mais la norme et le principe général, c'est de rechercher une femme qui a élevé des enfants au service du Seigneur. Elle a éduqué des enfants dans la foi, dans la sainteté et en toute modestie (1 Tm 2.15). Sinon, comment pourra-t-elle enseigner de plus jeunes femmes si elle n'a pas été elle-même fidèle dans sa propre famille? Elle doit être capable d'enseigner des femmes plus jeunes à se soumettre à leur mari (1 Pi 3.6), à aimer leur mari et leurs enfants (Tt 2.3-5).

e. « Exercé l'hospitalité »

Une femme qui pouvait être inscrite sur la liste devait avoir la réputation d'exercer l'hospitalité. Elle devait pouvoir ouvrir sa maison aux invités, qu'ils soient connus ou non. Elle devait être prête à venir en aide à des gens qu'elle ne connaissait pas. À cette époque, cela voulait dire exercer l'hospitalité à des prédicateurs itinérants, à des missionnaires et à d'autres chrétiens. Elle pouvait ainsi leur faire du bien. Les femmes inscrites sur la liste n'étaient pas des femmes hors du commun, mais elles se donnaient au service des autres.

f. « Lavé les pieds des saints »

On lavait les pieds des gens lorsqu'ils entraient chez quelqu'un, car les routes étaient sales et poussiéreuses. Pour qu'une femme soit inscrite sur la liste, elle devait être prête à s'abaisser pour accomplir d'humbles tâches au service des autres. « *Laver les pieds des saints* » est devenu une expression désignant une personne douce et humble de cœur qui est prête à se mettre au service des autres. Elle est prête à servir même si cela lui cause des désagréments. Elle n'est pas remplie d'orgueil.

g. « Secouru les malheureux »

Pour qu'une femme soit inscrite sur la liste, elle devait avoir démontré sa volonté d'aider des gens en difficulté. Les « malheureux » étaient dans le besoin sur le plan physique, mental ou spirituel. Elle venait à leur secours en leur procurant de l'argent ou des repas, en leur prodiguant des conseils, en soignant les malades. Elle devait avoir la réputation de s'occuper des gens dans le besoin plutôt que de s'occuper d'elle-même.

h. « Recherché toute œuvre bonne »

Pour qu'une femme soit inscrite sur la liste, elle devait s'être consacrée à toute œuvre bonne. Elle devait pratiquer activement des œuvres bonnes (comme Dorcas en Ac 9).

Telles sont les qualités que toute femme devrait posséder. Il est à remarquer que rien n'est dit au sujet de l'école qu'elles ont fréquentée ou de leur diplôme, ni de la décoration intérieure de leur maison. La force de leur travail se trouve dans cet esprit humble et aimable au service du Seigneur.

5. Quelques domaines de service dans l'Église et dans la société

- a. Consulter les anciens à ce sujet, demander leurs prières et rechercher leur direction.
- b. Rechercher l'avis de l'Église, écouter les idées et les suggestions des femmes engagées.
- c. Aider et conseiller son mari dans ses responsabilités dans la famille, l'Église et la société.
- d. S'encourager mutuellement à l'édification du corps du Christ.
- e. Développer la communion fraternelle dans l'Église :
 - Accueillir chez soi un groupe d'étude biblique ou de prière.
 - Organiser des activités favorisant la communion (repas communautaires).
- f. Exercer un service qui contribue au bien de l'Église ou au ministère de l'Évangile :
 - S'occuper de l'accompagnement musical durant le culte.
 - Faire un travail administratif permettant au pasteur de se concentrer sur son travail.
 - S'occuper d'un travail de publication et d'administration d'une revue chrétienne.
 - Organiser des levées de fonds pour l'Église, un projet missionnaire ou une œuvre.
 - Participer à l'éducation des enfants dans une école chrétienne.
- g. Accomplir des œuvres de service et d'entraide :
 - Fournir des repas à une famille dans le besoin lors d'une naissance ou une maladie.
 - Visiter et aider des personnes malades ou hospitalisées.
 - Aider des mamans très occupées par leurs charges familiales.
 - Visiter et accompagner des personnes seules.
 - Les plus expérimentées peuvent enseigner les plus jeunes mères (Tite 2).
 - Enseigner à prendre soin du foyer, incluant la nutrition et l'économie familiale.
 - Enseigner à prendre soin des enfants, incluant l'hygiène et la santé.
 - Aider et conseiller des femmes en crise, jeunes délinquantes, jeunes filles enceintes, mères célibataires, enfants ayant des problèmes avec l'autorité.
 - Conseiller des mères dépassées par des problèmes familiaux (avec leurs enfants, désertion du mari, mari alcoolique, problèmes avec la loi).
 - Enseigner la Bible aux enfants, lire avec eux, les conseiller.
 - Recueillir et distribuer de la nourriture ou des vêtements aux pauvres.
 - Participer à un comité d'entraide qui coordonne ces services avec les diacres.

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).

Quelques éléments ont également été tirés du livre de Gerard Berghoef et Lester De Koster, *The Deacons Handbook. A Manual of Stewardship*. Christian's Librairy Press, Grand Rapids, Michigan, 1980, p. 93-96.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Thème pour visites diaconales

Questions générales

1. D'après vous, quel est le travail des diacres?
2. Est-ce que nous accomplissons notre travail, sinon comment pouvons-nous nous améliorer?
3. Avez-vous des dons ou des talents que vous pourriez mettre à profit pour l'Église?
4. Comment trouvez-vous la communion des saints dans cette Église?
5. De quelle manière favorisez-vous ou pourriez-vous favoriser la communion des saints?
6. Comment faites-vous pour déterminer ce que vous donnez au Seigneur? Donnez-vous la dîme? Donnez-vous un montant fixe?
7. Enseignez-vous les principes de la dîme à vos enfants?
8. Si vous donnez à des causes en dehors de l'Église, vérifiez-vous si, comme chrétiens, nous devrions soutenir ces causes?
9. Lorsque vous voyez quelqu'un dans le besoin dans l'Église, que ce soit un besoin financier ou autre, essayez-vous d'aider vous-même?
10. Y a-t-il dans l'Église des besoins que nous devrions connaître en tant que diacres?
11. Comment allez-vous, vous et votre famille? Avez-vous des besoins particuliers? (finances, santé, travail).
12. Avez-vous des questions à nous poser?

Source : Diacres de l'Église réformée canadienne (CanRC) d'Owen Sound, Ontario, Canada.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Thème pour visites diaconales

Consacrés à servir dans un même corps

Romains 12

1. Reconnaissance et consécration (verset 1)
2. Pensée transformée (verset 2)
3. Humilité et responsabilité dans l'emploi des dons (versets 3 à 8)
4. Amour, foi, espérance en action (versets 9 à 13)
5. Communion (versets 14 à 21)

1. Reconnaissance et consécration (verset 1)

Notre corps doit être offert comme un sacrifice vivant. En tant que chrétiens, nous sommes mis à part, appelés à être saints. Tout comme l'offrande de communion dans l'Ancien Testament, notre sacrifice est une offrande de reconnaissance. Contrairement aux sacrifices de l'Ancien Testament, notre sacrifice est un sacrifice vivant, continu, où tous les aspects de notre vie sont consacrés à Dieu par reconnaissance envers lui.

2. Pensée transformée (verset 2)

Si nous vivons dans la reconnaissance envers Dieu, il s'en suit que nous n'allons pas nous conformer à la pensée de ce monde. Au contraire, notre intelligence sera renouvelée par l'œuvre du Saint-Esprit, au moyen de la prédication de la Parole, de la lecture et de l'étude de la Bible. Nous pouvons de cette manière connaître la volonté de Dieu pour nos vies.

3. Humilité et responsabilité dans l'emploi des dons (versets 3 à 8)

Paul nous dit d'être humbles, car c'est par grâce que nous avons les dons que Dieu nous a donnés. Ces dons sont accordés de manière différente à chacun. Au moyen de l'analogie du corps, Paul fait valoir que tous les dons et tous les gens qui les ont reçus sont importants. Le verset 6 nous dit que nous avons tous des dons et que nous devons bien les employer. 1 Corinthiens 12.7 (qui est un texte semblable) dit que les dons que nous avons doivent être utiles pour le bien de tous. Cela signifie que nous sommes appelés à employer nos dons pour le bien de l'Église.

4. Amour, foi, espérance en action (versets 9 à 13)

Notre amour les uns pour les autres doit être sincère et véritable; nous devrions faire tous nos efforts pour le démontrer. Soyons empressés de vivre notre foi en faisant toute chose pour le service du Seigneur. L'espérance que nous avons en Christ nous donne la joie, ce qui nous aide dans des moments de difficultés. Nous devons prier constamment. Nous avons à donner pour répondre aux

besoins des membres de l'Église. Nous avons à pratiquer l'hospitalité, faire en sorte que les autres dans l'Église se sentent bien reçus et aimés.

5. Communion (versets 14 à 21)

En tant qu'Église, nous sommes appelés à vivre ensemble les uns avec les autres comme membres d'un même corps. Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent; pleurez avec ceux qui pleurent. Nous avons à marcher ensemble, en ayant les mêmes sentiments, et non pas en nous pensant meilleurs que les autres. Nous sommes appelés à devenir les modèles du Christ dans le monde et à être des artisans de paix.

Source : Diacres de l'Église réformée canadienne (CanRC) d'Owen Sound, Ontario, Canada.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Thème pour visites diaconales

Nos dons spirituels au service du corps

1 Corinthiens 12

1. Jésus est Seigneur (versets 1 à 3)
2. Un seul Esprit, divers dons pour le bien de l'Église (versets 4 à 11)
3. Un corps, plusieurs membres (versets 12 à 26)
4. Différents dons, un même amour (versets 27 à 31)

1. Jésus est Seigneur (versets 1 à 3)

Il est important de reconnaître que les dons spirituels sont donnés par Dieu. Par l'œuvre de l'Esprit Saint, nous voyons que Jésus est Seigneur.

2. Un seul Esprit, divers dons pour le bien de l'Église (versets 4 à 11)

Ces versets nous parlent des différents dons que Dieu a donnés à son peuple. Il existe une diversité de dons, une diversité de services, une diversité d'opérations, mais un seul Esprit, Seigneur et Dieu (la Trinité) qui agit en nous, son peuple.

Ces dons sont accordés à chacun de nous pour le bien commun de l'Église. Que ce soit le don de sagesse, de connaissance, de foi, de guérison, des miracles, de prophétie, de discerner les esprits, de parler ou d'interpréter les langues, ces dons ont été donnés par Dieu le Saint-Esprit selon sa volonté et pour le bien de son Église.

3. Un corps, plusieurs membres (versets 12 à 26)

Ces versets nous expliquent que l'Église est un corps composé de plusieurs parties. Nous, les membres, nous sommes les différentes parties du corps. Nous avons tous besoin les uns des autres pour pouvoir fonctionner comme un corps entier et complet. Tout comme pour le corps humain, si l'un de nos membres souffre, nous souffrons tous, et si l'un de nos membres reçoit de l'aide, est restauré ou est édifié, nous pouvons tous nous réjouir.

4. Différents dons, un même amour (versets 27 à 31)

Ces versets nous disent que nous avons tous différents dons et différents rôles à jouer. Nous devons les employer pour construire l'Église de Jésus-Christ. Nous le faisons en étant motivés par l'amour, comme le chapitre 13 nous l'enseigne.

Source : Diacres de l'Église réformée canadienne (CanRC) d'Owen Sound, Ontario, Canada.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Thème pour visites diaconales

Vivre l'unité dans la diversité

Éphésiens 4

1. Unité (versets 1 à 6)
2. Diversité et croissance du corps (versets 7 à 16)
3. Vie ancienne et vie nouvelle (versets 17 à 24)
4. Vie nouvelle en action (versets 25 à 32)

1. Unité (verset 1 à 6)

Ce texte nous dit comment il nous faut vivre comme chrétiens. Il nous faut être humbles, doux, patients, accepter les différences les uns des autres dans l'amour. Nous devons nous efforcer d'être unis dans l'Esprit, tout comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un. Nous retrouvons cela dans Jean 17.22, dans la prière sacerdotale de Jésus.

2. Diversité et croissance du corps (versets 7 à 16)

Ces versets nous parlent des dons qui nous sont accordés par grâce (verset 7) : les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les pasteurs et les enseignants. Tous les dons doivent être employés pour le bien de l'Église, pour l'édification et la communion des saints. De cette manière, nous nous perfectionnons les uns les autres pour l'œuvre du service et l'édification du corps du Christ, pour que nous soyons unis dans la foi et la connaissance de Jésus-Christ. Ainsi, nous tiendrons ferme contre les fausses doctrines de ce monde.

Jésus-Christ est notre chef et nous, son Église, nous sommes son corps. Nous sommes joints et cousus ensemble. Chacun de nous, en tant qu'une partie du corps, doit contribuer. De cette manière, le corps pourra croître et nous nous édifierons les uns les autres dans l'amour.

3. Vie ancienne et vie nouvelle (versets 17 à 24)

Ce texte nous dit comment, en tant que membres du corps du Christ, nous devrions abandonner notre ancienne vie et ne plus marcher selon les voies de ce monde. Il nous faut revêtir l'homme nouveau créé selon Dieu, en véritable justice et sainteté.

4. Vie nouvelle en action (versets 25 à 32)

Il nous faut parler avec vérité les uns avec les autres. Il ne nous faut pas rester en colère les uns contre les autres, ce qui donnerait au diable une porte d'entrée. Nous sommes appelés à travailler pour pouvoir donner à ceux dans le besoin. Il nous faut contrôler notre langue et parler seulement d'une manière édifiante. N'attristons pas le Saint-Esprit par nos paroles. Mettons de côté toute amertume, colère, querelle et méchanceté, qui sont des choses destructives. Soyons au contraire bons et

compatissants, nous pardonnant les uns les autres, comme Dieu nous a pardonné par l'œuvre de Jésus-Christ, notre Sauveur.

Source : Diacres de l'Église réformée canadienne (CanRC) d'Owen Sound, Ontario, Canada.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Thème pour visites diaconales

La communion des saints

1 Corinthiens 12:25

1. Le thème
2. Textes suggérés
3. Autres références
4. Questions

1. Le thème

Ce thème est basé sur 1 Corinthiens 12.25 : « ... afin que les membres aient également soin les uns des autres ». Il peut être utilisé avec le thème « Vivre les uns pour les autres » pour les visites pastorales ou comme thème séparé. Puisque les éléments considérés ici sont semblables à ceux du thème « Vivre les uns pour les autres », il ne conviendrait pas d'utiliser ces mêmes thèmes durant deux années consécutives. C'est également un thème qui peut être utilisé par les diacres durant leurs visites.

2. Textes suggérés

Ps 133; Ac 2.44-47; Ac 4.32-37; Rm 12.3-13; 1 Co 12; 1 Co 13; Ph 2.1-13.

3. Autres références

Catéchisme de Heidelberg, Q&R 55, liturgie pour la sainte Cène.

4. Questions

1. Que faites-vous pour prendre soin les uns des autres dans la communion des saints? Est-ce quelque chose que vous estimez important?
2. Lors de la sainte Cène, nous nous rappelons que, par amour pour Jésus-Christ, qui, le premier, nous a tant aimés, nous devons maintenant nous aimer les uns les autres et nous devons le démontrer entre nous, pas seulement en paroles, mais aussi en action. Comment mettez-vous cela en pratique?
3. Comment comprenez-vous les mots « dons » et « talents »? De quelle manière employez-vous ce que Dieu vous a donné pour le bien de l'Église?
4. Le travail des officiers de l'Église est souvent exigeant et difficile. Exprimez-vous votre appréciation à vos diacres, anciens et pasteurs en leur disant que vous êtes reconnaissants au Seigneur pour le travail qu'ils accomplissent fidèlement? (Pensez à la façon dont l'apôtre Paul encourageait ceux qui étaient au service de l'Évangile et à la façon dont il était lui-même soutenu par d'autres).

5. Concernant vos contributions volontaires, donnez-vous selon la mesure des bénédictions que vous recevez, de sorte que le travail du ministère de l'Évangile puisse progresser et que la communion des saints soit exprimée convenablement et vécue dans la joie?
6. De quelle manière prenez-vous soin les uns des autres dans la famille? Entre mari et femme? Entre parents et enfants? Entre enfants et enfants?
7. Les veuves et les personnes seules reçoivent-elles une attention suffisante? Contribuent-elles selon leurs talents? Est-ce que l'aide et l'encouragement qu'elles reçoivent peuvent être mis à contribution d'autres façons?
8. Les rencontres sociales avec vos frères et sœurs sont-elles centrées sur Jésus-Christ? Vous arrive-t-il de penser à prier les uns avec les autres, par exemple après une soirée de détente passée en leur compagnie? Comment cela peut-il encourager un bon comportement chrétien?
9. Philippiens 2.2 dit : « Mettez le comble à ma joie afin d'avoir une même pensée; ayez un même amour, une même âme, une seule pensée. » De quelles différentes manières cela peut-il se vivre concrètement?

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de « The Communion of Saints », *The Glorious Work of Home Visits*. Premier Printing, 2000, p. 45-46.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Thème pour visites diaconales

La Cène et la communion fraternelle

1. But de la visite
2. Questions

1. But de la visite

Nous aimerions durant nos prochaines visites traiter du thème de la sainte Cène. Pourquoi prendre la sainte Cène comme thème de nos visites diaconales, alors que le but principal de la sainte Cène est de fortifier notre foi? La raison vient du fait que la sainte Cène a également pour but de démontrer l'unité que nous avons en Jésus-Christ. Une des responsabilités des diacres est de promouvoir en paroles et en actions l'unité et la communion par le Saint-Esprit dont jouit l'Église locale à la Table du Seigneur.

2. Questions

Voici quelques questions qui pourront nous servir de guide pour nos discussions :

- a. Percevez-vous un sens d'unité et de communion à la Table du Seigneur?
- b. Êtes-vous au courant des besoins des autres, par exemple des malades, des personnes seules, des personnes âgées, de ceux qui ont besoin d'un moyen de transport ou de repas?
- c. La dernière visite des diacres vous a-t-elle aidé à mieux connaître les besoins des autres membres?
- d. À mesure que l'Église se développe, il y a toujours le danger de former des cliques. D'après vous, qu'est-ce qui devrait être fait pour éviter cela?
- e. L'offrande recueillie à la Table est spécifiquement pour le travail des diacres. Connaissez-vous des gens dans l'Église qui vivent des difficultés financières? Par exemple, des gens qui ont perdu leur emploi ou qui sont en arrêt de travail à cause d'un accident?
- f. La joie de connaître la miséricorde de Dieu est-elle étouffée dans votre vie? Par exemple par la maladie, la solitude, etc.?
- g. Avez-vous des difficultés financières?

Source : Diacres de l'Église réformée canadienne (CanRC) d'Owen Sound, Ontario, Canada.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Thème pour visites diaconales

Les finances et le service d'entraide

1. Nos responsabilités en tant que chrétiens
2. Les responsabilités des diacres et le ministère de la miséricorde

1. Nos responsabilités en tant que chrétiens

- a. Notre rôle en tant que gérants (Ps 24.1; Mt 20.8; Lc 12.42).
- b. Nos obligations financières envers le Seigneur et les principes de la dîme (Dt 16.17; Pr 19.17; Ml 3.10; Mc 10.21; 2 Co 9.6-16).
- c. Les premiers fruits (Pr 3.9; 1 Co 16.1-2).
- d. L'endettement, par exemple la valeur de notre hypothèque peut avoir un effet sur :
 1. La possibilité pour l'épouse et la mère d'être à la maison.
 2. Notre capacité d'envoyer nos enfants à une école chrétienne (Dt 6.6-9; 11.18-21).
- e. Le crédit et les dangers du crédit (Pr 22.7).
- f. Un compte à découvert.
- g. Les économies (Lc 14.28-29).
- h. L'importance de faire un budget et de noter nos dépenses.
- i. L'importance de la communication dans les affaires financières.
- j. Le choix de notre lieu de résidence aura des effets sur :
 1. Notre possibilité d'adorer le Seigneur le dimanche (Hé 10.25).
 2. Notre désir d'être impliqués dans les études bibliques et dans l'éducation chrétienne.Nos obligations devant le Seigneur ne sont pas seulement financières. Nous devons nous offrir au Seigneur comme un sacrifice vivant (Rm 12.1).
- k. Nous sommes appelés à employer nos dons pour le bien des membres de l'Église (1 Co 12.7).
- l. Nous avons tous reçu des dons (Rm 12.6; Ép 4.7-8; 1 Pi 4.10-11).
- m. Nous sommes appelés à vivre en communion avec les autres membres de l'Église (Rm 12.15).

2. Les responsabilités des diacres et le ministère de la miséricorde

- a. Recueillir et gérer les offrandes.
- b. Soutenir des causes particulières.
- c. Présenter régulièrement un rapport des diacres à l'Église.
- d. Faire valoir que c'est une bénédiction d'aider et d'être aidé.
- e. Visiter les malades.
- f. Visiter les veuves et les célibataires.
- g. Promouvoir la communion des saints dans l'Église locale.

- h. Promouvoir l'implication de l'Église locale dans les œuvres de miséricorde.
 - i. Faire connaître nos obligations accomplies par reconnaissance au Seigneur.
 - j. Connaître les besoins dans l'Église locale.
-

Source : Diacres de l'Église réformée canadienne (CanRC) d'Owen Sound, Ontario, Canada.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Thème pour visites diaconales

La gestion de notre temps

1. Le thème
2. Questions à considérer
3. Textes bibliques à considérer

1. Le thème

Notre Père céleste a béni chacun de nous en nous accordant des dons et des talents variés. Il nous demande d'être de bons gérants de ce qu'il nous a confié. Nous avons tous reçu le don du temps. Dieu nous enseigne dans sa Parole à penser au temps en terme « d'aujourd'hui ». Notre service envers le Seigneur doit être accompli « maintenant », et non pas être remis à plus tard. Josué a rappelé cette vérité aux Israélites au moment où ils s'apprêtaient à entrer dans la terre promise : « ... choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir » (Jos 24.15).

La façon dont nous employons notre temps montrera notre sincérité dans notre engagement à servir le Seigneur. Il est facile d'être pris par notre travail, nos passe-temps, nos loisirs, qui peuvent devenir des buts en soi et servir à notre propre satisfaction. Nous lisons en Deutéronome 6.5 : « *Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.* » Dieu nous demande de le servir de tout cœur dans tout ce que nous faisons. Le temps que nous mettons à part chaque jour pour la prière et l'étude de sa Parole en est une bonne indication, de même que le travail et les autres activités que nous faisons pour sa gloire. Deutéronome 6.6-7 nous dit que cet amour pour Dieu doit être enseigné à la génération suivante. Il est important, surtout pour les chefs de famille, de passer du temps avec leurs enfants pour les enseigner. Romains 13.9 nous dit : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » Notre amour pour Dieu se démontrera de façon concrète par notre service envers notre prochain.

Le thème prévu pour nos prochaines visites des diacres est la gestion de notre temps. Nous aimerions aborder ensemble quelques-uns des aspects suivants concernant ce sujet.

2. Questions à considérer

- a. Vos priorités

Comment organisez-vous votre temps? Que mettez-vous en priorité?

1. La prière et la lecture de la Bible.
2. La famille.
3. Le travail.
4. Faire du bien aux autres.
5. Les loisirs.

b. La Parole et la prière

1. Êtes-vous capable de passer du temps dans la prière et la Parole? Faites-vous un culte familial, un culte personnel et un culte avec votre époux/épouse?
2. Vous êtes-vous fixé un but pour vos temps de prière et de lecture de la Parole?
3. L'étude biblique en Église est-elle une priorité?

c. Vos responsabilités familiales

1. Êtes-vous capable d'exercer vos responsabilités envers votre époux/épouse?
2. Êtes-vous capable d'exercer vos responsabilités envers vos enfants?
3. Prenez-vous du temps avec chacun de vos enfants individuellement?

d. Votre travail

1. Considérez-vous votre travail comme un service rendu au Seigneur?
2. Est-ce que le travail prend trop de votre temps?
3. Pourquoi? Pour des raisons financières? À cause des exigences de l'emploi?

e. Aider les autres

Nous devons faire du bien aux autres quand nous en avons l'occasion, et le Seigneur nous donne des occasions (Ga 6.10; Ép 2.10).

1. Cherchez-vous à tirer profit au maximum des occasions que le Seigneur vous donne pour aider les autres?
2. Quand vous voyez une personne dans le besoin, essayez-vous de l'aider personnellement si possible? (financièrement, concrètement, par de judicieux conseils).

f. Le repos et la détente

1. Jésus a reconnu avoir besoin de repos et de réflexion (Mc 6.31). Avez-vous du temps ou prenez-vous du temps pour vous reposer et refaire des forces dans ce monde toujours à la course?
2. Le faites-vous pour vous-même? Avec votre famille?
3. Évaluez-vous si le temps que vous consacrez aux loisirs plaît au Seigneur? Rachetez-vous le temps? (Ép 5.15-16).

3. Textes bibliques à considérer

a. Du temps pour étudier la Parole de Dieu.

Jos 1.8; Ps 1.2; Ps 119.148; 2 Tm 3.14-17.

b. Du temps pour prier.

Gn 25.21; Dn 6.10; Lc 6.12; Lc 18.1; Rm 12.12; Jc 5.16b.

c. Du temps pour la famille.

Dt 6.6-7 : Nous sommes appelés à profiter de toute occasion durant la journée et durant la semaine pour enseigner la Parole de Dieu à nos enfants.

Ép 5.22-33 : Ce texte nous parle du genre de relation qui devrait exister entre un mari chrétien et une femme chrétienne. Le mari est le chef; il doit aimer sa femme comme le Christ aime son Église. La femme doit se soumettre à son mari comme l'Église se soumet à son Seigneur. Le mari et la femme deviennent une seule chair. Tout cela prend du temps; le mari et la femme ont besoin de passer du temps ensemble.

Ép 6.4 : Les pères sont responsables de l'éducation spirituelle de leurs enfants; cela prend du temps; le Seigneur leur commande de prendre du temps pour cela.

d. Du temps pour le travail.

2 Th 3.10b : Paul nous met en garde contre la paresse.

Ép 4.28 : Paul dit à ceux qui volent de cesser de voler et de bien travailler pour qu'ils aient quelque chose à donner à ceux qui en ont besoin. Une raison importante de travailler, c'est d'avoir quelque chose à donner.

Ép 6.5-8 : Ce texte nous parle de la relation entre les esclaves et les maîtres. Cela s'applique également au monde du travail. Nous devons servir le Seigneur par notre travail, pas seulement travailler quand le patron nous surveille. En tant que serviteurs de Jésus-Christ, nous devrions faire la volonté de Dieu de bon cœur. Notre temps au travail est pour le travail, sinon c'est du vol.

Pr 6.6-10 : Le paresseux est exhorté à regarder la fourmi qui est diligente et qui travaille fort même si elle n'a pas de patron, car la paresse va certainement conduire à la pauvreté.

Pr 10.4; Ex 20.9.

e. Trop de temps consacré au travail.

Luc 12.13-21 : Dans la parabole du riche insensé, Jésus nous avertit de ne pas convoiter les choses de ce monde. La valeur de la vie ne se trouve pas dans l'abondance des biens (v. 21).

Luc 12.22-33 : Jésus nous dit de ne pas nous inquiéter des choses de cette vie. Dieu prendra soin de ceux qui cherchent son Royaume (v. 24).

Luc 16.1-13 : La parole du gérant injuste est résumée au verset 13.

Pr 23.4-5; 1 Tm 6.6-10; Mt 19.24.

f. Le temps est un don de Dieu. C'est lui qui détermine la longueur des jours.

Job 14.5; Ps 90.10; Ps 90.12; Ps 139.16.

g. Du temps pour l'Église.

Hé 10.24-25; Ga 6.10.

h. La fin des temps.

Mt 24.44.

Ép 5.15-16 : Notre temps appartient au Seigneur, nous ne devons donc plus perdre du temps pour les choses du monde.

i. Le temps sans la bénédiction de Dieu est vanité.

Ps 127.1-2.

j. Le temps consacré à servir le Seigneur n'est pas gaspillé pour satisfaire les désirs du monde.

Rm 13.14; Ga 5.16.

Source : Diacres de l'Église réformée canadienne (CanRC) d'Owen Sound, Ontario, Canada.



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Une vie chrétienne réussie est une vie de service

« Alors la mère des fils de Zébédée s'approcha de Jésus avec ses fils, et se prosterna, pour lui faire une demande. Il lui dit : Que veux-tu? Ordonne, lui dit-elle, que mes deux fils que voici soient assis, dans ton royaume, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche. Jésus répondit : Vous ne savez ce que vous me demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je vais boire? Nous le pouvons, dirent-ils. Et il leur répondit : Il est vrai que vous boirez ma coupe, mais pour ce qui est d'être assis à ma droite et à ma gauche, cela n'est pas à moi de le donner, sinon à ceux pour qui cela est préparé par mon Père. Les dix qui avaient entendu cela furent indignés contre les deux frères. Jésus les appela et dit : Vous savez que les chefs des nations les tyrannisent, et que les grands abusent de leur pouvoir sur elles. Il n'en sera pas de même parmi nous. Mais quiconque veut être grand parmi vous sera votre serviteur et quiconque veut être le premier parmi vous sera votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour beaucoup. »

Matthieu 20.20-28

Chers frères et sœurs en Jésus-Christ,

La vie est synonyme de service. Nous sommes appelés à servir. Jésus nous dit que les chrétiens ne devraient pas chercher à dominer sur les autres. Nous devrions plutôt devenir des serviteurs, des « diakonoi », des diacres. Dans l'Église, le ministère particulier des diacres est limité à certaines personnes précises. Mais il y a aussi le ministère de tous les chrétiens qui est un ministère de service. Tous les chrétiens sont appelés à être des « diacres » au sens large, c'est-à-dire des serviteurs. Matthieu 20.26 nous dit : « *Quiconque veut être grand parmi vous sera votre serviteur* » (votre diacre). Cela s'applique à nous tous. Nous avons tous, chacun d'entre nous, la responsabilité d'exercer le ministère de serviteurs. Une vie chrétienne réussie est essentiellement une vie de service.

1. Ne cherchons pas à être servis
2. Considérons l'exemple de Jésus
3. Soyons prêts à servir

1. Ne cherchons pas à être servis

Jésus avait parfois besoin de reprendre ses disciples. C'est ce qu'il fait ici. Ses disciples avaient le désir de devenir grands. Jésus leur enseigne au contraire à devenir des serviteurs. Regardons le contexte. Jésus vient de dire à ses disciples qu'il s'en va mourir à Jérusalem. Il sera livré aux sacrificateurs et aux scribes; ils le livreront aux mains des Romains. On se moquera de lui, on le crucifiera et ensuite il

ressuscitera. C'est la troisième fois que Jésus leur annonce sa mort. Mais les disciples ne comprennent pas. Lui, il leur annonce un royaume spirituel où Satan sera vaincu et nos péchés seront pardonnés; eux, ils rêvent d'un royaume terrestre. Ils s'imaginent que le Messie les débarrassera des Romains et leur donnera la paix et la prospérité. Ils sont en route vers Jérusalem et rêvent à de grandes choses. Madame Zébédée pense que c'est le bon moment de demander des places d'honneur pour ses deux fils dans le royaume terrestre qui vient bientôt. Il n'y a pas de temps à perdre, essayons de réserver nos places au conseil des ministres...

La famille de Zébédée avait une entreprise respectable en poissonnerie. Ils étaient leurs propres patrons. Un jour, Jésus a dit à Jacques et à Jean : « *Suivez-moi* », et ils l'ont suivi. Avec Jésus, ils ne gagnaient pas d'argent, ils ne dormaient pas dans des lits confortables, ils ne supervisaient pas d'employés. Mais dans le royaume à venir, ils auront sûrement des places de choix. Le gouvernement de ce royaume aura besoin de ministres et de hauts fonctionnaires. Qui pourra bien occuper ces fonctions importantes? Madame Zébédée était certaine que ses deux garçons deviendraient premier ministre et ministre du Revenu. Elle est venue demander à Jésus : « *Ordonne que mes deux fils que voici soient assis, dans ton royaume, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche* » (Mt 20.21).

Nous comprenons son ambition. Il n'y a rien de trop bon pour nos enfants : la sécurité financière, une maison confortable, une bonne réputation. C'est ce que nous voulons, nous aussi, pour nos enfants. Et remarquez que ses fils étaient avec elle. Dans l'Évangile de Marc, la mère n'est pas mentionnée; ce sont les deux fils qui viennent présenter leur requête à Jésus (Marc 10.35). Les citoyens des royaumes de ce monde définissent le succès en termes de confort et de sécurité. On veut être servi. Le Royaume de Dieu est bien différent. Madame Zébédée ne l'a pas encore compris. Elle espère que ses fils deviendront de grands dirigeants, pas des serviteurs. Et ses fils ont les mêmes aspirations. D'ailleurs, les autres disciples ne sont pas mieux. « *Les dix qui avaient entendu cela furent indignés contre les deux frères* » (Mt 20.24). Leur colère prouve qu'ils avaient la même attitude. Jacques et Jean veulent trouver une façon sournoise d'accaparer une position d'autorité que les autres disciples convoitaient déjà secrètement.

Au fond, leur attitude est un reflet de notre propre cœur égoïste. Nous aurions fait la même chose à leur place. Comme ils sont oublieux! Ils ont déjà posé cette question à Jésus : « *Qui donc est le plus grand dans le royaume des cieux?* » (Mt 18.1). Et Jésus leur a répondu : « *Quiconque se rendra humble comme ce petit enfant sera le plus grand dans le royaume des cieux* » (Mt 18.4). Il fallait qu'ils abandonnent cette attitude qui pense à « moi en premier ». Ils avaient d'ailleurs le témoignage de l'Ancien Testament. Moïse était le plus grand dirigeant en Israël. Pourtant, la Bible nous dit qu'il était « *un homme très humble, plus qu'aucun être humain sur la face de la terre* » (Nb 12.3).

Et que dire des Israélites? Lévitique 19 nous enseigne que chaque Israélite avait l'obligation de prendre soin des autres membres du peuple de l'alliance. Un fermier n'avait pas le droit de faire passer son bien-être en premier. Il fallait qu'il pense au pauvre et à l'étranger et qu'il laisse une partie de son champ non moissonnée. Un employeur ne devait pas retenir la paye de ses employés afin qu'ils n'aient pas froid ou faim. La justice exigeait que les pauvres aient les mêmes droits que les riches. Toutes ces lois se résument en une phrase : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » (Lv 19.18). Personne en

Israël n'avait le droit de vivre pour lui-même, pour sa prospérité ou sa sécurité personnelle. Les membres de l'alliance n'existent pas pour eux-mêmes, ils existent pour les autres; ils ne sont pas là pour dominer, mais pour servir. Jésus n'invente rien de nouveau.

Mais le cœur humain est pécheur. Le peuple d'Israël n'a pas obéi. Ils ont développé cette mentalité qui pense que tout le fruit de notre travail nous appartient. Je peux en faire ce que je veux. Je n'ai pas besoin de penser aux intérêts des autres. Je suis là pour être servi, et non pour servir. Les pharisiens sont devenus arrogants. Ils méprisaient les foules qui ne connaissaient pas la loi. Dans la parabole du bon Samaritain, deux hommes respectables, un sacrificateur et un lévite, sont passés à côté de l'homme en détresse, sans s'arrêter pour l'aider. Et même quand les Juifs aidaient les autres, ce n'était pas par amour pour leur prochain, c'était par amour pour « moi », avec l'idée de gagner des « mérites » personnels devant Dieu.

Cette mentalité du « moi en premier » était pire encore chez les Grecs. Pour les Grecs, être un esclave était une honte. Il était honteux de servir les autres. L'idéal était de devenir un homme libre, capable de faire tout ce qu'on veut. La même mentalité prévaut encore aujourd'hui. Je réclame mes droits, ma liberté; je peux faire ce que je veux. Cela s'appelle l'égoïsme et l'individualisme. Toute la culture en est imprégnée. Plusieurs dirigeants veulent dominer sur les autres, avoir du pouvoir ou du prestige. Heureusement pas tous, mais plusieurs. Ils suivent les sondages; ils essaient d'être populaires. Beaucoup de gens veulent être reconnus et respectés. On travaille fort pour monter en haut de l'échelle et faire sentir aux autres qu'on a de l'autorité. C'est la nature humaine. Nous pensons à « moi en premier ». Nous aimons mieux être servis que servir.

Mais que dit Jésus? « *Vous savez que les chefs des nations les tyrannisent et que les grands abusent de leur pouvoir sur elles. Il n'en sera pas de même parmi vous* » (Mt 20.25-26). Pour les citoyens du Royaume de Dieu, les priorités doivent être différentes. « *Mais quiconque veut être grand parmi vous sera votre serviteur et quiconque veut être le premier parmi vous sera votre esclave* » (Mt 20.26-27). Jésus nous enseigne que la vraie grandeur se trouve dans le service. Se sacrifier soi-même pour être le serviteur des autres. Le mot « diakonos » est mis en parallèle avec le mot « doulos ». Serviteur est synonyme d'esclave. Voilà une parole bien difficile, une parole contraire à nos tendances naturelles. Qu'est-ce qui pourrait bien nous motiver à servir? C'est Jésus lui-même! Son œuvre et son exemple.

2. Considérons l'exemple de Jésus

Jésus ne dit pas simplement : « Voilà comment les choses doivent être dans mon Royaume. » Il se donne en exemple. « *C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour beaucoup* » (Mt 20.28). Quel meilleur exemple de service que celui de Jésus! Il est le diacre par excellence, le serviteur qui a servi jusqu'au bout. C'est lui que nous devrions chercher à imiter.

Il s'appelle le Fils de l'homme. C'est un titre du Messie. Le prophète Daniel l'avait annoncé (Dn 7). Il est plein de gloire et de majesté. C'est le Fils éternel de Dieu. Il a toujours été grand. Il n'avait rien à prouver. Les anges le servent et l'adorent depuis la création du monde. Il a quitté la gloire qu'il avait

éternellement auprès du Père, il s'est abaissé pour devenir le Fils de l'homme. Il vivait dans un palais splendide, il est né dans une pauvre étable. Il partageait la puissance, la gloire et les honneurs de son Père. Il a accepté de vivre dans un monde corrompu avec des hommes pécheurs. Il n'a pas cherché le confort, la sécurité, le pouvoir ou les honneurs. Il ne s'est pas dit : « Je vais penser à moi en premier. » Non, il n'est pas venu pour être servi, il est venu pour servir, servir son Père et servir son peuple. C'était son but. Sa vie sur terre a toujours été une vie de service.

De quelle manière a-t-il servi? En « *donnant sa vie en rançon pour beaucoup* ». Il a donné. Servir veut dire donner. Jésus a donné sans limites. Il n'était pas là pour prendre ou pour combler ses désirs personnels. Il était là pour donner tout ce qu'il avait. Il s'est donné lui-même, il a donné sa vie en rançon pour beaucoup. Qu'est-ce qu'une rançon? C'est un rachat. Aujourd'hui, quand un ravisseur exige une rançon, on verse un montant d'argent pour que la personne kidnappée soit relâchée. Une rançon est un paiement pour être relâché, libéré. Autrefois, les personnes qu'on libérait par le moyen d'une rançon n'étaient pas des journalistes ou des membres de la famille. On payait une rançon pour libérer des esclaves, des gens indignes. Jésus a donné sa vie en rançon pour libérer des gens indignes. Cela n'a pas été facile pour lui. Il a racheté ceux qui étaient esclaves du péché. Il a payé de sa propre vie. C'était le prix exigé par son Père. Le salaire du péché, c'est la mort. Nous méritons de mourir et de souffrir éternellement. C'est le prix que Jésus a payé. Il a souffert les pires atrocités. Il a été rejeté par son Père. Il a payé pour nos péchés. Quel immense service il nous a rendu!

Il n'a pas servi seulement quelques personnes, un membre de la famille, un voisin ou un ami. Il a servi beaucoup de personnes. Il s'est donné en rançon « *pour beaucoup* ». Pour des gens de toute langue, de toute nation, de toute condition, des riches et des pauvres, peu importe leur réputation. Il l'a fait par amour pour nous. « *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis* » (Jn 15.13). Servir, c'est se donner, et se donner, c'est aimer. Jésus a aimé son Père. Jésus a aimé son prochain. Il a parfaitement obéi au commandement du Lévitique : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* »

En conséquence, nous avons la vie, nous sommes enfants de Dieu! Il s'est donné pour que nous recevions. Il est mort pour que nous vivions. Il s'est abaissé pour nous élever. Il s'est identifié aux pécheurs pour que nous soyons saints. Il a servi, et c'est ainsi qu'il est devenu grand. Il s'est abaissé pour être élevé. Il est ressuscité. Il est monté au ciel pour recevoir le règne et la puissance à la droite de son Père. Voilà la bonne nouvelle de l'Évangile et voilà le bon exemple qu'il nous a laissé.

3. Soyons prêts à servir

Le sacrifice de Jésus est absolument unique. Sa mort a une valeur expiatoire. Personne ne peut répéter son sacrifice. Personne ne peut servir comme il a servi. Il a servi pour notre salut. Il a été le seul à l'avoir fait et son service est pleinement suffisant. Mais ensuite, il nous appelle à le suivre avec le même esprit de service. Il nous appelle à aimer comme il nous a aimés. Aimer, servir, se donner. Qu'est-ce que nous voulons accomplir durant notre vie? Que recherchons-nous dans notre mariage, dans notre famille, à notre travail, dans l'Église? Voulons-nous recevoir? Ou cherchons-nous des occasions de donner? Se donner signifie se sacrifier pour le bien des autres. Cela implique des renoncements. Nous sommes des sacrificateurs pour Dieu. Nous offrons notre vie au service de Dieu

et de notre prochain. Sommes-nous prêts à penser aux autres en premier? Sommes-nous prêts à quitter notre confort pour aider les personnes qui en ont besoin? Sommes-nous prêts à renoncer à notre sécurité ou à nos temps libres pour aider des personnes indignes, qui ne méritent pas notre considération? C'est ce que Jésus a fait. Au lieu d'être servi, il a servi, complètement, toute sa vie.

Donner, souffrir, aimer, servir, c'est contraire à notre nature. Cela peut même attirer la moquerie. Les gens ne comprendront pas toujours pourquoi nous voulons servir. Mais peu importe, voilà ce que Jésus enseigne. C'est exigeant. Faire ce que Jésus lui-même a fait? En sommes-nous capables? Les exigences du Royaume nous semblent impossibles. Pourtant, nous devons... et nous pouvons! Par sa grâce! Nous ne sommes pas comme le monde autour de nous. Nous étions morts dans nos péchés, comme les autres, mais nous sommes revenus à la vie par la grâce de Dieu.

Voyez-vous, Jésus n'a pas fini de servir. Il est monté au ciel, il est retourné dans la gloire de son Père pour donner son Esprit à son peuple. Et que fait le Saint-Esprit? Il n'est pas là pour être servi, lui non plus, il est là pour servir. Il transforme des pécheurs, il nous fortifie, il nous rend capables de vivre pour Dieu et d'aimer notre prochain. Il travaille en nous pour que nous puissions suivre l'exemple de Jésus. Le don de la grâce nous permet de vivre comme de vrais citoyens du Royaume. Oui, nous pouvons servir avec la force qu'il nous donne. Que faisons-nous de la grâce et de la force qu'il nous promet?

Un jour, nous l'espérons et nous prions pour cela, le Seigneur nous donnera des diacres dans notre Église. Les diacres sont là pour nous aider ensemble à servir. Ils nous montrent comment faire passer les autres avant nous. Ils exercent un ministère de compassion qui découle de l'amour de Jésus. Ils structurent notre entraide et canalisent notre amour du prochain. Les diacres sont là pour nous encourager à servir et nous rendre plus efficaces dans notre service.

Mais que nous ayons des diacres ou pas, le Seigneur nous appelle tous à servir. Nous sommes tous des diacres au sens large. Quel but poursuivons-nous dans la vie? Voulons-nous recevoir ou donner? Recherchons-nous notre avantage ou l'avantage des autres? Moi en premier ou les autres en premier? Soyons prompts à servir. N'attendons pas que nos anciens, nos parents, nos frères et sœurs, nos voisins viennent nous demander un service. Prenons les devants. Cherchons activement des occasions de servir, à la maison, à l'Église, dans le voisinage. Ayons un cœur disponible, des yeux ouverts, des mains prêtes à servir.

Jésus a tout donné, il a tout abandonné : son confort, sa gloire, sa sécurité, sa propre vie. Il avait seulement son Père, et ça lui suffisait. Il s'est donné pour que nous recevions. À cause de son service, nous sommes devenus riches. Nous sommes des enfants du Père, des héritiers du Royaume, pour devenir à notre tour des serviteurs. Voulez-vous une vie pleinement réussie dans le Royaume de Dieu? Elle doit devenir une vie de service. Amen.

Paulin Bédard, pasteur

La prédication du pasteur George van Popta sur Matthieu 20:25-28 intitulée *Servanthood* et celle du pasteur Clarence Bouwman sur Matthieu 20:26 intitulée *Success for Saints is Measured by Service* ont été utiles à la

préparation de cette prédication.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Jésus donne des diacres à son Église

« En ces jours-là, comme les disciples se multipliaient, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans le service quotidien. Les douze convoquèrent alors la multitude des disciples et dirent : Il ne convient pas que nous délaissions la parole de Dieu pour servir aux tables. C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, remplis de l'Esprit et de sagesse, et nous les chargerons de cet emploi. Pour nous, nous persévérons dans la prière et dans le service de la parole. Ce discours plut à toute la multitude. Ils élurent Étienne, homme plein de foi et d'Esprit Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche. Ils les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains. La parole de Dieu se répandait, le nombre des disciples se multipliait beaucoup à Jérusalem, et une grande foule de sacrificateurs obéissait à la foi. »

Actes 6.1-7

Chers frères et sœurs en Jésus-Christ,

Jésus a donné à son Église le beau cadeau des diacres. C'est un don précieux, utile à l'Église, un don que notre Église n'a pas encore reçu. Nous devrions prier ou continuer de prier pour que Dieu, dans sa bonté, nous l'accorde. Aujourd'hui, nous allons considérer d'où vient ce don, en quoi il consiste et quel fruit il peut porter à la gloire de Dieu.

Actes 6 nous raconte dans quelles circonstances Jésus a donné, pour la première fois, des diacres à son Église. Jésus l'a fait au moyen des apôtres guidés par son Esprit. Cela ne veut pas dire que, dans l'Ancien Testament, il n'existait pas d'aide diaconale. Dieu avait fait comprendre à Israël qu'ils avaient l'obligation d'exercer concrètement l'amour et la miséricorde entre eux. Dieu leur avait commandé de prendre soin de l'étranger, de la veuve et de l'orphelin. Le peuple de l'alliance est appelé à prendre soin les uns des autres et à s'occuper de ceux qui souffrent et qui sont dans le besoin parmi eux. Mais en Actes 6, nous arrivons à une nouvelle étape. Un problème a surgi dans l'Église de Jérusalem. La solution a consisté à nommer des diacres. Cette solution a donné de très bons résultats. **Jésus donne des diacres à son Église pour que toute l'Église puisse donner généreusement et pour que la Parole de Dieu se répande.**

1. Le problème
2. La solution
3. Le résultat

1. Le problème

L'Église de Jérusalem a beaucoup grandi. Ils ont commencé avec un groupe de 120, puis 3000 se sont ajoutés le jour de la Pentecôte. Luc nous dit ensuite que « le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Église ceux

qui étaient sauvés » (Ac 2.47). Puis, en Actes 4.4, un autre groupe de 5000 hommes fut ajouté, sans compter les femmes et les enfants. En Actes 5.14, Luc nous dit que « *les multitudes d'hommes et de femmes qui croyaient au Seigneur augmentaient toujours plus* ». L'Église de Jérusalem devait maintenant compter près de 20 000 membres.

Voilà une croissance numérique extrêmement rapide, mais aussi une croissance en qualité. Ils ont grandi spirituellement.

« *Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières* » (Ac 2.42).
« *Tous ceux qui avaient cru étaient ensemble et avaient tout en commun. Ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun* » (Ac 2.44).

Leur unité et leur sens de l'entraide faisaient qu'ils « *obtenaient la faveur de tout le peuple* » (Ac 2.41). Même après l'ajout de milliers de nouveaux croyants, ils avaient toujours un sens très fort du partage.

« *Une grande grâce reposait sur eux tous. Car il n'y avait parmi eux aucun indigent; tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu et le déposaient aux pieds des apôtres; et l'on distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin* » (Ac 4.33).

Il n'est pas surprenant qu'ils aient eu un impact si puissant dans la ville.

Mais voilà maintenant que des « murmures » se sont élevés. « *Comme les disciples se multipliaient, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux* » (Ac 6.1). Des murmures dans l'Église! Le danger d'entendre des murmures dans l'Église est toujours présent. Il y aura toujours des mécontents et des grognons dans n'importe quel groupe. Sauf que dans l'Église, ce n'est pas normal. Jésus a prié le Père « *afin que tous soient un; comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé* » (Jn 17.21). Des murmures dans l'Église! L'unité était brisée. La croissance de l'Église s'en trouvait donc menacée, la croissance en nombre et la croissance en qualité. Quand on est mécontent, cela nous empêche de grandir dans notre foi et cela ne convainc pas les autres de devenir chrétiens non plus. C'est un mauvais témoignage qui ternit la gloire de Dieu.

Mais quel était le problème? Pourquoi ces murmures? « *Les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans le service quotidien* » (Ac 6.1). Il y avait deux groupes dans l'Église : des Juifs qui parlaient en hébreu et qui avaient grandi autour de Jérusalem, et des Juifs qui parlaient en grec et qui venaient de l'extérieur de la Palestine.

La plupart des commentateurs comprennent le problème de la façon suivante : Les veuves qui parlaient grec étaient négligées pendant la distribution quotidienne de la nourriture; elles n'avaient donc rien à manger pendant leur séjour à Jérusalem. Au lieu de vivre dans l'unité, l'Église se trouvait divisée pour des raisons linguistiques et culturelles. La solution était de nommer sept hommes pour réparer la division et pour s'assurer que la nourriture soit bien répartie. C'est là l'interprétation la plus répandue.

Sauf que le texte ne dit pas que ces femmes manquaient de nourriture. Le texte dit simplement qu'elles étaient « *négligées dans le service quotidien* », littéralement, elles étaient « *négligées dans le diaconat quotidien* ». Rappelez-vous, Actes 4 nous a déjà dit qu'il n'y avait pas d'indigent dans l'Église. On « *distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin* ». Il semble donc étrange que, tout à coup, pour des raisons linguistiques, un groupe de veuves ne reçoive pas de nourriture.

Le mot « diaconat » signifie « service » et dénote l'idée que les croyants s'entraident. Le diaconat, c'est la communion fraternelle mise en action. Les membres du corps prennent soin les uns des autres pour que les dons de chacun soient bien utilisés et que personne dans l'Église ne soit dans le besoin. Les veuves hellénistes étaient négligées dans ce service. Cela peut vouloir dire qu'elles ne recevaient pas suffisamment. Mais cela peut aussi vouloir dire qu'elles ne donnaient pas suffisamment. Les croyants ont le privilège de s'entraider dans le « *service quotidien* », mais ces veuves étaient mises de côté. Elles auraient voulu contribuer, mais malheureusement elles n'avaient pas la possibilité de participer à l'entraide commune. C'est là le deuxième sens possible.

Et pourquoi aurait-on négligé de profiter de leur service? À cause de la barrière de langue et de culture. Elles parlaient en grec dans une Église où les autres parlaient en hébreu. C'est frustrant de parler dans une langue différente quand on veut servir et qu'on a de la difficulté à s'exprimer ou à comprendre les autres. Si vous allez dans un pays étranger pour aider temporairement à développer un projet missionnaire, la barrière linguistique peut devenir frustrante. On veut servir, mais on n'est pas capable de servir comme on voudrait parce qu'on est empêché par la langue ou par les coutumes du pays qu'on connaît moins bien. Ces veuves d'origine grecque vivant à Jérusalem se sentaient isolées du reste de l'Église. Elles n'étaient pas en mesure de donner aussi librement qu'elles auraient voulu. Elles avaient de la reconnaissance pour toute la richesse de leur salut en Jésus-Christ, mais elles ne pouvaient pas le manifester par des actes concrets de générosité. Ce qui fait que le reste de l'Église était privé des dons et des talents que Dieu avait donnés à ces femmes. Toute l'Église en souffrait. L'unité était brisée et le monde autour n'était pas encouragé à croire en Jésus-Christ.

2. La solution

Les apôtres n'ont fait aucune de réprimande au sujet des murmures. Pourquoi? Parce que le problème n'était pas un péché spécifique, par exemple de la haine envers les Grecs ou une mauvaise attitude envers ces femmes. Quand Ananias et Saphira avaient menti, le problème concernait le diaconat. Pierre les avait réprimandés sévèrement et Dieu les avait fait mourir. Mais ici, les apôtres n'ont exprimé aucune réprimande. Le problème était un problème de communication et d'organisation. La solution était de nommer des personnes qui veilleraient à structurer le diaconat. Les veuves hellénistes pourraient alors être intégrées dans le service quotidien. Elles pourraient mieux participer à l'entraide et la communion fraternelle. Chacun dans l'Église pourrait partager ses dons avec les autres, on pourrait prendre soin les uns des autres, pour que personne ne soit dans le besoin.

Les apôtres n'avaient pas le temps de s'occuper du problème. Leur travail, c'était la prière et le service de la Parole. Ils ont réuni l'Église et leur ont dit :

« C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, remplis de l'Esprit et de sagesse, et nous les chargerons de cet emploi » (Ac 6.3).

Ces hommes avaient besoin de posséder des qualités spirituelles, ils devaient être remplis d'Esprit Saint et de sagesse. Pourquoi? Parce que le diaconat est un travail spirituel, pas seulement matériel.

On entend parfois des gens dans l'Église qui se demandent si nous avons encore besoin de diacres aujourd'hui. Après tout, le gouvernement avec ses programmes sociaux pourvoit à nos besoins matériels... On peut profiter de l'assurance-emploi, de l'aide sociale, des soins de santé, des prestations familiales... Alors pourquoi des diacres? Parce que les fonctionnaires de l'État ne sont pas nécessairement remplis de l'Esprit Saint et de sagesse... Ils n'ont pas tous le souci de veiller à ce que les dons et les talents des croyants soient bien utilisés à la gloire de Dieu et pour le bien de l'Église. La communion fraternelle n'est pas l'affaire du gouvernement. Voilà pourquoi nous avons encore besoin des diacres aujourd'hui. Parce que les diacres doivent s'assurer que la communion fraternelle soit mise en action de façon organisée et structurée dans l'Église. C'est leur travail, un travail hautement spirituel, un cadeau précieux que Jésus continue de donner à son Église jusqu'à son retour.

Il est intéressant de noter que les sept hommes qui ont été nommés avaient tous des noms grecs. Ils parlaient tous la langue grecque. Ils étaient les mieux placés pour communiquer avec les personnes d'origine grecque.

Une fois que l'Église a des diacres, cela veut-il dire que le diaconat est exercé par eux seuls? Les sept diacres devaient-ils maintenant s'occuper tout seuls de tout le « *service quotidien* »? Imaginez sept hommes prendre soin des besoins de 20 000 personnes pour que tout le monde soit satisfait! Impossible! Les diacres n'étaient pas là pour faire la totalité du diaconat. Ils étaient là pour organiser le diaconat, pour permettre que tous les membres participent plus pleinement au diaconat. Ils devaient veiller à ce que les veuves hellénistes ne soient pas négligées dans le service quotidien : ou bien qu'elles *reçoivent* selon leurs besoins, si l'on suit la première interprétation, ou bien qu'elles *donnent* à la pleine mesure de leur générosité, si l'on suit (préférentiellement) la deuxième interprétation.

Les sept diacres n'avaient pas besoin de tout faire, ils ne pouvaient pas tout faire. Et les membres de l'Église ne pouvaient pas non plus déléguer leurs responsabilités : « Maintenant que nous avons des diacres, c'est à eux de s'occuper du service! » Non, avant Actes 6, la multitude des croyants s'entraidait généreusement. Après Actes 6, la multitude des croyants était mieux en mesure de s'entraider généreusement. Les diacres veillent à ce que personne ne soit oublié dans le service diaconal. Ils encouragent, ils exhortent, ils développent le service pour que tous participent plus pleinement à la communion fraternelle et pour que les besoins de chacun soient mieux comblés.

L'Église a choisi sept hommes, on les a présentés aux apôtres. On a prié pour eux. Ils avaient besoin de l'aide de Dieu pour le bon exercice de leur fonction. Les apôtres leur ont imposé les mains. Ils étaient officiellement nommés. Ils pouvaient commencer leur travail avec l'assurance que Dieu les bénirait.

3. Le résultat

Quel a été le résultat du travail de ces sept frères? Comment Dieu a-t-il béni? « *La parole de Dieu se répandait* » (Ac 6.7). Plus exactement : « *La parole de Dieu grandissait.* » En Luc 2.40, on apprend que, durant sa jeunesse, Jésus « grandissait ». En Matthieu 6.28, Jésus parle des lis des champs qui « croissent ». Grandir, croître, c'est le même mot. À Jérusalem, la Parole de Dieu grandissait à l'intérieur de l'Église. Elle grandissait dans le cœur des croyants, elle grandissait dans la communion fraternelle, dans le service, dans l'amour pour les frères et les sœurs. La prédication des apôtres leur a permis de retrouver l'unité, comme le Père et le Fils qui sont un. Le ministère des diacres a fortifié cette unité. La Parole grandissait dans l'Église. Et la Parole grandissait vers l'extérieur de l'Église. Elle se répandait plus loin. « *Le nombre des disciples se multipliait beaucoup à Jérusalem, et une grande foule de sacrificateurs obéissait à la loi* » (Ac 6.7). N'est-ce pas étonnant? Tout cela était le résultat, direct ou indirect, du ministère des diacres!

Les chapitres suivants nous montrent encore le fruit de leur travail. Étienne, un des sept diacres, a été arrêté parce qu'il prêchait l'Évangile. Les Juifs l'ont lapidé. L'Église de Jérusalem a subi la persécution, ce qui a forcé les croyants à se disperser en Judée et en Samarie. Résultat : leur témoignage s'est répandu encore plus. « *Ceux donc qui avaient été dispersés allaient de lieu en lieu, en annonçant la bonne nouvelle de la parole* » (Ac 8.4). Ils n'avaient pas peur de parler de leur foi. Voilà un autre fruit tangible du travail des diacres. Dieu a béni leur travail à Jérusalem et le résultat s'est répercuté plus loin.

Jésus rassemble son Église par le service des apôtres, des pasteurs et des anciens. Ils prêchent la Parole, ils prient, ils prennent soin du troupeau. Mais Jésus rassemble aussi son Église par le ministère des diacres. Leur travail procure des bienfaits qui font grandir la Parole. Les croyants grandissent dans le service, ils grandissent dans la communion fraternelle, ils grandissent donc également dans le témoignage de l'Église dans le monde. « *Père, je prie [...] afin que tous soient un, [...] afin que le monde croie que tu m'as envoyé* » (Jn 17.21).

Jésus a confié aux diacres la responsabilité de veiller à ce que chacun dans l'Église participe aux bienfaits de la communion des croyants. Les diacres doivent veiller à ce que chacun *reçoive* selon ses besoins. Ils doivent aussi veiller à ce que chacun *donne* selon ses dons et ses talents. Il ne s'agit pas seulement d'organiser des collectes et ensuite de distribuer l'argent aux personnes dans le besoin. Cela fait bien entendu partie du ministère des diacres, mais leur travail est plus profond et plus étendu que l'aide financière.

Le jour où nous aurons des diacres, ils nous demanderont de contribuer financièrement pour aider des frères et des sœurs dans le besoin. Ils devront aussi nous demander : « *Quels sont tes dons? Comment les mets-tu au service des autres? Toi qui as le don de la compassion, pourrais-tu aller visiter telle personne qui est malade? Toi qui as le don d'encouragement, pourrais-tu aller voir telle personne qui est dépressive? Toi qui as des talents de bricoleur, pourrais-tu aller aider telle personne qui a besoin de faire des rénovations à sa maison?* » Les diacres devraient aussi nous demander : « *Quels sont tes besoins? Comment pouvons-nous t'aider? Connais-tu des personnes dans l'Église qui auraient besoin d'aide?* »

Jésus a donné à son Église le beau cadeau des diacres pour nous aider à nous aimer les uns les autres. Jésus nous a aimés le premier. Il s'est donné lui-même sur la croix, tout entier, pour nous, son Église. Aujourd'hui, il est vivant, il prend soin de son Église. Il nous libère du péché. Il veut nous libérer du péché d'égoïsme. Il veut nous apprendre à servir. Il le fait par sa Parole et par son Esprit. Il veut aussi le faire par le ministère des diacres. Les diacres font valoir que c'est une bénédiction d'aider et d'être aidé. Ils sont là pour nous aider à donner, de nous-mêmes, de notre temps, de notre argent, de nos talents, pour le bien des autres. Ils sont là aussi pour nous aider à accepter d'être aidés, car à cause de notre orgueil, il ne nous est pas toujours facile d'accepter de recevoir de l'aide. Le ministère des diacres : Quel beau fruit de l'œuvre de Jésus à la croix!

Le jour où nous aurons des diacres, ils n'exerceront pas eux-mêmes tous les services. Ils ne remplaceront pas notre service. Notre Église est déjà riche en plusieurs dons et talents qui sont exercés généreusement. Des diacres nous aideront à mieux développer encore le service. Quel est le résultat espéré? La Parole grandira dans l'Église, la Parole grandira vers l'extérieur de l'Église. Chacun sera plus efficace dans son service, l'Église sera plus unie, sa communion sera plus profonde, son témoignage dans le monde sera plus puissant et le Seigneur continuera d'ajouter à son Église d'autres personnes qui seront sauvées.

Prions afin que Dieu nous donne ce beau cadeau des diacres. Prions afin que l'Esprit Saint nous dirige dans nos réflexions et dans nos discussions ensemble. Prions pour qu'il nous prépare à choisir des diacres ayant les bonnes qualités spirituelles. Prions pour que leur futur ministère procure de nombreuses bénédictions à toute l'Église et pour la gloire de Dieu. Amen.

Paulin Bédard, pasteur

La prédication du pasteur Clarence Bouwman sur Actes 6.1-7 intitulée *To a Church threatened by dissension, Christ gives deacons so that the Word might increase* a été utile à la préparation de cette prédication.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Ce que Dieu veut au sujet des diacres

« Les diacres pareillement doivent être respectables, éloignés de la duplicité, des excès de vin et des gains honteux; qu'ils conservent le mystère de la foi dans une conscience pure. Qu'on les mette d'abord à l'épreuve, et qu'ils exercent ensuite le diaconat, s'ils sont sans reproche. Que les femmes de même soient respectables, non médisantes, sobres, fidèles en toute chose. Les diacres doivent être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons. Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Christ-Jésus. »

1 Timothée 3.8-13

Chers frères et sœurs en Jésus-Christ,

Nous revenons sur le beau sujet des diacres. Jésus donne des diacres à son Église pour nous aider à mieux servir. Nous avons déjà entendu deux prédications à ce sujet. Nous avons invité deux diacres expérimentés pour nous en parler. Nous avons commencé à discuter ensemble de la possibilité d'avoir des diacres. Nous avons peut-être commencé à penser à des candidats potentiels. Si Dieu le veut, notre conseil espère bientôt vous proposer une démarche en vue d'élire des diacres. Mais comment faire un choix éclairé? Quelles qualités un diacre doit-il posséder? Notre texte nous montre **ce que Dieu veut au sujet des diacres**.

1. Les qualités requises pour être diacre
2. Les qualités des femmes à côté des diacres
3. La récompense des diacres

1. Les qualités requises pour être diacre

Timothée était pasteur dans l'Église d'Éphèse. Paul écrit à Timothée et lui explique les qualités requises pour être diacre et ancien. Le portrait que Paul en trace était bon pour les diacres d'Éphèse, il est encore bon pour les diacres d'aujourd'hui. Jésus a donné à son Église des diacres pour toutes les générations à venir. Pour que l'Église soit en bonne santé, les diacres doivent posséder certaines qualités. Quelles sont ces qualités? On peut les regrouper en quatre catégories : morale, spirituelle, diaconale, familiale.

Le verset 8 nous présente d'abord **des qualités morales** : « Les diacres doivent être respectables, éloignés de la duplicité, des excès de vin et des gains honteux. » On ne demande pas au diacre d'être habile de ses mains ou d'être un homme d'affaires à succès. Il doit avant tout posséder des qualités qui reflètent l'œuvre de la grâce dans sa vie. Il doit être « respectable », un homme intègre devant Dieu et devant les hommes. Il est digne d'admiration et d'affection parmi le peuple de Dieu. Sa réputation n'est pas entachée par le péché. Il prend Dieu au sérieux, comme Joseph en Égypte qui est demeuré intègre. Il

doit être « *éloigné de la duplicité* ». Littéralement, il ne doit pas avoir deux paroles, il ne doit pas tenir deux langages. Il ne dit pas une chose à une personne et une autre chose à une autre personne, comme Ananias qui a menti aux apôtres et au Saint-Esprit. Sa parole doit être digne de confiance. Un diacre ne devrait pas parler de façon aimable et gentille aux gens dans le besoin, et ensuite dire du mal d'eux dans leur dos. Il dit la vérité avec sincérité.

Il doit être « *éloigné des excès du vin* ». Cela ne veut pas dire qu'il ne boit pas du tout d'alcool, mais il n'en abuse pas et n'en est pas esclave. Il ne devrait rien consommer — aliments, boisson, médicament — qui nuise à son jugement, comme Nabal qui s'est enivré. En plus d'embrouiller son esprit, un excès de vin peut facilement mener à des querelles, à des comportements dégradants ou même à l'impureté. Un diacre doit exercer une maîtrise de soi et être rempli de l'Esprit. Il doit être « *éloigné des gains honteux* ». Il peut être à l'aise financièrement ou serré financièrement, mais il ne doit pas toujours penser à l'argent ni faire des gains malhonnêtes, comme Judas le traître. Imaginez un homme qui s'occupe de recueillir des offrandes pour aider ceux dans le besoin et qui aurait un problème de convoitise ou d'amour de l'argent. Nous ne devrions pas avoir besoin de nous demander : Mais où est passé l'argent que j'ai donné?

Le verset 9 nous présente ensuite **une qualité spirituelle** : « *Qu'ils conservent le mystère de la foi dans une conscience pure.* » Le diacre doit être un véritable chrétien qui croit dans l'Évangile. Il connaît la Parole de Dieu, il a été instruit dans les doctrines des Écritures. Il est un homme qui aime Dieu. Sa conscience est purifiée par le sang de Jésus et par l'Esprit Saint. Il n'a pas besoin de savoir enseigner. Le verset 4 dit que l'ancien « *doit être apte à l'enseignement* », ce qui n'est pas nécessairement exigé du diacre, mais les diacres doivent conserver le mystère de la foi dans une conscience pure, comme Étienne, « *homme plein de foi et d'Esprit Saint* » (Ac 6.5). Le diacre doit être motivé à servir, pas juste pour des raisons humanitaires, mais sur la base de l'Évangile. Il est souvent appelé à donner des conseils, à reconforter, à discerner des besoins dans l'Église. Il doit connaître sa Bible et ses doctrines. Même s'il n'est pas un enseignant, il doit être capable d'utiliser la Bible dans toutes sortes de situations, pour conseiller ou pour encourager de manière spirituelle.

Le verset 10 nous présente maintenant une qualité diaconale, **la qualité de serviteur** : « *Qu'on les mette d'abord à l'épreuve, et qu'ils exercent ensuite le diaconat, s'ils sont sans reproche.* » Exercer le diaconat, c'est sa description de tâche. « *Dikaionéô* » veut dire servir. Le diacre diaconise, le serviteur sert. Nous sommes tous appelés à servir, mais le ministère des diacres est spécifiquement un ministère de service. Le diacre est un homme qui veut montrer concrètement l'amour de Jésus en action dans le corps du Christ. Le diacre ne cherche pas le pouvoir ou les honneurs. C'est un homme qui veut aider quand des membres du peuple de Dieu souffrent, comme le bon Samaritain sur le bord de la route. Cela ne veut pas dire que c'est toujours lui qui devra aider. Il veillera cependant à trouver d'autres frères et sœurs qui ont les dons appropriés pour aider, reconforter, soutenir celui ou celle qui est dans le besoin. Il doit lui-même donner l'exemple.

Le verset 10 précise : « *Qu'on les mette d'abord à l'épreuve.* » On ne choisit pas pour ce ministère des nouveaux convertis ou des novices. On doit choisir des hommes qui ont fait leur preuve et qui ont été évalués. L'évaluation peut prendre plusieurs formes, mais elle doit s'étendre sur une période de temps

suffisamment longue pour qu'on puisse dire : « Oui, cet homme est fiable; il mène une bonne vie chrétienne, il a une bonne réputation, nous avons confiance en lui. » Comme les sept hommes de Jérusalem « *de qui l'on rendait un bon témoignage, remplis de l'Esprit et de sagesse* » (Ac 6.3). Le Saint-Esprit ne tombe pas sur quelqu'un comme par magie le jour de l'ordination. La cérémonie d'ordination est l'occasion de mettre à part ceux qui ont été choisis pour un travail précis dans l'Église. C'est l'occasion de prier pour qu'ils reçoivent tout ce dont ils auront besoin pour exercer leur service. Et certainement, le Seigneur sera fidèle à leur donner des forces nouvelles, un éclairage nouveau, une mesure plus grande de son Esprit. Mais ces qualités doivent déjà être présentes en eux bien avant leur ordination. On ne peut pas dire : « Nommons-le diacre, peut-être qu'il va cesser de critiquer. » Il faut d'abord les évaluer et les mettre à l'épreuve.

Enfin, le verset 12 nous présente **des qualités conjugales et familiales** : « *Les diacres doivent être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons.* » On a l'étrange idée aujourd'hui que la vie privée d'une personne n'a rien à voir avec sa vie publique. La manière dont un homme vit son mariage ou traite ses enfants n'aurait aucun rapport avec sa fonction publique comme premier ministre, député, juge ou directeur d'école. La Bible n'est pas d'accord. Deux fois dans ce chapitre Paul souligne que les anciens et les diacres doivent être loyaux et fidèles envers leur épouse et qu'ils doivent bien diriger leurs enfants. Ce que nous valons en privé, c'est ce que nous valons en public. On peut cacher ses péchés aux autres dans l'Église, mais on ne peut pas cacher ses péchés à sa femme et à ses enfants. Il y a des gens qui sont de merveilleux maris en public, des pères joviaux, plein d'attention pour leurs enfants. Mais en privé, ils sont coléreux, impatientes, ils ont des paroles dures et humiliantes. Ils sont tout le contraire de ce qu'ils montrent en public. Cela s'appelle l'hypocrisie.

Si un homme n'est pas capable de prendre soin de sa propre famille, comment pourra-t-il prendre soin de la famille de Dieu? Des hommes qui devront servir et guider l'Église spirituellement doivent être capables de servir et guider leur propre foyer, comme Aquilas avec Priscille ou comme Josué qui a dit : « *Moi et ma maison, nous servirons l'Éternel* » (Jos 24.15). Leur expérience comme chef de famille leur sera très utile pour servir l'Église et pour édifier les familles de l'Église. Prions pour que Dieu fasse grandir toutes ces qualités chez nos hommes dans l'Église. Prions aussi pour nos jeunes hommes, car dans quelques années, eux aussi devront assumer des responsabilités plus importantes.

2. Les qualités des femmes à côté des diacres

Vous avez peut-être remarqué que je n'ai pas encore parlé du verset 11 : « *Que les femmes de même soient respectables, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses.* » De quelles femmes s'agit-il? Trois interprétations ont été proposées : Des diaconesses, ou bien des assistantes qui travaillent à côté des diacres ou encore les épouses des diacres. Pour les diaconesses, le texte ne nous donne aucune indication. Il serait étrange que Paul parle des diacres aux versets 8, 9 et 10, puis des diaconesses au verset 11, puis encore des diacres au verset 12. D'habitude, Paul écrit de façon logique et progressive. S'il avait voulu parler de diaconesses, il aurait dû attendre après les diacres pour le faire, au lieu de briser la progression. Par contre, si le verset 11 nous parle des épouses des diacres, alors là le développement est tout naturel. Voici d'abord les qualités des diacres, voici ensuite les qualités de

leurs épouses, et voici enfin une qualité supplémentaire des diacres, qui est reliée à leurs épouses et à leurs enfants. Tout se tient très bien.

En plus, au verset 11, le mot grec est « *gunè* », qui veut dire femme ou épouse (pensez au mot gynécologue). Au verset 2, l'évêque doit être mari d'une seule *femme*. Au verset 12, le diacre doit être mari d'une seule *femme*. Et au verset 11, Paul utilise le même mot. Il serait très étrange de traduire ce mot par « diaconesses » ou « assistantes » quand le contexte parle des épouses des anciens et des diacres. De plus, Paul ne dit pas : « Que les femmes soient épouses d'un seul homme et qu'elles prennent bien soin de leurs enfants. » Paul prend la peine de spécifier cette qualité pour les diacres et les anciens. Il serait très étrange qu'il n'ait rien à dire sur les qualités conjugales et familiales des diaconesses. Cette idée ne tient donc pas, ces femmes ne sont pas des diaconesses.

Ces femmes seraient-elles des assistantes qui aident les diacres? Encore une fois, la progression logique est boiteuse : on aurait les qualités des diacres, puis les qualités des assistantes, puis encore une qualité des diacres qui n'a rien à voir avec les assistantes. Bien sûr, dans l'Église, les femmes sont appelées à servir avec les dons que Dieu leur confie. On a besoin de femmes de qualité qui s'occupent de tâches particulières, des femmes qui sont bien meilleures que les hommes dans bien des services. Les diacres ont tout intérêt à former des équipes d'entraide composées de femmes serviables. Toute l'Église en sera grandement bénie. Et bien sûr, ces femmes doivent être respectables, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses, comme Lydie, Jeanne ou Phœbé. Les qualités énumérées au verset 11 s'appliquent à toute femme qui veut servir. Quand on veut confier une responsabilité à des femmes dans l'Église, on devrait s'assurer qu'elles ont ces qualités.

Pourtant, nous croyons que le verset 11 parle strictement des épouses des diacres. Voici les qualités des diacres, voici les qualités de leurs épouses, et voici une autre qualité des diacres qui est reliée à leurs épouses et leurs enfants. Pour évaluer si un homme peut être diacre, nous devons regarder son épouse! Le diacre n'est pas obligé d'être marié, mais s'il l'est, nous devons considérer son épouse. Quelles qualités une épouse d'un diacre devrait-elle avoir? Paul ne dit pas : « Elle doit être capable de faire telle ou telle chose, avoir telle habileté. » Non, il dit : « *Que les femmes de même soient respectables.* » C'est le même mot que pour la qualité demandée aux diacres au verset 8. L'épouse d'un diacre doit être intègre devant Dieu et devant les hommes, elle aussi. Elle doit être une femme de bonne réputation, digne de respect, comme Ruth ou Esther. La personnalité de la femme est bien différente de celle du mari. Elle voit les choses autrement, elle agit différemment, mais elle doit être respectable et respectée, elle aussi.

Elle doit être « *non médisante* ». En grec, nous lisons qu'elle ne doit pas être « *diabolos* ». Le diacre ne doit pas être marié au diable! Cela ne veut pas dire avoir des cornes et une queue fourchue. *Diabolos* veut dire être médisant, accusateur, incapable de contrôler sa langue, comme la méchante Jézabel ou la femme de Potiphar. Il arrive souvent que les bavardages causent de graves problèmes dans l'Église, surtout quand les épouses des pasteurs, des anciens ou des diacres sont impliquées. « Savais-tu que... » « Non, je ne savais pas... » « Je ne sais pas si je dois te le dire, mais je vais quand même te le dire. Un tel dans l'Église, bla, bla, bla... » Une femme d'un diacre peut apprendre des choses sur des membres de l'Église parce que son mari est diacre, des choses que les autres n'ont pas besoin de savoir

ou ne devraient pas savoir. Une femme d'un diacre, d'un ancien ou d'un pasteur doit être capable de tenir sa langue. Quelle bénédiction d'avoir des épouses qui ont cette qualité! C'est important pour la paix et l'harmonie dans l'Église. Prions pour que Dieu développe cette belle qualité chez nos épouses et chez nos jeunes filles.

Qu'elles soient « *sobres* ». Qu'elles ne soient pas portées vers l'alcool ou vers d'autres abus. L'épouse du diacre doit garder un esprit alerte et vigilant. Elle veille sur son cœur et ses attitudes. Elle doit avoir une pensée lucide et un jugement sensé pour aider son mari, comme Abigaïl.

Qu'elles soient « *fidèles en toutes choses* ». Elle est une femme qui s'acquitte fidèlement de ses responsabilités. Ce n'est pas une femme toujours mécontente de son mari, ou qui n'est jamais là pour l'aider ou prendre soin de sa famille. C'est au contraire une femme qui trouve sa joie dans les responsabilités que Dieu lui donne, à la maison, auprès de son mari, avec ses enfants, dans son Église, comme Sara à côté d'Abraham, ou comme Marie à côté de Joseph. Si elle est fidèle en toutes choses, son mari lui fera entièrement confiance. Elle sera un bon soutien pour lui.

L'Église a besoin de bons diacres qui sont mariés à de bonnes épouses. Voilà une combinaison gagnante. Un miracle de la grâce! Dieu prend deux pécheurs qui méritent d'aller en enfer, il les rachète par sa grâce en Jésus-Christ, il les unit par son Esprit, il les met ensemble dans un même foyer, dans une même Église et avec un même but dans la vie. C'est un miracle de la grâce! Des pécheurs perdus qui se soutiennent et s'encouragent, qui travaillent ensemble dans une même Église pour le même Évangile : c'est un miracle! Le mari sera alors capable de servir comme diacre et sa femme sera là pour l'appuyer.

C'est une grâce d'avoir parmi nous des anciens et des pasteurs avec leurs épouses à leur côté. Remercions Dieu pour cela. Et croyons que Dieu a encore des grâces en réserve pour l'avenir : des diacres avec leurs épouses à leur côté. Tournons-nous vers Dieu et disons-lui : « Merci, Seigneur, de nous avoir donné toutes ces bénédictions. Nous te prions de nous en donner encore davantage. » Comment pourrions-nous appeler des diacres qui seront fidèles, des diacres qui auront des épouses fidèles, des diacres qui serviront de façon utile et profitable? Uniquement par la grâce de Dieu! Prions pour que Dieu nous fasse cette grâce.

3. La récompense des diacres

Ceux qui servent humblement ont la promesse d'une grande récompense. Le verset 13 ajoute en conclusion : « *Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Christ-Jésus.* » Une double récompense leur est promise. D'abord, un rang honorable, l'honneur, l'estime, le respect de la part de toute l'Église. Aux yeux des hommes, un serviteur passe inaperçu, il est sans importance, même parfois dans l'Église. Mais voici un bel encouragement : Le Seigneur lui promet un rang honorable! Un diacre qui sert fidèlement dans l'Église sera grandement considéré par les autres et par Dieu lui-même. « *C'est bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton maître* » (Mt 25.21).

La deuxième récompense promise est « *une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ* ». On se sent faible et indigne, mais vous savez, c'est en marchant qu'on se fortifie. Un diacre qui sert fidèlement grandira dans sa foi et dans sa vie avec Dieu. Il aura de plus en plus d'assurance dans sa marche avec Dieu et dans son service chrétien. C'est très encourageant de savoir cela. Exercer une fonction publique peut devenir exigeant ou ingrat. Mais c'est aussi une bénédiction parce que Dieu a promis une bénédiction au diacre fidèle. La récompense promise est un encouragement à considérer sérieusement un tel appel. Pour ceux qui sacrifient de leur temps, de leur énergie, de leurs prières à ce ministère honorable, il y a une riche bénédiction qui est gardée en réserve. « *Ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ.* »

Que Dieu nous dirige dans nos démarches en vue d'avoir des diacres. Jésus est venu pour servir et donner sa vie sur la croix par amour pour nous. Par son Esprit, il veut que son amour se prolonge dans son Église. Les diacres sont là pour nous aider à manifester concrètement cet amour de Jésus à tous les membres de son corps. Que notre Dieu nous donne la grâce de refléter de plus en plus son amour et sa grâce, afin que le monde voie que nous sommes ses disciples par l'amour que nous aurons les uns pour les autres. Amen.

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Prenons soin de ceux dans le besoin afin de nous réjouir tous ensemble devant l'Éternel

Deutéronome 15.7-11

Deutéronome 16.9-17

Deutéronome 24.17-22

Deutéronome 26.5-13

Chers frères et sœurs en Jésus-Christ,

Aujourd'hui, le Seigneur nous fait don d'un très beau cadeau. Il nous donne deux diacres qui exerceront, par la grâce de Dieu, un précieux service dans l'Église. Nous savons que Jésus nous appelle tous à être des serviteurs (Mt 20.20-28). Nous savons aussi à quel moment le ministère des diacres a été institué (Ac 6.1-7). Nous connaissons les qualités requises pour être diacres (1 Tm 3.8-13). Nous avons déjà vu tous ces sujets. Aujourd'hui, nous allons prendre un peu de recul. Nous retournons au début de l'histoire d'Israël.

Bien sûr, le ministère des diacres a commencé dans le Nouveau Testament, mais déjà dans l'Ancien Testament, Dieu nous a révélé beaucoup de choses qui ont un lien avec le ministère diaconal. Les textes que nous avons lus dans le Deutéronome contiennent des commandements et des promesses donnés au peuple d'Israël. Ces textes ne nous parlent pas directement des diacres, mais ils nous donnent le contexte de leur travail. Ils nous font voir l'amour avec lequel Dieu prend soin de son peuple. **Le Seigneur nous demande de prendre soin des gens dans le besoin dans l'Église afin de nous réjouir tous ensemble devant Dieu.** Nous allons voir :

1. La reconnaissance des besoins dans l'Église
2. La responsabilité de l'Église à l'égard de nos frères dans le besoin
3. Les raisons qui nous motivent à aider nos frères et sœurs dans le besoin
4. Le résultat produit par cette entraide

1. La reconnaissance des besoins dans l'Église

Les quatre textes que nous avons lus ont un point en commun. Ils identifient tous des catégories de personnes bien précises dans l'Église. Deutéronome 15 mentionne les pauvres parmi nos frères. Deutéronome 24 mentionne l'immigrant, l'orphelin et la veuve. Deutéronome 16 et Deutéronome 26 mentionnent l'immigrant, l'orphelin, la veuve et le Lévite. Pourquoi porter une attention particulière à ces catégories de personnes? Parce qu'elles ont de grands besoins. *Le pauvre* doit se contenter de vivre humblement; il n'a pas toujours ce qu'il faut pour subvenir aux besoins de sa famille. *La veuve* a le chagrin d'avoir perdu son mari; elle souffre de solitude; elle a des soucis financiers pour elle-même et sa famille. *L'orphelin* a le chagrin d'avoir perdu son père ou sa mère ou les deux; il a de grands besoins émotifs et bien sûr des besoins matériels. *L'immigrant* au milieu d'Israël est défavorisé; il risque de se

sentir exclu ou différent des autres. *Le Lévitte* n'a pas d'héritage dans le pays; les autres doivent subvenir à ses besoins pour qu'il puisse accomplir son travail au service de Dieu.

C'est Dieu lui-même qui attire notre attention sur ces groupes de personnes. C'est lui qui nous fait prendre conscience que ces personnes sont là, à nos côtés, avec leurs souffrances et leurs fardeaux. Le Seigneur parle à son peuple. Il s'adresse à tout Israël, à leur intelligence et à leur cœur. Ils étaient rassemblés dans les plaines de Moab. Dieu les avait fait sortir d'Égypte à main forte et à bras étendu. Il a eu compassion d'eux, il les a délivrés de leur misère. Et pourtant, il restait encore des gens parmi son peuple qui vivaient des peines et des souffrances. Dieu les a conduits dans le désert pendant 40 ans, il a pris soin d'eux fidèlement. Il leur a donné la manne comme nourriture. Et maintenant, Dieu les prépare à les faire entrer dans la terre promise. Mais même une fois entrés dans ce beau pays plein de richesses, il resterait encore des pauvres et des malheureux en Israël. Dieu a promis d'être leur Dieu à eux tous, eux et leurs enfants. Il a donc pris la peine d'identifier ceux parmi eux qui étaient dans le besoin. « *Il ne manquera pas de pauvres au milieu du pays* », dit le Seigneur (Dt 15.11). Cela nous rappelle cette parole de Jésus : « *Vous avez toujours les pauvres avec vous, mais moi, vous ne m'avez pas toujours* » (Jn 12.8).

C'est vrai encore aujourd'hui. Jésus nous a délivrés du péché, du diable et de la mort. C'est une délivrance bien plus glorieuse que la sortie d'Égypte. Pourtant, il y a encore dans l'Église des gens qui vivent des peines et qui sont écrasés par de lourds fardeaux. Dieu nous conduit et nous bénit fidèlement chaque jour. Il nous promet un héritage magnifique dans son Royaume. Mais en attendant la nouvelle création, il y a dans l'Église des personnes qui souffrent et qui ont de grands besoins. Il y en aura toujours, jusqu'au retour de Jésus.

Les diacres ont la tâche de reconnaître ces personnes dans l'Église. Ils doivent les identifier, cerner leurs besoins et voir comment nous pouvons les aider. Les diacres qui viennent d'être ordonnés parmi nous ont été appelés à ce ministère. Depuis leur appel, ils se sont rendu compte qu'il y a plus de besoins dans l'Église qu'ils pensaient. Leur rôle consistera à être attentifs aux besoins qui existent ou qui surgiront à l'avenir. Ils veilleront à reconnaître les souffrances, les fardeaux, les besoins matériels, émotifs et spirituels des membres de l'Église. Ils visiteront le pauvre, la veuve, l'orphelin, l'étranger, mais aussi la personne seule, âgée, malade, handicapée ou déprimée.

Comment faire pour reconnaître ces besoins? Il faut avoir des yeux qui observent, des oreilles qui écoutent et un cœur disponible. Il faut aussi de la communication. Si vous êtes conscients d'un besoin que vous êtes incapables de combler vous-mêmes, informez les diacres. Il faudra aussi des visites diaconales dans nos foyers. Durant leurs visites, les diacres découvriront sûrement des besoins. En même temps, ils découvriront aussi des ressources et des talents parmi nous qui permettront de combler ces besoins. Prions pour nos diacres, afin que Dieu leur donne sagesse, amour et discrétion.

2. La responsabilité de l'Église à l'égard de nos frères dans le besoin

Pourquoi identifier des besoins dans l'Église? Pour les combler du mieux possible. En Israël, cette responsabilité devait s'exercer de plusieurs façons. **Premièrement**, Deutéronome 15 dit de prêter au

pauvre « *de quoi pourvoir à ses besoins* », même à l'approche de l'année de la remise de dette, car à la septième année, on annulait les dettes. Dieu voulait voir des cœurs généreux parmi son peuple. « *Fais-lui un don [à ton frère qui est pauvre] et que ton cœur ne lui donne pas à regret. [...] Tu devras ouvrir ta main à ton frère, au malheureux et au pauvre dans ton pays* » (Dt 15.10-11).

Deutéronome 16 nous explique **une deuxième façon** d'être généreux. À l'occasion des grandes fêtes, on apportait une partie de ses récoltes, du blé, des raisins, des produits de son travail, pour les partager avec ceux qui n'en avaient pas.

« *Trois fois par an, tous les hommes d'entre vous se présenteront devant l'Éternel ton Dieu [...] à la fête des pains sans levain, à la fête des semaines et à la fête des huttes. On ne se présentera pas devant l'Éternel les mains vides. Chacun donnera ce qu'il pourra* » (Dt 16.16).

C'était une offrande volontaire, généreuse, proportionnelle aux bénédictions que Dieu leur donnait, pour permettre aux frères et sœurs dans le besoin de participer à la fête, eux aussi.

Deutéronome 24 mentionne **une troisième façon** d'être généreux. Au moment des récoltes, on devait laisser dans le champ une partie du blé, des olives ou des raisins.

« *Quand tu feras la moisson de ton champ et que tu auras oublié une gerbe dans le champ, tu ne retourneras pas la prendre. [...] Quand tu secoueras tes oliviers, tu ne cueilleras pas ensuite ce qui reste. [...] Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grappilleras pas ensuite ce qui reste...* » (Dt 24.19-21).

Pour quelle raison? « *Ce sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve.* » Ces personnes sont capables de travailler. Elles peuvent récolter le blé, les olives et les raisins qui leur sont offerts gratuitement. Pensons à l'exemple de Ruth, la Moabite. Elle était veuve, elle était étrangère, et Booz l'a bien accueillie dans ses champs pour qu'elle aille glaner derrière les moissonneurs.

Deutéronome 26 nous indique **une quatrième façon** d'exercer la générosité. Tous les trois ans, on prélevait une dîme spéciale, en plus des dîmes régulières annuelles.

« *Tu donneras [cette dîme de la troisième année] au Lévite, à l'immigrant, à l'orphelin et à la veuve; et ils en mangeront et se rassasieront là où tu résides* » (Dt 26.12).

Dieu leur avait donné ces commandements, parce qu'il se souciait des plus vulnérables parmi son peuple.

Dieu a confié ces responsabilités à toute son Église. Ce n'est pas seulement quelques personnes qui doivent prendre soin des autres, mais tout son peuple. Cela est vrai encore aujourd'hui, même si les choses ont bien changé depuis l'Ancien Testament. Le Seigneur nous dit : « *Subvenez aux besoins des saints* » (Rm 12.13). « *N'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir* » (Hé 13.16). Nous avons l'exemple des chrétiens de Jérusalem qui subvenaient aux besoins de chacun, pour que personne ne souffre dans le besoin. Nous avons tous la responsabilité de prendre soin les uns des autres, selon la mesure que Dieu a donnée à chacun.

Pourquoi le Seigneur donne-t-il des diacres à son Église? Ce n'est pas pour nous enlever nos responsabilités et les transférer sur leurs épaules. C'est pour aider toute l'Église à exercer ensemble nos responsabilités. Par exemple, les diacres recueilleront nos offrandes pour les distribuer aux personnes dans le besoin. Ils nous encourageront à servir de diverses de façons. Les diacres doivent non seulement identifier les besoins, ils doivent aussi identifier les ressources disponibles dans l'Église. Ils ne peuvent pas répondre eux-mêmes à tous les besoins. Ils sont là pour nous encourager ensemble à mettre nos dons et nos talents au service des autres.

Mais pourquoi prendre soin les uns des autres? Qu'est-ce qui devrait nous motiver?

3. Les raisons qui nous motivent à aider nos frères et sœurs dans le besoin

Le Deutéronome nous donne trois raisons. Tout d'abord, **un cœur reconnaissant**.

« Tu diras devant l'Éternel, ton Dieu : [...] Les Égyptiens nous maltraitèrent, nous opprimèrent et nous soumirent à une dure servitude. Nous avons crié à l'Éternel, le Dieu de nos pères. L'Éternel entendit notre voix et vit notre oppression, notre peine et notre misère. L'Éternel nous fit sortir d'Égypte, à main forte et à bras étendu. [...] Il nous a fait venir dans ce lieu et il nous a donné ce pays, pays découlant de lait et de miel. Maintenant me voici, j'apporte les prémices des fruits du sol que tu m'as donné, ô Éternel! » (Dt 26.5-10).

Pourquoi fallait-il apporter une partie de ses récoltes devant Dieu? Pour le remercier de sa grâce et de sa bonté. Dieu nous a délivrés de nos peines et de nos misères. Quelle bonne raison d'aider les autres dans leurs peines et leurs misères! Pourquoi laisser du blé, des olives et des raisins dans son champ pour l'étranger, l'orphelin et la veuve? Dieu nous l'explique.

« Tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte, et que l'Éternel, ton Dieu, t'en a libéré; c'est pourquoi je te donne cet ordre à mettre en pratique » (Dt 24.18).

Deuxième raison d'être généreux : **un cœur confiant**.

« Fais-lui un don [à ton frère pauvre] et que ton cœur ne donne pas à regret; car, à cause de cela, l'Éternel, ton Dieu, te bénira dans tous tes travaux et dans toutes tes entreprises » (Dt 15.10).

La gerbe de blé que tu as laissée dans ton champ, *« elle sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans toute l'œuvre de tes mains » (Dt 24.19)*. Non seulement fallait-il donner en proportion des bénédictions passées que Dieu avait déjà déversées, il fallait aussi donner dans la perspective des bénédictions futures, que Dieu a promis de déverser à l'avenir. Dieu est fidèle. Il a déjà manifesté sa bonté dans le passé; il continuera d'être bon à l'avenir, pour ceux qui le craignent et qui gardent ses commandements. Donnons en toute confiance, en croyant que Dieu bénira nos travaux.

Troisième raison d'être généreux : **un cœur aimant**.

« S'il y a chez toi quelque pauvre parmi tes frères, qui réside avec toi, dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'endurciras pas ton cœur et tu ne fermeras pas ta main devant ton frère pauvre... » (Dt 15.7).

La main ouverte et généreuse vient d'un cœur transformé qui aime Dieu et qui aime son prochain. Cela nous rappelle ces paroles de l'apôtre Jean :

« Si quelqu'un possède les biens du monde, qu'il voit son frère dans le besoin et qu'il lui ferme son cœur, comment l'amour de Dieu demeurera-t-il en lui? Petits enfants, n'aimons pas en parole ni avec la langue, mais en action et en vérité » (1 Jn 3.17-18).

Ces trois raisons étaient là, dans l'Ancien Testament. Elles sont toujours là aujourd'hui, et encore bien davantage. Considérez la délivrance que nous avons en Jésus-Christ. Nous étions esclaves de nos péchés, prisonniers de notre misère spirituelle. Il nous a délivrés par son sang. Considérez la promesse de l'héritage de la vie éternelle. Considérez les bénédictions matérielles et spirituelles qu'il nous promet chaque jour. Considérez l'amour qu'il nous demande d'avoir les uns pour les autres. Considérez le Saint-Esprit qui promet de produire ces bons fruits dans nos vies. Un cœur reconnaissant, un cœur confiant, un cœur aimant. Quelles grandes raisons nous avons de prendre soin de nos frères et sœurs dans le besoin!

Vous voyez, le travail des diacres ne consiste pas seulement à s'occuper des affaires matérielles. Si les diacres se limitaient à prendre soin des besoins matériels, ils passeraient à côté de leur vraie vocation. La signification de leur travail est hautement spirituelle. Ils viennent au nom de Jésus-Christ. Ils encouragent l'Église à donner à cause de l'amour de Dieu pour son peuple manifesté en Jésus-Christ. C'est pour cela qu'ils doivent être remplis du Saint-Esprit, comme les premiers diacres de Jérusalem. Ils en ont besoin pour discerner les vrais besoins, pour savoir comment y répondre, mais aussi pour nous rappeler pourquoi nous avons cette responsabilité.

4. Le résultat produit par cette entraide

Quand on rend service, il est un peu normal de s'attendre à des résultats. Dieu lui-même nous parle de résultats. Premièrement, le pauvre aura de quoi **pourvoir à ses besoins**. Les ventres affamés auront de quoi se nourrir. « Tu donneras la dîme au Lévite, à l'immigrant, à l'orphelin et à la veuve; et ils mangeront et se rassasieront là où tu résides » (Dt 26.12). Les fruits laissés dans les champs étaient là pour la même raison. Toutefois, si le résultat espéré se limitait à combler les besoins matériels, nous passerions à côté du but que Dieu s'est fixé. Le but ultime, c'est **la joie devant Dieu**.

« Tu te réjouiras devant l'Éternel, ton Dieu, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite qui résidera avec toi, ainsi que l'immigrant, l'orphelin et la veuve qui seront au milieu de toi » (Dt 16.11).

Voilà pourquoi il fallait être généreux. Voilà pourquoi on amenait une partie de ses récoltes durant les grandes fêtes. Pour que tous en Israël, même les démunis, soient libres de se réjouir devant l'Éternel. Leurs soucis, leurs fardeaux, leurs souffrances ne devaient pas les empêcher de servir l'Éternel avec

joie. C'est là notre appel le plus grand. C'est là notre but le plus élevé. Nous réjouir tous ensemble devant Dieu, le servir dans la joie à cause de ses œuvres et de sa grâce envers nous.

Nous connaissons cette belle parole de Jésus : « *Nul ne vous ôtera votre joie* » (Jn 16.22). Les souffrances, la maladie, la pauvreté, la solitude peuvent assombrir notre joie. Dieu a prévu des moyens de protéger et d'alimenter notre joie pour que rien ne vienne nous la ravir. Par exemple, il nous a mis ensemble dans son Église pour nous aider à porter les fardeaux les uns les autres, pour que tous, sans exception, nous soyons libres de servir le Seigneur avec joie. Nous n'avons plus trois fêtes annuelles comme dans l'Ancien Testament. Leur signification est accomplie en Jésus-Christ. Nous avons beaucoup mieux. Chaque semaine, nous avons cette belle célébration, ensemble devant Dieu. Chaque dimanche, nous nous réjouissons du salut en Jésus-Christ, nous célébrons sa résurrection glorieuse.

Le travail des diacres consiste à nous aider à prendre soin les uns des autres pour que personne dans l'Église ne soit privé de cette joie. Que personne n'ait des soucis ou des besoins qui l'accablent au point de ne pas pouvoir se réjouir devant Dieu. Voilà le résultat glorieux de la générosité chrétienne, voilà le résultat béni du diaconat fidèle et persévérant : Nous aider à servir Dieu avec joie tous ensemble!

Que le Seigneur nous aide à reconnaître les *besoins* dans l'Église. Qu'il nous aide à bien prendre nos *responsabilités* envers nos frères et sœurs dans le besoin. Qu'il nous permette de mieux comprendre les *raisons* qui nous motivent. Qu'il bénisse les *résultats* de notre service en nous donnant cette joie de le célébrer tous ensemble. Qu'il bénisse le travail de nos diacres. Amen.

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))